OIBT

Pérenniser les forêts tropicales

Rapport Annuel 2011

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Rapport Annuel 2011

Pérenniser les forêts tropicales

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Rapport annuel 2011

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale qui favorise le développement durable par la gestion, l'exploitation et la conservation durables des forêts tropicales. Ses membres représentent environ 80 pour cent des forêts tropicales du monde et 90 pour cent du commerce mondial des bois tropicaux. L'OIBT élabore des textes de politiques convenus au plan international pour la réalisation de la gestion forestière durable et la conservation des forêts, et elle aide ses pays tropicaux membres à les adapter aux réalités locales et à les appliquer sur le terrain par le moyen de projets. De plus, l'OIBT recueille, analyse et diffuse des données sur la production et le commerce des bois tropicaux et finance une gamme de projets visant à développer la valorisation industrielle des produits à l'échelon des collectivités locales et à celui des industries. Tous ses projets sont financés par des contributions volontaires, la plupart provenant de pays membres consommateurs. Depuis son entrée en fonctionnement en 1987, l'OIBT a financé plus de 1000 projets, avant-projets et activités dont la valeur s'établit à 400 millions de dollars E.-U. Les principaux bailleurs de fonds sont les gouvernements du Japon, de la Suisse, des États-Unis, de la Norvège et des Pays-Bas ainsi que l'Union européenne.

© OIBT 2012

Cet ouvrage est protégé par des droits de reproduction. À l'exception du monogramme OIBT/ITTO, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en totalité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

ISBN 4-902045-84-2

Photo de couverture : OIBT

Sommaire

Message du Directeur exécutif iii

Sigles et abréviations v

L'OIBT en bref 1

Conseil international des bois tropicaux et Comités associés 2

Quarante-septième session du Conseil international des bois tropicaux 2

Entrée en vigueur de l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux 5

Membres des bureaux du Conseil international des bois tropicaux et des comités associés en 2011 7

Travaux de politiques 9

Initiative de collaboration entre l'OIBT et la CDB en matière de préservation des forêts tropicales 9

Faits nouveaux intervenus à la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux 12

Renforcement de la coopération entre l'ITTO et la CITES 14

Renforcement de la collaboration entre l'OIBT et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) 16

Partenariat avec des entreprises privées dans l'intérêt de projets REDD+ 17

Facilitation par l'OIBT de la mise en œuvre d'études de faisabilité REDD+ au titre de l'initiative japonaise d'un mécanisme bilatéral de crédit de compensation ou BOCM (Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie / Ministère de l'Environnement) 17

Collaboration OIBT-CNULCD sur la gestion durable des forêts tropicales xérophiles 18

Renforcement de la capacité à promouvoir des techniques efficientes de valorisation industrielle des pays producteurs de bois tropicaux 19

Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés de sources en gestion durable et d'extraction licite 19

Continuer d'œuvrer à une meilleure application des réglementations forestières 20

Système d'information webmatique sur le commerce durable des bois tropicaux 20

Maintien de la participation active de l'OIBT à la coopération et à la collaboration internationales 21

Accès au marché 22

Certification des forêts et du bois 22

Événements parrainés ou co-organisés par l'oibt en 2011 25

L'OIBT célèbre son 25e anniversaire au cours de l'Année internationale de la forêt, le 28 octobre 2011 25

Conférence internationale sur la tenure forestière, la gouvernance et les entreprises, axée sur la région Asie-Pacifique 11-15 juillet 2011, Lombok (Indonésie) 26

Soutien de l'OIBT au cinquième Congrès forestier latino-américain (CONFLAT V) 26

Forum de discussion à la 5ème Journée de la Forêt et manifestation satellite à la 17ème CdP de la CCNUCC à Durban (Afrique du Sud), décembre 2011 27

Révision des Directives de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles (1992), 23-25 août 2011, Rio Branco (Brésil) 27

Prévention et maîtrise des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre, 9-13 mai 2011, Sun City (Afrique du Sud) 28

Séminaire international sur les défis de la gestion durable des forêts : intégration des richesses environnementales, sociales et économiques des forêts, 8-9 mars 2011, Tokyo (Japon) 29

Atelier national de formation aux statistiques, 27-30 septembre 2011, Chiang Maï (Thaïlande)..... 30

Collaboration entre l'OIBT, la FAO et l'IFIA : vers une stratégie visant à promouvoir le développement de l'industrie forestière dans le Bassin du Congo (29-30 septembre 2011, Pointe-Noire, République du Congo; 14-15 Juin 2011 à Libreville, au Gabon; 19-20 mai 2011, Kinshasa, RDC; 22-23 Brazzaville 2011, République du Congo; 21-22 septembre 2010, Yaoundé, Cameroun) 30

Septième convention nationale péruvienne sur le bois, 1er septembre 2011, Lima (Pérou) 30

Séminaire international sur l'évaluation des politiques forestières publiques, 4-5 août 2011, Mexico (Mexique) 31

Travaux de projets 33

Programmes thématiques OIBT 37

Bourses 43

Groupes consultatifs du commerce et de la société civile 48

Rencontre du GCSC en marge de la quarante-septième session du CIBT 48

Discussion annuelle sur le marché pour 2011 49

Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2011 52

Situation financière 56

Bilan consolidé au 31 décembre 2011 56

États des recettes et dépenses des exercices finissant le 31décembre 2011 57

Appendice 1 58

Appendice 2 60

Appendice 3 65

Message du **Directeur exécutif**

L'année 2011 a été déclarée Année internationale de la Forêt par les Nations Unies, comportant un programme de célébrations d'une année coordonné par le Secrétariat du FNUF. Elle a également été marquée par le 25e anniversaire de la création de l'OIBT. L'année a commencé avec le lancement de l'Année internationale de la Forêt au cours de la neuvième session du FNUF en février 2011. L'OIBT a marqué cet événement en organisant une manifestation parallèle à cette session du FNUF dont le thème était « la gestion durable des forêts par les collectivités » en collaboration avec l'Agence forestière du Japon, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Organisation nationale japonaise de promotion du boisement (NLAPO).

Les célébrations du 25ème anniversaire de la création de l'OIBT ont été organisées conjointement à Yokohama, au Japon, le 28 octobre 2011 par l'OIBT, la ville de Yokohama et le ministère des Affaires étrangères du Japon, en collaboration avec le Comité organisateur japonais de l'Année internationale de la Forêt, instituée par les Nations Unies. L'événement comprenait un colloque ayant pour thème la célébration d'un quart de siècle de pérennisation des forêts tropicales. En plus de ce colloque commémoratif, l'Organisation a activement participé aux journées de la « Yokohama International Fiesta » des 22 et 23 octobre 2011. Ces activités comprenaient l'exposition d'affiches (et l'attribution de prix à celles-ci) présentées dans le cadre d'un concours pour les enfants des écoles de la ville organisé par l'OIBT et la ville de Yokohama.

L'année 2011 a également marqué l'entrée en vigueur de l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux. L'Accord est entré en vigueur le 7 décembre 2011, réunissant soixante-deux (62) membres, comprenant vingt-cinq (25) producteurs et trente-sept (37) consommateurs. Nous avons été particulièrement heureux de constater que l'Accord est entré en vigueur au cours de l'Année internationale de la Forêt 2011, et nous ne doutons pas que le nouvel accord rendra notre Organisation encore plus forte sur la scène internationale et plus utile pour ses membres.

Le 7 juin 2011, l'OIBT a présenté son deuxième rapport relatif à l'état de la gestion des forêts tropicales, AFD Tropical 2011 ; la manifestation de lancement de ce rapport a été organisée à Berne par le gouvernement de la Suisse. Ce rapport signale une progression de 50 pour cent de la gestion forestière durable dans les zones forestières tropicales en cinq ans seulement, mais il souligne cependant les principaux facteurs responsable de cette progression, à savoir la demande croissante de bois certifié et le

financement d'initiatives en rapport avec le changement climatique, ne pourront avoir qu'une incidence marginale sur le long terme. Le rapport souligne également que plus de 90 pour cent du domaine forestier tropical mondial a continué d'être mal gérés ou de souffrir d'un défaut de toute gestion. Posant un regard sur l'avenir, le rapport suggère que les facteurs qui favorisent la destruction des forêts, à savoir la hausse des prix alimentaires et des carburants, pourraient facilement submerger les forces qui œuvrent en faveur de leur conservation. Plus précisément, le rapport indique que, entre 2005 et 2010, la superficie des forêts tropicales naturelles en gestion durable en Afrique, Asie, dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est accrue en passant de 36 millions à 53 millions d'hectares. En outre, la superficie des forêts productrices de bois soumises à au moins un certain type de plan de gestion, constituant une première étape essentielle vers leur pérennisation a augmenté d'environ un tiers depuis 2005 et atteint désormais à 131 millions d'hectares.

En 2011, l'OIBT a poursuivi sa collaboration avec d'autres organisations et institutions internationales actives dans la promotion des forêts tropicales, en particulier les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). De forts liens de coopération se sont tissés avec le FNUF pour la célébration de l'Année internationale de la Forêt et avec la FAO dans une initiative en faveur de la transformation plus poussée des bois tropicaux dans le bassin du Congo ainsi que dans le renforcement des synergies entre l'évaluation des ressources forestières effectuée par la FAO et l'étude AFD Tropical publiée par l'OIBT. Les liens se sont également renforcés avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à la suite de la signature d'un protocole d'entente entre la JICA et l'OIBT, le 3 septembre 2010.

Du 30 juin au 7 juillet 2011, en collaboration avec le gouvernement de l'Indonésie et l'organisme Rights and Ressources Initiatives (RRI), et avec le soutien de 20 autres organisations et institutions régionales et internationales, l'OIBT a organisé une conférence internationale à Lombok (Indonésie) ayant pour thème « la tenure forestière, la gouvernance et l'entreprise : expériences et opportunités pour l'Asie dans un contexte en évolution ». Cette conférence qui a attiré près de 250 participants en provenance d'Indonésie et d'autres pays en Asie et du reste du monde, a réuni des représentants de collectivités, d'organismes de la société civile et de gouvernements pour discuter des moyens de résoudre les différends en matière de tenure forestière en Asie, ce qui est considéré comme essentiel pour la justice sociale et de la gestion durable des forêts .

En septembre 2011, le gouvernement de la Chine a organisé la première réunion de l'APEC des ministres des forêts de la région Asie-Pacifique, dans le cadre de l'Année internationale de la Forêt. L'OIBT a participé à cette réunion et a fait une déclaration sur « la gouvernance des forêts et le renforcement de leur gestion en faveur des multiples fonctions d'une économie verte ». La réunion a été ouverte par M. Hu Jintao, président de la République populaire de Chine.

Nous sommes particulièrement reconnaissants aux nombreuses organisations internationales, régionales et nationales et aux institutions qui ont collaboré avec l'OIBT en 2011 et sommes impatients de renforcer cette collaboration dans l'avenir. Je recommande la lecture du présent rapport annuel, qui se veut un résumé des efforts menés par l'OIBT en 2011 à l'appui de ses pays membres tant par son travail d'élaboration d'orientations que par ses activités sur le terrain au service de la conservation, de la gestion, de l'exploitation et du commerce durables des ressources forestières tropicales.

Emmanuel Ze Meka
Directeur exécutif

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACI	Asian Institute of Technology
ACTO	Organisation du Traité de Coopération Amazonienne
AIBT	Accord international des bois tropicaux
AIF/IYF	Année internationale de la forêt
ANASE	Association des nations du Sud-est asiatique
ANCON	Association nationale pour la conservation de la nature
APAFRI	Asie Pacific Association des établissements de recherche forestière de la region Asie-Pacifique
APEC	Coopération économique Asie Pacifique
APROCOM	Association des producteurs écologistes de Molinopampa
APV	Accord de partenariat volontaire
AR-MDP	Volet boisement et reboisement du Mécanisme de Développement Propre du Protocole de Kyoto
BANP	Parc national de Bantang Anai
BKNP	Parc national de Betung Kerihun
BWP / PTB	Programme de travail biennal (OIBT)
C & I	Critères et des indicateurs de la gestion forestière durable
CCBA	Alliance Climat, Communauté et Biodiversité
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CdP	Conférence des Parties
CE	Commission européenne
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communautééconomique des Etats de l'Afrique
CFC	Fonds commun pour les produits
CFE / EFC	Entreprise forestière communautaire
CFME	Programme thématique OIBT sur la gestion et les entreprises des forêts communautaires
CIBT	Conseil international des bois tropicaux
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
CITES	Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore
CLI	Initiative de pays
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COFO	Comité de la FAO sur les forêts
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
CONFLAT V	Cinquième Congrès forestier d'Amérique latine
CRIWI	Institut de recherche sur l'industrie du bois, Académie chinoise de foresterie
CTO	Certificat d'origine d'un bois
DPT	Document de programme thématique
ERF	Evaluation des ressources forestières de la FAO
EUTR	Réglementation de l'Union européenne sur le bois
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	Mécanisme de partenariat pour le carbone forestier (Banque mondiale)
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
FORDA	Organisme de recherche-développement forestier du Ministère indonésien des forêts
FRIM	Forest Research Institute Malaysia (Institut malaisien de recherche forestière)
FSC	Forest Stewardship Council
FSMS	Système de surveillance des stocks forestiers

FUNTAC	Fondation de l'État d'Acre pour la technologie
GCSC	Groupe consultatif de la société civile (OIBT)
GDF	Gestion durable des forêts
GLOMIS	Système mondial d'information sur la mangrove
GTZ	Deutsche Gesellschaft für TechnischeZusammenarbeit
HoB	Heart of Bornéo
IDE	Programme thématique sur le développement et la rentabilité de la filière bois (OIBT)
IFIA	Association inter-africaine des industries forestières
IIDD	Institut international du développement durable
ILC/CIL	Comité International de liaison
INAB	Office national des forêts du Guatemala (Instituto Nacional de Bosques)
INRENA	Institut national péruvien des ressources naturelles (Instituto Nacional de Recursos Naturales)
ISME	Société internationale pour les écosystèmes de la mangrove
IUFRO	Union internationale des organismes de recherche forestière
JBCL	John Bitar & Company Ltd
JICA	Japan International Cooperation Agency (organisme japonais de cooperation internationale)
LEWS	Conservatoire naturel de Lanjak Entimau
MBNP	Parc national Meru Betiri
MDP	Mécanisme de Développement Propre du protocole de Kyoto
MEA	Accord environnemental multilatéral
MINEEF	Ministère de l'Environnement, desEaux et Forêts de Côte d'Ivoire
MP	Protocole de surveillance
MRV	Suivi, rapports et vérification
NLAPO	Organisation nationale de promotion des boisements
ODEF	Office de développement et d'exploitation des forêts
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OLMS	Système OIBT de suivi en ligne
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PAN	Plan d'action national
PBTS	Produit bois de transformation secondaire
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
PE	Protocole d'entente
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PME	Petites et moyennes Entreprise
PPT	Profil de programme thématique
PSE	Paiement pour services environnementaux
PT	Programme thématique
REDD	Réduction des émissions résultant du déboisement et à la dégradation des forêts
REDDES	Programme thématique OIBT de lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et pour la valorisation des services environnementaux des forêts tropicales
RIFFEAC	Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale
SECO	Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse
TAG	Groupe consultatif sur le commerce (OIBT)
TBCA	Aire protégée transfrontalière
TFD	Tropical Forest Dialogue
TFLET	programme thématique de l'OIBT sur l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce
TLAS	Système d'assurance de la légalité du bois

TMT	Programme thématique de l'OIBT sur la transparence du commerce et du marché
TPAC	Comité consultatif de programme thématique (OIBT)
TWNA	The World News Agency
UICN	Alliance mondiale pour la nature
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'utilisation des terres et foresterie
VCS	Normes carbone vérifiées
VLO	Vérification d'origine légale

Le projet OIBT PD 528/08(F) – Vers une production durable de bois d'acajou indigène au Ghana vise à développer une stratégie intégrée de création de plantations d'acajou intégrant un certain nombre de mesures de lutte contre les ravageurs reposant sur une solide évaluation des résultats d'expérience.

Le projet OIBT PD 349/05 vise à contribuer à la conservation et à l'exploitation durable des mangroves des plaines côtières de Veracruz (Mexique)

L'OIBT EN BREF

Notre Mission

Faciliter la discussion, la concertation et la coopération internationale sur les questions intéressant le commerce international et l'exploitation des bois tropicaux et la gestion durable de leur base de ressource.

Bref historique

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a été créée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies en 1986 dans un contexte marqué par la préoccupation croissante que suscitait le devenir des forêts tropicales dans l'ensemble du monde. Alors que l'inquiétude face au rythme de la déforestation constatée dans de nombreux pays tropicaux était largement partagée, il fut également convenu que le commerce des bois tropicaux constituait l'une des clés du développement économique dans ces mêmes pays. Le rapprochement de ces deux phénomènes en apparence disparates résume l'histoire de l'OIBT.

Les origines de l'OIBT remontent à 1976 lorsque la longue série de négociations qui devait aboutir à la conclusion du premier Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) débuta à la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans le cadre du Programme de cette Organisation relatif aux produits de base.

Alors qu'au début des années 1980 se négociait le premier AIBT, l'inquiétude sur le sort des forêts tropicales ne faisait que croître et la communauté internationale fut appelée à prendre des mesures. À cette époque, la conservation des forêts était devenue un thème de négociation non moins pris en compte que le commerce. On trouve ainsi son importance inscrite au préambule de l'Accord, dans lequel elle figure à part égale avec le commerce. Les concepteurs de l'accord estimaient en effet qu'un commerce des bois tropicaux florissant, dès lors qu'il repose sur une bonne gestion des ressources forestières, a un rôle déterminant à jouer dans l'instauration du développement durable grâce d'une part à son apport de précieuses devises étrangères et aux créations d'emplois qu'il permet, d'autre part à la protection qu'il assure aux forêts naturelles contre la destruction, la dégradation et le pillage. Le résultat final de ces négociations fut l'AIBT de 1983, qui n'était pas un accord de produit de base au sens classique du terme. Il s'agissait en réalité d'un accord portant autant sur la conservation et la mise en valeur des forêts que sur le commerce. En effet, cet accord précédait dans le temps les préoccupations émises dans le rapport Brundtland de 1987 qui devait se trouver au cœur des débats du Sommet de la Terre de 1992, et ses composantes relatives au commerce s'en trouvaient être tout autant des instruments au service de la conservation des forêts tropicales que des fins en elles-mêmes. L'AIBT de 1983 régit le travail de l'Organisation jusqu'au 31 décembre 1996, date à laquelle il a été remplacé par l'AIBT de 1994. Les négociations devant conduire à l'instauration d'un accord appelé à succéder à celui-ci se sont conclues en 2006, à nouveau sous les auspices de la CNUCED. L'AIBT de 2006 est entré en vigueur le 7 décembre 2011.

L'AIBT de 2006 repose sur les fondations mises en place par les accords précédents, en s'attachant à la filière forêt-bois dans le monde tropical et la gestion durable du capital forestier tout en encourageant le commerce du bois et un meilleur aménagement des forêts. Il comporte en outre des dispositions relatives à l'échange d'informations, notamment l'échange de données sur le commerce des bois non tropicaux, et permet l'examen de questions extérieures ayant une incidence sur les bois tropicaux.

Siège

Le siège de l'OIBT est situé à Yokohama, au Japon. Il y a deux (2) bureaux régionaux, l'un à Libreville (Gabon) pour la région Afrique et à Brasilia (Brésil) pour l'Amérique latine et Caraïbes.

CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX ET COMITÉS ASSOCIÉS

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION

14-19 NOVEMBRE 2011, LA ANTIGUA GUATEMALA, GUATEMALA.

La quarante-septième session du Conseil international des bois tropicaux et les sessions conjointes des comités ont été réunies à La Antigua Guatemala (Guatemala) du 14 au 19 novembre 2011. Ont assisté ces réunions les délégués de trente-six (36) pays membres de l'OIBT et de l'Union européenne. Étaient également présents trente-six (36) observateurs de pays membres potentiels, d'organismes des Nations Unies et d'organismes spécialisés, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non-gouvernementales, et du secteur privé. La session a été ouverte par le président du Conseil, M. Bilé Joachim Allogho (Gabon) et a été honoré de la présence de S.E. Christian Magnagna, ministre des Eaux et Forêts du Gabon, S.E. Señor Juan Alfonso De León Garcia, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Alimentation du Guatemala, qui représentait le Guatemala à l'ouverture, et de Madame Jan McAlpine, directrice du Forum des Nations Unies sur les Forêts. The Forty-seventh Session of the International Tropical Timber Council reviewed the status of ratification of the new International Tropical Timber Agreement, 2006 (ITTA, 2006) by member countries, and agreed on transitional measures until its entry into force. However, the ITTA, 2006 definitively entered into force on 7 December 2011, in accordance with Article 39(1) of the Agreement.

Le président s'est référé au rapport sur l'état de l'aménagement des forêts tropicales en 2011 qui mentionne que les politiques forestières dans le monde tropical évoluent en accord avec les travaux normatif de l'OIBT et que la gestion forestière fait des progrès, notamment que la superficie totale des forêts en gestion durable est en augmentation, étant passé d'un niveau proche de zéro en 1988 à 53 millions d'hectares en 2010. Il a également fait état de l'assistance que l'Organisation a fournie à ses pays membres dans la mise en œuvre d'un millier de projets dans les trois régions de production, à savoir l'Afrique, l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine et a exprimé ses sincères remerciements à la communauté des bailleurs de fonds pour son assistance. Il a cependant appelé à une plus grande assistance aux pays producteurs, en rappelant que les problèmes du déboisement et de la dégradation forestière demeurent persistants dans de nombreux pays tropicaux et que l'Amérique latine et l'Afrique comptaient le taux annuel de perte de forêts le plus élevé pour la période 2000-2010. Le président a engagé tous les pays membres à redoubler leurs efforts en vue de mettre un frein à la destruction et la dégradation des forêts.

Dans son allocution liminaire, S.E. M. Juan Alfonso De León Garcia, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation du Guatemala a exprimé sa gratitude au Conseil d'avoir répondu à l'invitation du gouvernement du Guatemala consistant à accueillir la quarante-septième session du Conseil. Il a souligné l'importance que revêt cette occasion et a indiqué que le nom « Guatemala » signifiait « le pays des arbres ». Il a mentionné cependant que dans un contexte de forte croissance démographique, les ressources forestières du Guatemala avaient considérablement décru et ce en dépit du fait que 33 pour cent du territoire national avaient été classés en aires protégées. Le ministre a déclaré que le Guatemala était le berceau de la civilisation Maya en rappelant que la force que représentent les ressources forestières se trouve dans leur diversité et qu'elles doivent être exploitées sur un mode durable en accord avec les objectifs de l'OIBT.

Dans son allocution de bienvenue M. Josué Morales Ivan Dardon, directeur de l'INAB, a indiqué que la mise en place de l'INAB avait permis la reconstitution de plus de 100 000 ha de massifs forestiers qui avaient perdu leur couvert. Il a déclaré que depuis son adhésion à l'OIBT, le Guatemala a reçu un appui dans l'exécution de 8 projets pour un coût total d'environ 2 millions de dollars, ce qui contribue à la gestion durable et la conservation des forêts du Guatemala, et il a remercié les donateurs de leur soutien financier. Il a également indiqué que le secteur forestier actuel du Guatemala était beaucoup plus organisé, avec de nombreux intervenants dont le secteur privé, les ONG environnementales et les propriétaires fonciers.

Dans sa déclaration au Conseil, SEM Christian Magnagna, Ministre des Eaux et Forêts du Gabon, a informé le Conseil que des progrès sensibles avaient été accomplis par le Gabon dans la gestion durable de ses ressources forestières, avec plus de 2,0 millions d'hectares de forêts certifiées par le FSC. En matière de conservation, le gouvernement du Gabon a mis en place un réseau de treize parcs nationaux représentant 11 % du territoire national en conformité avec son engagement pris lors de la CdP 10 de la CDB qui s'est tenue à Nagoya, au Japon en 2010. L'objectif du gouvernement est de mettre 17 % soit 4,0 millions d'hectares de son territoire national en zones protégées ; il a appelé à un appui de la part des partenaires au développement. Le ministre a déclaré que, avec un taux de déforestation de moins de un pour cent, la couverture forestière du Gabon était l'une des plus denses au monde.

La quarante-septième session du Conseil international des bois tropicaux a examiné l'état de la ratification du nouvel accord international de 2006 sur les bois tropicaux (AIBT, 2006) par les pays membres, et elle décidé de mesures transitoires jusqu'à son entrée en vigueur. Toutefois, l'AIBT de 2006 st entré définitivement en vigueur le 7 décembre 2011, en application de l'article 39 (1) de l'Accord.

Un financement supplémentaire pour des projets, des avant-projets et activités totalisant US $ 12,4 millions ont été promis au cours de la quarante-septième session du CIBT. La majeure partie du financement annoncé lors de la session (10 millions de dollars) servira à épauler la mise en œuvre de 12 projets et un avant-projet (y compris le financement supplémentaire d'un projet en cours). Les nouveaux projets financés comprennent un projet visant à mettre au point un système d'information sur la productivité des forêts au Guatemala, pays où la session du Conseil a été accueillie et un autre projet consistant à poursuivre l'aménagement d'une zone de conservation transfrontalière entre l'Indonésie et l'État malaisien du Sarawak. Deux grands projets ont été financés dans le cadre d'une nouvelle initiative de collaboration avec la Convention sur la diversité biologique consistant à développer des établissements de formation forestière dans les pays membres d'Afrique centrale et de soutenir la conservation de la biodiversité dans les pays amazoniens. Des financements ont également été pourvus pour un grand projet d'élaboration et de mise en œuvre d'un système de suivi du bois en Afrique reposant sur les empreintes génétiques ADN et les isotopes stables.

D'autres projets doivent favoriser la réadaptation communautaire des forêts dégradées au Ghana, l'exploitation durable du bambou en Indonésie, une meilleure gouvernance forestière aux Philippines et la valorisation industrielle du bois au Pérou.

Les promesses de financement annoncées lors de cette session comprenaient également un surcroît de financement octroyé à la mise en œuvre du programme thématique de l'OIBT relatif au respect des réglementations forestières dans le monde tropical (220 000 $EU) et un programme en cours destiné à améliorer la capacité des membres à mettre en œuvre les dispositions découlant de l'inscription d'essences tropicales à bois d'œuvre sur les listes de la CITES (230 000 $EU). D'autres activités doivent mises en œuvre dans le cadre de ces programmes à compter de 2012.

47ème session du CIBT à La Antigua Guatemala

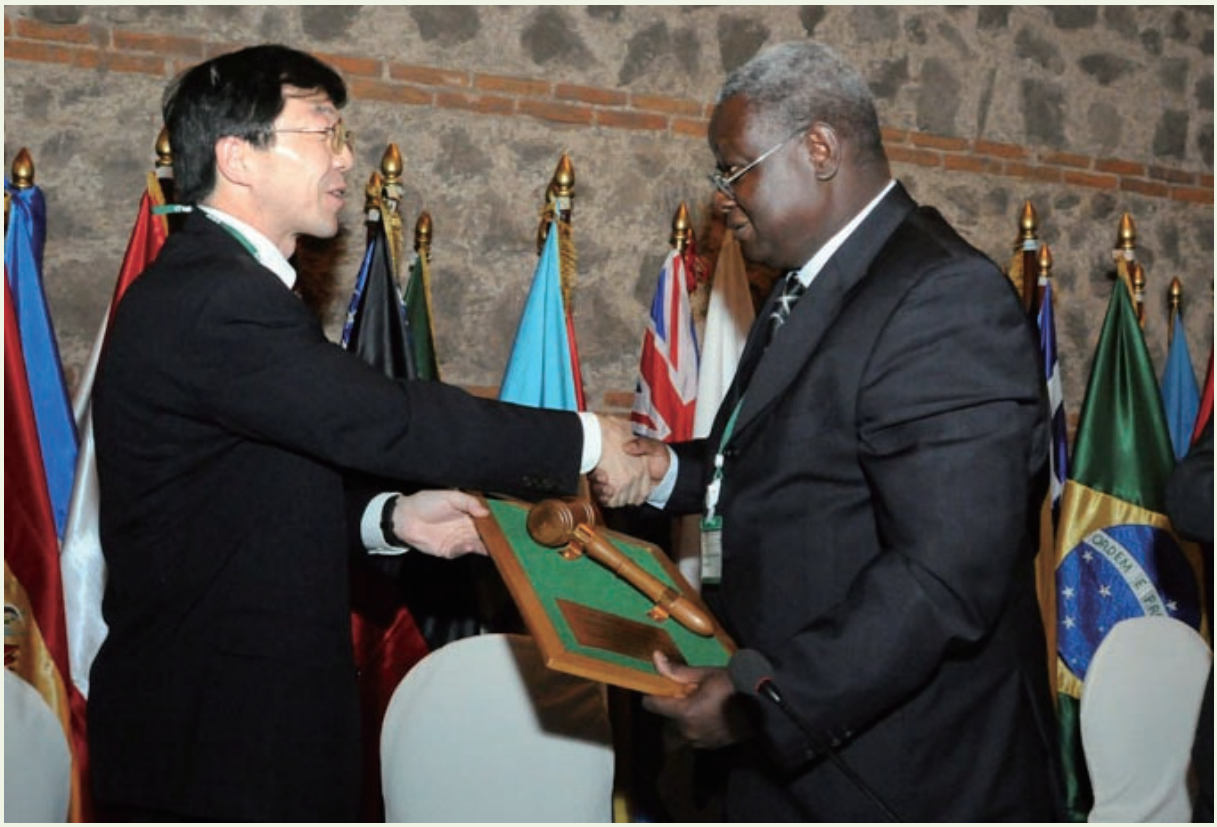

Comme le veut la tradition à l'OIBT, le président sortant M. Bilé Allogho Joachim (Gabon) (à droite) cède le marteau de président de séance orné de son cadre au président entrant, M. Makoto Ozawa (Japon) (à gauche), lequel le remercie de cette passation des fonctions que son homologue gabonais a occupées en 2011.

Les financements mis à disposition pour les activités entrant dans le cadre du Programme de travail bien-nal de l'OIBT 2012-2013 serviront à faciliter le travail de l'OIBT lié au changement climatique, de permettre la participation de l'OIBT à la Conférence Rio +20 en 2012, de promouvoir des opérations rentables de valo-risation industrielle du bois par les petites et moyennes entreprises et de rendre possible la création d'un réseau d'apprentissage pour la restauration du paysage forestier. A également été annoncé le financement du nouveau plan d'action (2013-2018) et l'Organisation et celui de la poursuite des travaux sur la révision des lignes directrices pour la gestion durable des forêts tropicales. Le Fonds Freezailah pour les bourses a également été ré-abondé par le Conseil, en ajoutant 400 000 $ à ses ressources, ce qui doit permettre à ce précieux programme de continuer à offrir des bourses à des candidats méritants.

Les bailleurs de fonds qui se sont manifestés durant cette la session ont été les gouvernements du Japon, de la Suisse, d'Allemagne, des États-Unis, d'Australie et de Corée. Des fonds ont été également octroyés par certains bailleurs de fonds du secteur privé. On trouvera des descriptifs de tous les projets et avant-projets nouvellement financés à l'annexe 3 au présent.

ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 2006 SUR LES BOIS TROPICAUX

L'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux a été adopté le 27 janvier 2006 à Genève par la Conférence des Nations Unies pour les négociations d'un accord destiné à succéder à l'Accord international de 1994 sur les bois tropicaux. Conformément à son article 36, du 3 avril 2006 et jusqu'au 7 janvier 2012, l'Accord a été ouvert au Siège des Nations Unies à New York à la signature des gouvernements invités à la Conférence des Nations Unies pour les négociations de l'accord destiné à succéder à l'Accord International de 1994 sur les bois tropicaux.

M. Kenzo Oshima, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent du Japon (Pays hôte de l'OIBT) aux Nations Unies, signant l'AIBT de 2006 le 16 février 2007 au siège des Nations Unies de New-York

L'AIBT de 2006 est entré en vigueur à titre définitif le 7 décembre 2011, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de son article 39. Conformément aux dispositions de la Décision 3 (XLI), la période de prorogation de l'AIBT de 1994 a donc été résiliée. La ratification de l'Accord par le Gouvernement du Bénin, le 7 décembre 2011, a déclenché l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006.

Au 7 décembre 2011, six (6) pays membres producteurs et un (1) pays membre consommateur avaient signé l'Accord, et trente-sept (37) pays membres consommateurs, dont l'Union européenne et vingt-cinq (25) pays membres producteurs avaient ratifié, accepté ou approuvé l'Accord ou avaient déposé des notifications d'application provisoire.

M. Leslie Kojo Christian, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent de la mission permanente du Ghana aux Nations Unies, signant l'AIBT de 2006 au siège des Nations Unies de New York le 7 octobre 2008.

MEMBRES DES BUREAUX DU CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX ET DES COMITÉS ASSOCIÉS EN 2011

Conseil

Président	M. Joachim Bilé Allogho (Gabon)
Vice-Président	M. Makoto Ozawa (Japon)

Information économique et information sur le marché

Président	M. Josue Ivan Morales (Guatemala)
Vice-Président	M. Rob Busink (Pays-Bas)

Reboisement et gestion forestière

Président	M. Patrick Hardcastle (Royaume-Uni)
Vice-Président	M. Abdul Rahman Abbul Rahim (Malaisie)

Industrie forestière

Président	M. Samuel Ebia Ndongo (Cameroun)
Vice-Président	M. James Gasana (Suisse)

Finance et administration

Président	M. Agus Sarsito (Indonésie)
Vice-Président	M. Atsushi Suginaka (Japon)

Porte-parole

Producteurs	Mme Carolina Costellini (Brésil)
Consommateurs	Mme Ellen Shaw (États-Unis)

Le projet OIBT PD386/05(F) a mis au point des techniques adaptées à la plantation d'essences indigènes de Bali (Indonésie) et a créé 2500 ha de plantation avec la participation des communautés riveraines.

Le projet OIBT RED-PPD 006/09 Rev.2 (F) cherche à développer la gestion durable des forêts et à mettre en place des mécanismes financiers découlant de la gestion et de la conservation des ressources et des services environnementaux dans 16 municipalités des départements de Huehuetenago et Quiché au Guatemala tout en offrant un mécanisme d'adaptation au changement climatique.

TRAVAUX DE POLITIQUES

Initiative de collaboration entre l'OIBT et la CDB en matière de préservation des forêts tropicales

Dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité en 2010 et de l'Année internationale de la Forêt en 2011, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont signé un protocole d'entente visant à renforcer la collaboration dans la poursuite de leurs objectifs communs de conservation et de gestion durable des ressources forestières tropicales. En octobre 2010 pour les premiers et en décembre 2010 pour le second les organes directeurs de la CDB et le CIBT ont adopté des décisions par lesquelles ils se félicitaient de la collaboration de l'OIBT et de la CDB (décision X/36 de la CDB et décision 6(XLVI) du CIBT).

L'objectif global de cette initiative est d'améliorer la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales avec la participation directe des acteurs locaux, de faire face aux principaux agents et facteurs de la perte de biodiversité dans les forêts tropicales, à savoir la déforestation et la dégradation des forêts.

L'initiative vise à atteindre quatre résultats clés, avec l'aide des bailleurs de fonds et avec l'étroite collaboration des partenaires dans les pays membres producteurs :

- Renforcement de la capacité locale à assurer la conservation de la biodiversité dans les forêts de production et la réhabilitation des forêts dégradées et secondaires;
- Amélioration de la conservation et de la gestion des aires protégées, notamment grâce à l'instauration d'aires protégées, et la conservation transfrontalière;
- Sauvegarde de la biodiversité des forêts tropicales dans les interventions forestières, y compris dans les projets relevant de la REDD+;
- Amélioration de la condition sociale des populations riveraines et des groupes autochtones grâce à la conservation de la biodiversité et à l'exploitation durable des ressources naturelles.

Les résultats escomptés de cette initiative devraient être atteints grâce à un travail en faveur de la gestion durable des forêts (GDF), avec un accent particulier sur la protection de la biodiversité; la surveillance des forêts et la gestion adaptative devant permettre d'engendrer de multiples avantages sur un mode durable, la protection contre les espèces envahissantes, et la valorisation des forêts tropicales naturelles permettant de parer à toute modification d'occupation des sols.

L'OIBT doit conduire la mise en œuvre de l'initiative proposée en concertation étroite avec le Secrétariat de la CDB, les bailleurs de fonds, d'autres partenaires et plus particulièrement les pays bénéficiaires. Les pays intéressés devront soumettre une note conceptuelle au Secrétariat de l'OIBT en indiquant leur intention d'élaborer un projet ou une activité spécifique dans le cadre de cette initiative. Les secrétariats de la CDB et de l'OIBT évalueront la pertinence de la demande ainsi que le choix des parties prenantes retenues par le pays dans sa soumission, en vue d'offrir leur concours éventuel à la formulation d'une proposition de projet complète et à la collecte de fonds. Les bailleurs de fonds seront invités à allouer des fonds à tout projet spécifique de l'initiative ou bien de le faire en contribution à l'initiative sans assigner à cette contribution une affectation particulière.

Un comité consultatif sera créé pour superviser et encadrer le développement d'ensemble de l'initiative vers son objectif et les résultats qu'on en escompte ; devront siéger à ce comité des représentants des secrétariats de l'OIBT et de la CDB et une représentation équilibrée des pays bailleurs de fonds et bénéficiaires.

En se fondant sur le protocole d'entente et les décisions du CIBT et de la CdP, a été créée une initiative de collaboration de caractère ambitieux, dans le cadre programmatique OIBT, en vue d'identifier et de mettre en œuvre des projets sur une période initiale de 4 années (2011-2014), avec un budget indicatif de 15 millions de dollars

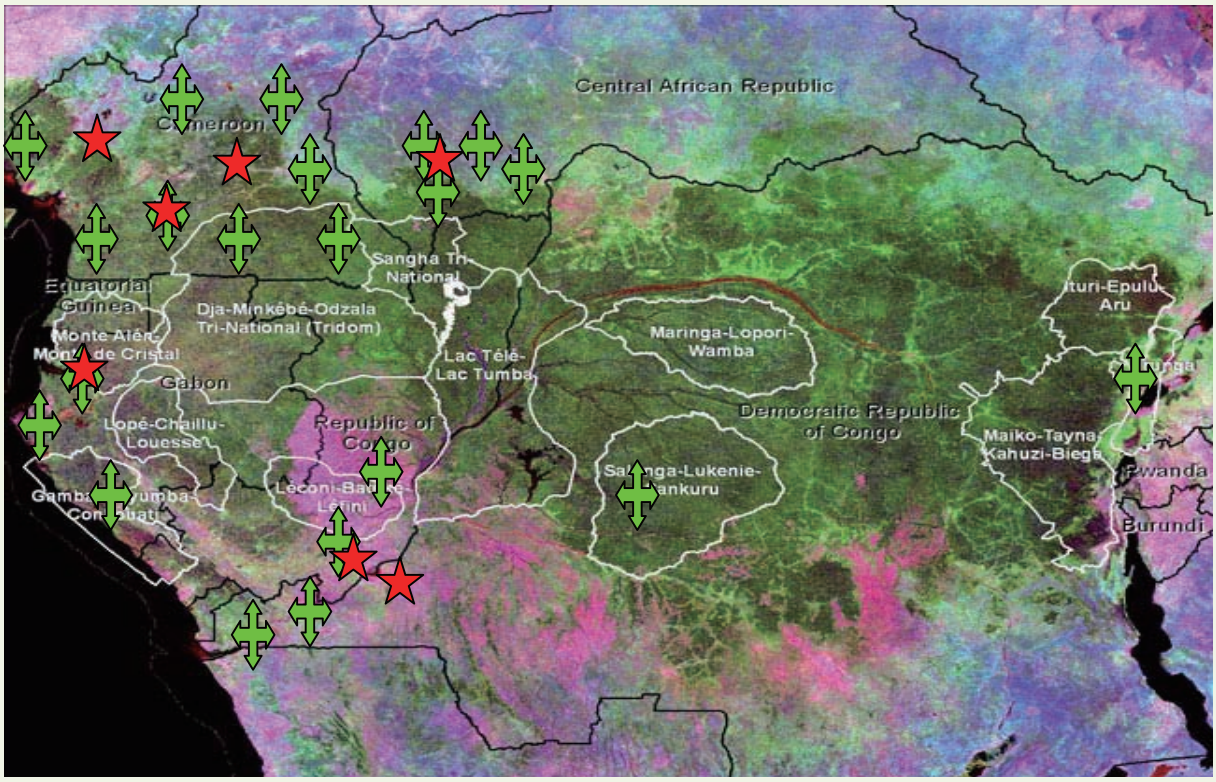

Carte de la végétation du bassin du Congo et des principales aires protégées (source : WRI/GFW, 2008)

Emplacement des sept établissements de formation RIFFEAC

Emplacement des stations forestières servant de forêts écoles aux établissements de formation RIFFEAC

US (environ 5 millions par région : Afrique, Amérique latine et des Caraïbes, Asie-Pacifique).

L'OIBT a par conséquent mis au point un projet sous-régional de 5 ans destiné à aider les pays membres de l'OIBT du Bassin du Congo (Cameroun, République centrafricaine, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo) en matière de gestion durable des forêts (GDF), tout en assurant la conservation de la biodiversité dans la sous-région du Bassin du Congo. Ce projet, intitulé « Renforcement des capacités des établissements de formation forestière membres du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) » a été approuvé à la 47e session du CIBT au Guatemala en novembre 2011. La somme de 4,4 millions de dollars représentant la part budgétaire OIBT a été pourvue avec le soutien des gouvernements du Japon, de la Suisse et de la Belgique. Plus précisément, ce projet vise à renforcer les capacités des établissements dispensant des formations à la foresterie et à la gestion de l'environnement en Afrique centrale en vue de les rendre à même de former le personnel qualifié qui doit mettre en œuvre la gestion durable des forêts tout en assurant la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo.

Dans le cadre de l'initiative de collaboration OIBT-CDB pour la conservation des forêts tropicales, le gouvernement du Japon s'est également engagé en 2011 à verser un total de 1,320,224.00 dollars E.U pour financer un projet de renforcement des capacités à assurer une gestion forestière écologiquement responsable et la conservation de la biodiversité dans les forêts aménagées de l'Amazonie pour les pays amazoniens membres de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne (ACTO).

Dans le cadre du même programme, le gouvernement du Japon avait promis en 2010 un apport de 2 051 039,00 $E-U en financement de la gestion « du complexe des forêts protégées du Triangle d'émeraude dans l'intérêt d'une coopération transfrontalière dans la conservation de la biodiversité entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos (Phase III) ».

De nombreux pays membres de l'OIBT se sont félicités de l'initiative conjointe OIBT-CDB. Certains de ces commentaires sont reproduits ci-dessous :

Atsushi Suginaka (Japon)

« En tant que pays hôte du siège de l'OIBT exerçant aussi la co-présidence de la CDB, le Japon estime que l'initiative de collaboration entre l'OIBT et de la CDB constitue un outil précieux et efficace dans la perspective de la gestion durable des forêts et de la conservation de la biodiversité. Le Japon apportera un soutien financier à l'activité PP-A/47-266 "Renforcement des capacités pour les pays membres de l'ACTO dans la gestion forestière écologiquement responsable et la conservation de la biodiversité dans les forêts aménagées d'Amazonie", et il espère que le financement de cette activité servira d'incitation à ratifier au plus tôt l'AIBT de 2006 dans la région latino-américaine. »

Abdul Rahman Hj. Abdul Rahim (Malaysia)

« La Malaisie reconnaît l'importance de la conservation de la diversité biologique ainsi que celle de la protection et de l'amélioration de la qualité de l'environnement. Afin d'assurer la protection et la conservation des ressources biologiques dans l'intérêt des générations présentes et futures, la Malaisie a signé plus de deux cents accords environnementaux multilatéraux (AEM) et des instruments juridiquement contraignants, y compris, la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention du patrimoine mondial (WHC), la Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore (CITES), la Convention Ramsar, la CCNUCC, le protocole de Kyoto, et l'initiative Cœur de Bornéo (HOB). »

« La Thaïlande est reconnaissante au gouvernement du Japon de son financement du projet PD 577/10 Rev 1 (F) "Gestion du complexe des forêts protégées du Triangle d'Émeraude pour promouvoir la coopération au service d'une conservation transfrontalière de la biodiversité entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos (Phase III)" dans le cadre de l'initiative de collaboration OIBT-CDB. La Thaïlande est également reconnaissante aux gouvernements de la Suisse et des États-Unis de leur concours apporté aux premières phases du projet et elle déplore le retard pris dans la signature de l'accord de projet, lequel s'explique par les longues procédures bureaucratiques internes, les inondations en Thaïlande, qui ont touché Bangkok, ainsi que la situation politique dans le pays. »

Suchat Kalyawongsa (Thaïlande)

« La situation politique en Côte d'Ivoire a nui à la pleine participation du pays aux activités organisées par l'Organisation et nous espérons que la situation revienne bientôt à la normale afin de permettre la pleine participation du pays aux activités financées par l'OIBT. La Côte d'Ivoire se félicite de l'initiative de collaboration OIBT-CDB. Le pays a déjà réalisé une étude de faisabilité dans la réserve de biosphère située le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, qui a été financée par l'organisme *Wildlife Chimpanzee*. L'étude de faisabilité a préconisé la création d'une réserve de conservation transfrontalière devant protéger la biodiversité dans la région et nous espérons que l'initiative de OIBT-CBD apportera son concours à ce projet. »

Roger Yao Kuadio (Côte d'Ivoire)

Faits nouveaux intervenus à la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux

En 2011, le Conseil a continué de suivre l'actualité de la CCNUCC concernant les forêts et ses implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux.

À sa quarante-septième session à La Antigua Guatemala (Guatemala) un rapport sur les travaux de la CCNUCC concernant la réduction des émissions imputables au déboisement et à la dégradation des forêts, et ses implications pour les forêts tropicales et les producteurs de bois tropicaux, a été présenté par **Mme Carmenza Robledo (Consultant)**.

Ce rapport signale que deux thèmes étaient en discussion à la CCNUCC concernant les forêts :

- Utilisation des activités forestières dans une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto par le biais du mécanisme MDP A / R souple ; et
- REDD + : approches politiques et incitations positives sur les questions relatives à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.

La CdP 16 de la CCNUCC à Cancun (Mexique) a adopté la décision suivante relative à la REDD+ :

- Reconnaissance de l'importance de la REDD+ pour l'atténuation du changement climatique;
- Les activités comprises dans la REDD+ ont été précisées, mais aucune définition n'en a été fournie;
- Présentation des trois phases de la REDD+ :
  - Phase I : Préparation;
  - Phase II : Investissements, et
  - Phase III : Paiements indexés sur les performances

Les pays en développement partenaires ont été priés par la 16ème conférence des parties CCNUCC d'effectuer les activités suivantes :

(a) Concevoir une stratégie ou un plan d'action national;
(b) Fixer un niveau d'émission de référence national pour les forêts ou niveau (national ou infranational) de référence pour les forêts ;
(c) Concevoir un dispositif national de veille sur la forêt, solide et transparent ;
(d) Concevoir un dispositif d'information sur les garanties sociales et environnementales.

Le rapport a noté que la REDD+ était un secteur émergent où les membres producteurs de l'OIBT acquéraient de l'expérience et que les aspects pertinents dans les discussions actuelles étaient les suivants :

- Méthodes permettant de quantifier et de suivre l'évolution des stocks de carbone dans la REDD+
- La mise en œuvre, suivi et les rapports sur les garanties, y compris la gouvernance
- Mécanisme(s) de financement des trois phases de la REDD+
- Opérationnalisation du mécanisme REDD+.

Les membres producteurs de l'OIBT acquièrent une expérience très utile grâce à la REDD+ par le biais du Programme thématique de l'OIBT sur la REDDES et ceux-ci ont renforcé la capacité des pays membres de l'OIBT à identifier les possibilités d'action, les méthodes et les obstacles à la mise en œuvre future du mécanisme REDD+.

Carmenza Robledo (Consultant)

Datuk Aziyah Mohammed (Malaisie)

« La Malaisie a pris acte des possibilités d'explorer une approche globale d'atténuation du changement climatique à travers la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, y compris la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement, grâce aux principes et mécanismes de la REDD+ qui prévoient le versement d'une indemnité aux économies en développement pour la conservation des forêts. La Malaisie espère que des mesures énergiques seront prises par les partenaires concernés afin de s'assurer que la REDD+ devienne une réalité et permette une plus large participation des pays en développement. »

« Le Brésil n'est pas opposé à la production de rapports sur les négociations de la CCNUCC et de fait le Brésil s'était déjà prononcé en faveur de l'inclusion de certaines activités relatives au changement climatique dans les précédents programmes de travail biennaux de l'Organisation. Toutefois, les rapports produits sur les négociations de la CCNUCC devraient être entièrement neutres et en cas de positions litigieuses tous les points de vue doivent être présentés de manière impartiale en se gardant de toutes prescriptions ou recommandations. »

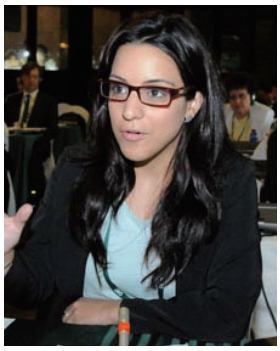

Carolina Costellini (Brésil)

Les délégués indonésiens Sri Murniningtyas, Riva Rovani, Maidiward

«L'Indonésie est au stade de la conclusion de sa phase de préparation à la REDD+ à travers sa coopération bilatérale avec l'Australie, l'Allemagne et le Japon ainsi que sa coopération multilatérale avec l'OIBT. La REDD+ est toujours en préparation et les pays explorent à présent divers mécanismes de mise en œuvre de la REDD+ et c'est sur cette base que l'Indonésie a entrepris des activités de démonstration et d'études REDD+, y compris des études en collaboration avec Marubeni Corporation et d'autres organismes collaborateurs ».

« Il est important pour les pays membres de l'OIBT d'être tenus informés des développements de la CCNUCC qui concernent les forêts sachant que des mécanismes financiers en cours de mise en place sont appelés à revêtir une importance pour le financement de la gestion durable des forêts. La Norvège se réjouit de constater que le Programme thématique OIBT REDDES fournit l'occasion d'une expérience précieuse pour les pays membres et qu'il témoigne de l'importance de l'Organisation dans le domaine de la gestion durable des forêts. »

Jon Heikki Aas (Norway)

Neria Andin (Philippines)

« Les Philippines affirment leur participation à la phase préparatoire de l'ONU-REDD et invitent l'OIBT et d'autres partenaires du développement à fournir une assistance gratuite aux pays membres producteurs dans la phase de préparation à la REDD. »

Renforcement de la coopération entre l'ITTO et la CITES

En 2011, le programme OIBT-CITES a continué à renforcer dans les pays membres les capacités à mettre en œuvre des engagements de la CITES pour les bois tropicaux. Des activités ont été menées dans tous les États de l'aire couverts par le programme (Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Indonésie, Malaisie, Bolivie, Brésil et Pérou), avec de nombreuses activités déjà réalisées. Le programme a aidé les pays à mener à bien les avis de commerce non préjudiciable et les quotas d'exportation établis pour les trois espèces de bois principaux, à savoir le ramin (Gonystylus spp.), afrormosia (Pericopsis elata) et l'acajou (Swietenia macrophylla) inscrites à l'Annexe II.

Le programme a également dispensé des formations qui ont permis le développement d'autres capacités en matière d'identification des bois, de leur traçabilité dans la filière, de facteurs de conversion, etc. dans un certain nombre de pays. Les activités les plus récentes ont facilité la reprise de la commercialisation de Pericopsis elata et Prunus africana (ce dernier avec l'aide du secteur privé) mettant ainsi fin aux suspensions de leur commerce dans plusieurs pays africains en raison de la non-conformité avec les réglementations de la CITES; Le programme a également produit une étude du marché et de l'offre pour Cedrela odorata (une essence répertoriée à l'Annexe III), et il a permis l'élaboration en quatre langues (anglais, français, espagnol et chinois) d'un guide d'identification CITES des espèces arborées répertoriées aux annexes de la Convention. Des données de référence ont été constituées sur la biologie et le commerce de toutes les espèces viées par le programme.

La Suisse, l'Allemagne et plusieurs entreprises du secteur privé et des groupes pharmaceutiques sont devenus bailleurs de fonds du programme en 2010-11, leur contribution venant s'ajouter aux financements mis à disposition par la CE, les États-Unis et d'autres bailleurs. La Norvège a pourvu un financement par l'intermédiaire du programme de soutien aux mesures connexes à l'inscription de ligneux malgaches dans les listes de la CITES (programme dont l'instauration était prévue par une décision de la CITES CdP 15) et des négociations étaient en cours avec ce pays en vue de déterminer comment lui apporter l'assistance la plus efficace possible. Des négociations étaient également en cours avec l'Allemagne en vue de financer conjointement un atelier pour les pays africains membres et d'envisager quelles éventuelles espèces arborées supplémentaires nécessitant une protection particulière pourraient bénéficier d'une inscription dans les listes CITES.

Le programme a été sollicité largement au-delà de ses ressources disponibles, si bien que de nombreuses activités admissibles qui ont été soumises par les pays sont encore en attente de financement. L'OIBT et la CITES ont par conséquent soumis une deuxième demande de subvention à la CE portant sur une période de 4 ans (2012-15) pour un montant total de 7,5 millions d'euros (soit $ 10 millions) ; cette subvention a été accordée par la CE ; celle-ci s'est par la suite engagée à hauteur de 5,0 millions d'euros pour la deuxième phase du programme, ce qui laisse un solde de 2,5 millions d'euros qui doit être financé par des bailleurs de fonds autres que la CE, soit principalement par le biais des programmes de travail OIBT biennaux des périodes 2012-13 et 2014-15.

Samuel Ebia Ndongo
(Cameroun)

« Grâce au programme OIBT-CITES un système de quotas a été convenu pour les exportations camerounaises de Prunus africana en vigueur depuis septembre 2010. Le programme a permis au Cameroun de mettre en place un système de gestion durable de cette espèce, ce qui a permis au pays de négocier avec l'Union européenne. Le programme a également rendu possible la mise en place au Cameroun d'un dispositif encadrant la commercialisation de Pericopsis elata pour 2010 et les données recueillies à ce jour permettront au pays de produire des informations nécessaires à la prochaine réunion du Comité des plantes de la CITES en mars 2012. »

Enzo Barattini
(Union européenne)

« L'Union européenne se félicite du bon déroulement du programme de l'OIBT et de la CITES. Je suis convaincu que la deuxième demande de subvention soumise à la CE qui couvre la période de 4 ans 2012-15 sera approuvée par l'Union européenne et que celle-ci continuera de soutenir le programme OIBT-CITES. »

«Une initiative intégrée entre les deux entités multilatérales dans le soutien et l'aide à leurs pays membres dans leur effort de mise en œuvre de la gestion durable des forêts est en effet louable et reconnu. La collaboration entre l'OIBT et la CITES, en fournissant des fonds et une assistance en vue d'enrichir davantage la composante recherche et développement, a contribué à compléter les activités de la Malaisie devant lui permettre de respecter ses engagements au titre de la CITES. La Malaisie a exécuté un total de 8 projets dans la période 2008 à 2011 dans le cadre du Programme OIBT-CITES. Ces projets ont aidé la Malaisie à produire des avis de commerce non préjudiciable du *ramin*. »

Mohamad Sanuri Sahahid
(Malaisie)

Makoto Ozawa (Japon)

« Le programme OIBT-CITES est le seul mécanisme soutenant la mise en œuvre d'espèces arborées inscrites aux annexes CITES. Ce programme s'est montré particulièrement efficient dans le renforcement des capacités des États de l'aire naturelle. Le Japon souhaite voir davantage d'acteurs s'impliquer dans le programme, en particulier davantage d'entreprises du secteur privé. »

David Oliver (États-Unis)

« Les États-Unis félicitent les secrétariats des deux organisations et les pays membres impliqués dans le programme. Les États-Unis, qui compte parmi les premiers pays ayant contribué à ce programme, continueront d'apporter un soutien financier à ce domaine de travail de l'Organisation, car il participe à la réalisation des objectifs de la CITES comme à ceux de l'OIBT, qui ont trait au commerce du bois et des espèces ligneuses, ainsi qu'à la gestion pérenne du capital ressource que constituent ces espèces. »

Agus Sarsito (Indonésie)

« L'Indonésie tient à rendre hommage aux Secrétariats de la CITES et de l'OIBT pour la collaboration fructueuse qu'ils ont mise en œuvre dans la promotion de la gestion durable des espèces de bois tropicaux inscrites à la CITES. L'Indonésie est reconnaissante à l'Union européenne et à d'autres donateurs de leur soutien au programme et elle espère qu'ils continueront de soutenir sa prochaine phase couvrant la période 2012-2015. L'Indonésie participe au programme de OIBT-CITES avec des résultats satisfaisants et celui-ci procure des avantages concrets, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités. Le programme a permis à l'Indonésie de gérer de manière effective son commerce du ramin en opérant des récoles de cette espèce sur un mode pérenne conforme aux dispositions de la CITES. »

Renforcement de la collaboration entre l'OIBT et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

Le rapport sur la collaboration entre l'OIBT et la JICA a été présenté à la quarante-septième session du CIBT par M. Takeo Sasaki, Représentant Résident de la JICA au Guatemala.

M. Sasaki a fait état de l'intérêt commun qu'ont les deux organisations à promouvoir et à soutenir le développement durable à travers la gestion durable des forêts tropicales ombrophiles, qui explique qu'elles aient signé, le 3 septembre 2010, un protocole d'entente (PE) comportant les objectifs de collaboration les suivants :

- Définir, élaborer et mettre en œuvre des activités communes ciblées sur l'exploitation durable et la conservation des forêts tropicales à l'appui du développement global et durable des pays membres en développement de l'OIBT, avec l'assistance de la JICA et en accord avec les politiques de développement de ces pays;
- Aider au renforcement des capacités dans les pays en développement membres de l'OIBT et faciliter l'échange d'informations entre les parties et les pays intéressés en vue de faire progresser la gestion durable des forêts dans le monde tropical.

Takeo Sasaki (JICA)

À la suite de la signature du protocole d'entente, l'OIBT et la JICA ont entrepris les activités communes suivantes en 2010 et 2011 :

- Projets subventionnés avec l'OIBT en Asie et en Afrique
- Manifestation commune en marge de la 10ème CdP de la CDB et de la 16e CdP de la CCNUCC sur « "la lutte contre la pauvreté et la conservation de la biodiversité » lors de la 10ème CdP de la CDB à Nagoya (Japon) et « REDD+, Services environnementaux et participation du secteur privé lors de la 16ème CdP de la CCNUCC à Cancun (Mexique);
- Publication conjointe de matériaux sur la REDD+ et version japonaise du numéro spécial d'*Actualités des forêts tropicales* de l'OIBT sur « l'état de l'aménagement forestier tropical en 2010 » ;
- Échange d'informations et réunions périodiques du Groupe de travail au siège de l'OIBT (Yokohama) ou à celui de la JICA (Tokyo), et
- Concertation sur la formulation et la gestion des projets dans divers pays dont la PNG, le Gabon et le Brésil.

« La JICA compte à son actif plusieurs réalisations dans le secteur forestier et le secteur de l'industrie forestière et le Japon espère que ces travaux menés en collaboration entre la JICA et l'OIBT augmenteront l'efficacité de cette organisation, grâce notamment au partage des expériences et aux acquis d'enseignement, y compris dans les travaux normatifs et l'élaboration des orientations. Les activités de la JICA dans les pays producteurs de l'OIBT aideront ces derniers à mieux bénéficier de l'assistance offerte par la JICA. Les activités menées en commun par les deux organisations, y compris l'organisation de manifestations du Partenariat commun sur les forêts tenues en marge de conférences internationales, telles celles de la CCNUCC et de la CDB, devraient faciliter les discussions et mieux faire connaître ces deux organisations du grand public. Le gouvernement du Japon va continuer à soutenir ce partenariat. »

Partenariat avec des entreprises privées dans l'intérêt de projets REDD+

L'OIBT et 7 & i Holdings Co. Ltd du Japon, en collaboration avec l'Université Jember et l'Agence indonésienne de recherche et développement forestier (FORDA) effectuent une estimation de la réduction des émissions et de l'amélioration du bilan carbone du parc national de Meru Betiri (MBNP) en Indonésie en utilisant différentes imageries satellitaires et des techniques de classification.

Le développement de l'agroforesterie et des activités écotouristiques sur la station du projet (Sarongan-Sukamade) fait actuellement l'objet d'un soutien. Il s'agit notamment de l'identification de six types de système agroforestier dans le village de Curahnongko: de l'appui apporté à la régularisation de l'exploitation des terres dans la zone de réhabilitation des MBNP de la part de cette collectivité et de la mise en place de protocoles d'entente avec six villages. En outre, un document de projet REDD+ est en cours d'élaboration avec l'aide d'experts internationaux et nationaux s'inspirant d'exemples existants en matière de normes de carbone vérifiées (VCS) et d'alliance climat, communauté et biodiversité (ACCB).

Facilitation par l'OIBT de la mise en œuvre d'études de faisabilité REDD+ au titre de l'initiative japonaise d'un mécanisme bilatéral de crédit de compensation ou BOCM (Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie / Ministère de l'Environnement)

Afin de permettre un développement rapide des projets REDD + dans les pays membres de l'OIBT, ce qui passe

Shinichi Amada, Yoshiko Horiguchi, Koji Hattori et Shigeto Ikeda (délégués du Japon)

par une analyse des avantages du carbone ainsi que celle d'un éventail de questions sociales et économiques, l'OIBT a facilité la mise en œuvre d'études de faisabilité REDD + en Indonésie et au Brésil. Ces projets sont exécutés par la société Marubeni dans le cadre du mécanisme bilatéral de crédit de compensation mis en œuvre par le Japon (Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie / Ministère de l'Environnement). L'objectif principal de ces études de faisabilité est de définir les possibilités et les difficultés éventuelles de l'élaboration d'un projet REDD +.

En Indonésie, après l'achèvement d'une étude de faisabilité préalable menée en collaboration avec le Ministère des forêts, une étude de faisabilité à part entière est désormais en cours qui doit élaborer une méthodologie REDD + MRV pour le régime bilatéral de crédit de compensation sur le Projet de restauration et de conservation des tourbières de Katingan dans le Kalimantan central. Ces travaux sont axés sur la mesure du carbone et la surveillance scientifique de la tourbe, du niveau des eaux et de la biomasse forestière grâce à une amélioration des méthodologies VCS actuellement disponibles, en collaboration avec des entreprises privées.

S'ajoutant à l'élaboration d'une méthodologie MRV, les études de faisabilité en Indonésie visent également le développement de garanties devant répondre à des préoccupations d'ordres environnemental et social et la mise en place d'un mécanisme de partage des avantages, conformément aux directives du gouvernement.

Au Brésil, une étude de faisabilité préalable, destinées à évaluer les possibilités initiales de projets REDD + dans l'état d'Acre, est effectuée par le Fonds brésilien pour la biodiversité (Fundo Brasileiro para a Biodiversidade-FUNBIO), en collaboration avec les institutions compétentes du gouvernement de l'Etat d'Acre. Cette étude de faisabilité préalable a été approuvée par le ministère de l'Environnement du Japon et la Société Marubeni et sa mise en œuvre s'est faite avec l'appui de l'OIBT. L'étude vise à explorer et à soutenir la création d'un projet REDD + devant dégager des crédits carbone mesurables, vérifiables et pouvant faire l'objet de déclarations et de mise sur le marché.

De gauche à droite, le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka et M.Makoto Sato, directeur général du département des projets pour l'environnement mondial de la firme Marubeni, ont signé le contrat de l'étude de faisabilité REDD + au Brésil.
Photo : OIBT

Collaboration OIBT-CNULCD sur la gestion durable des forêts tropicales xérophiles

Considérant l'importance de la gestion durable des forêts tropicales xérophiles pour la conservation des ressources de la biodiversité, celle des sols et celle des ressources hydriques ainsi que pour la réalisation des Objectifs du Millénaire dans ces domaines critiques, notamment pour la fourniture de biens et de services visant à soutenir les moyens de subsistance aux niveaux local, national, et au niveau international et en reconnaissant l'intérêt commun de l'OIBT et de la CCD pour la réduction de la pauvreté et le soutien au développement durable grâce à des initiatives liées à la gestion durable des forêts et l'utilisation des terres dans les tropiques, l'OIBT et la Convention ont signé un protocole d'entente visant à faciliter la mise en œuvre d'activités conjointes fondées sur la restauration et la gestion durable des ressources forestières tropicales xérophiles dans les pays en développement membres de l'OIBT.

La finalité première de ce protocole d'entente au cours des trois prochaines années est de :

- Définir, élaborer et mettre en œuvre des activités communes visant la restauration et la gestion durable des forêts tropicales sèches à l'appui du développement global et durable des pays en développement membres de l'OIBT, conformément à leurs politiques et stratégies nationales de développement, y compris les programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification (PAN);
- Promouvoir le renforcement des capacités à l'OIBT et chez les pays membres en développement de la CCNUCC et faciliter l'échange d'informations entre les Parties et les pays intéressés, pour faire avancer la mise en œuvre de la gestion durable des forêts et la gestion territoriale pérenne dans les zones tropicales sèches.

M. Luc Gnacadja, Directeur exécutif de la CLD (à gauche) and Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif de l'OIBT signant le Protocole d'entente lors d'une manifestation connexe à la 17e Conférence des Parties à la CCNUCC à Durban (Afrique du Sud)

Les domaines de coopération seront les suivants :

- La promotion de la restauration des paysages forestiers dans les zones tropicales sèches en soutien aux moyens d'existence durables, la conservation de la biodiversité, des sols et des eaux, ainsi que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets;
- L'exploration des activités de collaboration avec d'autres initiatives conçues pour soutenir la gestion durable des ressources naturelles et l'aménagement du territoire dans les espaces tropicaux xérophiles, en harmonie avec la nature, où la biodiversité et le bien-être humain sont maintenus de façon harmonieuse, comme cela est le cas de l'initiative Satoyama;
- Développement d'incitations économiques et apport de moyens de subsistance alternatifs pour freiner la déforestation et la dégradation des forêts tropicales xérophiles;
- Amélioration de la gouvernance forestière en soutien à la gestion durable des terres forestières tropicales sèches;
- Évaluation et surveillance de la dégradation, du déboisement, de la perte de biodiversité, et les émissions de carbone dans les zones sèches des tropiques;
- Soutien à la collaboration régionale et Nord-Sud, Sud-Sud et à la coopération triangulaire;
- Activités conjointes de diffusion de l'information et de partage d'expériences dans le domaine de la gestion durable des forêts et de l'exploitation des sols dans les forêts tropicales sèches.

Renforcement de la capacité à promouvoir des techniques efficientes de valorisation industrielle des pays producteurs de bois tropicaux

En 2011, l'OIBT a dispensé des formations internes qui visaient à renforcer la capacité de promouvoir des technologies efficaces de transformation du bois en Malaisie (Sarawak, Sabah et péninsulaire), du 22 au 30 mai, sur cinq sites industriels (trois entreprises d'usinage et moulurage du bois, une fabrique de contreplaqué et une manufacture de meubles).

L'objet de ces stages de formation consistait à renforcer les capacités dans les problématiques communes de la filière bois, à savoir :

a. Manutention des grumes sur les parcs à bois ;
b. Sciage, tri des grumes à la grue, transport de grumes, ventilation des lots et « pony sawing » ;
c. Fabrication de contreplaqués : déroulage et tranchage ;
d. Préparation des scies : lames-rubans et scies circulaires, couteaux (moulurières, rabots, tours à couteaux pivotants et couteaux de tranchage) ;
e. Climatisation et séchage à l'air ;
f. Séchoirs et étuves ;
g. Valorisation industrielle du bois : tronçonnage, tri et classement, laminage, moulurage, rabotage, coupe longitudinale, ponçage, revêtements et peinture, réparations et finissage ;
h. Emballage et conditionnement ;
i. Gestion des déchets ;
j. Entretien et agencement ;
k. Respect des normes de sécurité.

Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés de sources en gestion durable et d'extraction licite

Dans le cadre de la promotion du commerce des bois tropicaux et des produits dérivés obtenus de sources en gestion pérenne et récoltés légalement, un système innovant de traçabilité du bois a été mis au point par John Bitar and Company Limited (JBCL) avec l'aide de l'OIBT.

La traçabilité des produits ligneux et l'assurance de leur légalité dans le cadre du système peuvent être établies par un système de certification indépendante de la filière jouissant d'une reconnaissance internatinale, tel celle du FSC.

Stage de formation visant à renforcer la filière industrielle forêt-bois en Malaisie

En conséquence, la société JBCL est à présent reconnue comme entreprise certifiée FSC offrant des produits ligneux contrôlés par le FSC à ses principaux clients et son nom apparaît dans la liste des entreprises certifiées à ce titre sur le site officiel du FSC. Les produits ligneux de JBCL, comprenant des essences approuvées, figurent également sur le site Internet du FSC Cela doit permettre à JBCL d'élargir ses parts de marché actuelles, sachant que cette firme est à présent en mesure d'offrir du bois de provenance licite à des marchés comme ceux des USA et de l'UE qui exigent des firmes qui les approvisionnent en bois d'attester le statut juridique des produits ligneux importés.

Continuer d'œuvrer à une meilleure application des réglementations forestières

En coopération avec la FAO, l'OIBT a continué de diffuser et d'encourager l'usage des « Pratiques les meilleures pour l'amélioration du respect des réglementations dans le secteur forestier », élaborées conjointement par l'OIBT et la FAO. Grâce à cette coopération un recueil présentant l'état actuel des technologies nationales dans le contrôle de l'exploitation forestière illicite et le commerce qui s'y rattache est en cours d'élaboration et sera évalué et affiné par un panel d'experts lors d'un atelier qui doit être réuni en Malaisie en 2012. Ce recueil, qui porte principalement sur les méthodes de traçabilité et les techniques de la surveillance et de contrôle, contient plusieurs études de cas empruntées à chacune des grandes régions tropicales.

Système d'information webmatique sur le commerce durable des bois tropicaux

Dans le cadre de son travail permanent de promotion du commerce des bois tropicaux et des produits dérivés en provenance de sources gérées sur un mode pérenne et récoltés dans la légalité, l'OIBT a fourni une assistance à Tropical Forest Trust (TFT), organisation internationale non-gouvernementale, dans son développement de l'agence The Wood News Agency (TWNA), soit un système d'information résident sur la Toile au service du développement d'un commerce des bois tropicaux pérennisable. The Wood News Agency a franchi les successives phases préparatoires à son lancement : concertation, conception, mise à l'essai, et son lancement, son déploiement et son entretien feront l'objet d'un financement dans le cadre du Programme de travail biennal de l'OIBT pour la période 2012-2013.

Maintien de la participation active de l'OIBT à la coopération et à la collaboration internationales

L'OIBT a pris une part active à la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF 9) qui s'est tenue au Siège de l'ONU, à New York du 24 janvier to 4 février 2011 sur le thème « Les forêts au service des populations qui en dépendent et de l'élimination de la pauvreté ». Le Directeur exécutif a assisté à des réunions officielles du FNUF 9, notamment au segment de haut niveau et au lancement de l'Année internationale de la forêt (AIF) 2011, ainsi qu'à d'autres réunions et événements organisés en conjonction avec le FNUF 9, y compris la manifestation satellite ayant eu pour thème les approches communautaires de la gestion durable des forêts, organisée conjointement par les gouvernements du Japon et d'Indonésie et l'OIBT.

Le Directeur exécutif a effectué une visite officielle en Chine du 16 au 20 mai 2011 destinée à promouvoir les relations entre l'OIBT et la Chine, plus grand pays membre consommateur de l'OIBT. Les faits saillants de cette visite comprenaient la signature d'un protocole d'entente (PE) avec le Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable et la réhabilitation des forêts (APFNet) ainsi que des visites à des stations de projet de l'OIBT et à des entreprises et marchés chinois de la filière bois.

Le Directeur exécutif a assisté à la première réunion des ministres des forêts de l'APEC qui s'est tenue à Beijing (Chine) du 6 au 8 septembre 2011. Plusieurs ministres en provenance d'Asie et du Pacifique et des représentants

Le Directeur exécutif de l'OIBT M. Ze Meka dans une poignée de mains avec le vice-ministre chinois du commerce M. Yu Jianhua. Photo : ministère chinois du commerce

d'organisations internationales ont assisté à la conférence où a officié le président de République Populaire de Chine. Le Directeur exécutif y a produit une allocation liminaire portant sur « le renforcement de la gouvernance forestière et de la gestion des forêts dans l'intérêt de la plurifonctionnalité des forêts en vue d'une croissance verte ».

L'OIBT a maintenu sa participation au Groupe de travail inter-secrétariats sur les statistiques forestières et au processus du Questionnaire conjoint pour le secteur forestier ; elle a participé à la réunion du Groupe de travail inter-secrétariats sur les statistiques forestières qui s'est tenue en mars 2011.

Accès au marché

Un examen préliminaire a été effectué dans le cadre d'une étude en cours de l'OIBT sur « L'amélioration de la résilience du secteur des bois tropicaux aux impacts des crises mondiales et régionales économiques et financières ». Cette étude a été entamée au vu de la rapidité et de la gravité de la crise financière et économique mondiale en 2008 et 2009, laquelle a touché les secteurs de la construction et les dépenses des consommateurs dans la plupart des régions du globe et a marqué de son impact la compétitivité du secteur forestier tropical. La crise a mis au jour la vulnérabilité du secteur des bois tropicaux dont la base de connaissances s'est révélée relativement limitée, de même que ses capacités dans les pays à gérer les chocs les plus forts sur son marché.

Trois études de cas de pays producteurs ont été réalisées au Ghana, au Brésil et en Malaisie pour évaluer les impacts de la crise sur la chaîne de l'offre; les réponses politiques et d'autres mesures correctives employées au niveau régional, dans le secteur public comme dans le privé, et leur efficacité ; les facteurs de risque susceptibles d'exposer les pays de ces études de cas à la volatilité des marchés ; et les actions qui pourraient minimiser les risques pour les filières bois concernées.

Les secteurs forestiers dans les trois pays étudiés ont été touchés par la récession mondiale, et bien que leurs profils de risque aient été quelque peu différents, on y relève certains éléments communs relatifs à la manière dont les filières bois tropicales pourraient minimiser ces impacts et devenir plus concurrentielles lors de graves crises économiques. L'étude devrait se conclure en 2012.

Certification des forêts et du bois

S'agissant de la certification forestière dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la superficie totale des forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT était de 22,2 millions d'hectares en 2010. Ce chiffre représentait 6,1 % de la superficie totale de forêts certifiées dans le monde, soit 365 millions d'hectares environ. Le nombre de certificats de traçabilité (CoC) dans les pays producteurs membres de l'OIBT était de 1321 exactement, ce qui représentait 4,9 % du nombre total de ces certificats dans le monde. Par rapport aux chiffres de 2007 contenus dans le rapport de l'OIBT sur le développement de la certification des forêts, la superficie des forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT a augmenté de 53 %, tandis que les certificats de traçabilité ont plus que triplé en nombre.

La certification des forêts dans les pays producteurs membres de l'OIBT s'opère par deux systèmes internationaux de certification, celui du Forest Stewardship Council (FSC) et celui du Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC) :

- FSC : La superficie totale certifiée dans les pays produc-

teurs membres de l'OIBT a été de 15,7 millions d'hectares, soit environ 12 % du total des forêts certifiées FSC dans le monde ; et 1085 certificats de traçabilité y ont été délivrés, ce qui représente environ 5,62 % du total des certificats de traçabilité FSC dans le monde. Parmi les pays producteurs membres de l'OIBT, le Brésil arrive en tête avec 6,39 millions d'hectares de forêts certifiées et 533 certificats de traçabilité délivrés.

- PEFC : La superficie totale certifiée dans les pays producteurs membres de l'OIBT a été de 5,5 millions d'hectares, ce qui représente environ 2,4 % du total des superficies forestiers certifiées PEFC dans le monde, et 230 certificats de traçabilité y ont été délivrés, ce qui représente environ 2,7 % du total des certificats de traçabilité PEFC dans le monde. Parmi les producteurs de l'OIBT, la Malaisie arrive en tête avec 4,22 millions d'hectares de forêts certifiées PEFC et 171 certificats de traçabilité PEFC.

Il existe en outre quatre (4) systèmes nationaux de certification dans les pays producteurs membres de l'OIBT :

- Brésil : Programme brésilien de certification des forêts (CERFLOR);
- Malaisie : *Malaysian Timber Certification Scheme* (MTCS);
- Gabon : PEFC Gabon
- Indonésie : *Indonesian Ecolabelling Institute* (LEI)

Les trois systèmes de certification, à savoir CERFLOR du Brésil, MTCS en Malaisie et PEFC Gabon ont été reconnus par le PEFC, et leurs statistiques de certification ont également été prises en compte par le PEFC. En Indonésie, la certification au titre du régime LEI a porté sur 1,07 million d'hectares de forêts certifiées et a produit six (6) certificats de traçabilité en 2010.

Deux tiers des forêts certifiées de par le monde ont été certifiées au titre du PEFC et environ un tiers par le FSC. Cependant, la certification FSC a bénéficié à la plus grande part (74 %) des forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT. En 2010, le PEFC a conservé sa place de plus important programme de certification dans le monde, et les surfaces forestières certifiées PEFC ont augmenté de 2,7 % en raison des avancées importantes de ce régime réalisées en Europe, en Australie et en Malaisie. Il est prévu que la certification PEFC s'étende rapidement dans les forêts tropicales par le biais de l'agrément accordé par ce régime à des systèmes de certification de pays producteurs membres de l'OIBT. En 2010, le FSC et le LEI indonésien ont lancé une collaboration pour explorer les domaines potentiels de coopération dans la gestion des forêts et leur certification en Indonésie.

Le projet RED-PPD006/09 Rev.2 (F) cherche à développer la gestion durable des forêts et à établir des mécanismes financiers issus de la gestion et de la conservation des ressources et des services environnementaux dans 16 municipalités des départements de Huehuetenago et Quiché au Guatemala tandis que dans le même temps il s'agira de fournir un mécanisme d'adaptation au changement climatique.

Le projet OIBT PD049/98 Rev.1 (F) sur le "Développement forestier participatif tropical par les femmes dans les communautés autochtones" vise à soutenir le Mouvement des femmes du 31 décembre, une ONG ghanéenne, et les communautés autochtones du district de Worobong dans la Région Est du Ghana, pour la réhabilitation des terres forestières dégradées.

ÉVÉNEMENTS PARRAINÉS OU CO-ORGANISÉS PAR L'OIBT EN 2011

L'OIBT célèbre son 25e anniversaire au cours de l'Année internationale de la forêt, le 28 octobre 2011

L'OIBT a célébré le 25e anniversaire de sa création à Yokohama, au Japon le 28 octobre 2011 avec un colloque commémoratif qui a réuni des hauts fonctionnaires du Japon et d'autres pays membres de l'OIBT, des amis passés et présents de l'OIBT, et des membres du public au sens large.

Ce colloque, intitulé « Célébration d'un quart de siècle de travaux de l'OIBT et du Japon pour la pérennité des forêts tropicales », avait été préparé et s'est déroulé en collaboration avec la ville de Yokohama, l'Agence forestière du Japon, le ministère japonais des Affaires étrangères et le Comité japonais pour l'Année internationale de la forêt. Il a réuni près de 200 participants qui ont entendu des exposés détaillés des perspectives qui se dessinent dans les pays membres de l'Organisation, des réussites obtenues dans la mise en gestion durable des forêts du monde tropical, sur l'histoire et l'évolution de l'Organisation, des exemples de son programme de travail actuel et les perspectives de son développement futur. Dans son allocution liminaire à ce colloque, la maire de la ville de Yokohama, Madame Fumiko Hayashi, a fait état des nombreuses réalisations positives

M. Toshiyuki Kato, vice-ministre des Affaires extérieures du Japon durant son discours au colloque du 25ème anniversaire

Le président du CIBT, M. Bilé Joachim Allogho et le Directeur exécutif, M. Emmanuel Ze Meka, découpant le gâteau d'anniversaire

À la réception du 25ème anniversaire

À la réception du 25ème anniversaire

de l'OIBT, en indiquant qu'elle était fière du rôle de sa ville dans l'accueil de l'unique organe conventionnel des Nations Unies ayant son siège au Japon.

Conférence internationale sur la tenure forestière, la gouvernance et les entreprises, axée sur la région Asie-Pacifique 11-15 juillet 2011, Lombok (Indonésie)

En juillet 2011 à Lombok (Indonésie), l'OIBT, l'Initiative Droits et Ressources (RRI) et le Ministère indonésien des Forêts ont organisé conjointement la « Conférence internationale sur la tenure forestière, la gouvernance et les entreprises : expériences et possibilités pour l'Asie dans un contexte en évolution ». Cette conférence est la troisième d'une série : la première a eu lieu au Brésil en 2007 et la deuxième à Yaoundé, au Cameroun, en 2009.

L'offre faite par le gouvernement de l'Indonésie au cours de la 46ème session du Conseil international des bois tropicaux en novembre 2010 d'accueillir la conférence à Lombok était un signal que l'Indonésie était prête et disposée à s'engager dans une réforme des régimes forestiers. Un autre signe fort fut la présence à la conférence du ministre indonésien des Forêts, M. Zulkifli Hasan, et du vice-président du pays, M. Boediono.

La conférence de Lombok a réuni environ 300 participants en provenance d'Indonésie et d'autres pays de la région Asie-Pacifique, d'Europe, d'Afrique et des Amériques.

Les participants à la conférence ont convenu que le moment est venu en Asie de faire franchir une nouvelle étape à la foresterie communautaire qui doit désormais exploiter pleinement le potentiel des forêts et apporter une contribution significative, cohérente et durable à la collectivité nationale et au développement du pays. Un consensus s'est dégagé parmi eux sur les étapes à travers lesquelles la réforme de la tenure forestière doit être favorisée, entreprise et poursuivie en Asie et ils ont invité les bailleurs de fonds des organisations internationales à permettre à une nouvelle vague de réformes de voir le jour en matière d'initiatives de foresterie communautaire.

Soutien de l'OIBT au cinquième Congrès forestier latino-américain (CONFLAT V)

Le cinquième Congrès forestier d'Amérique latine (CONFLAT V) a eu lieu à Lima, au Pérou, du 18 au 21 octobre 2011. Le but du Congrès était de contribuer à renforcer le secteur forestier en Amérique latine par la promotion d'un forum de discussion devant dresser un bilan des connaissances des problématiques forestières, ainsi que des réalisations en matière de gestion durable des forêts dans la région.

Afin de faire progresser la GDF dans la région, le Congrès a formulé des recommandations en matière de foresterie et de changement climatique, de zones dégradées et de reboisement, des progrès accomplis dans la gestion des forêts tropicales, le marché international, la valorisation industrielle et les services environnementaux des forêts, et la gouvernance des forêts dans la région. La contribution de l'OIBT au congrès CONFLAT V a pris la forme d'un soutien financier à la chambre forestière nationale (*Camara Nacional Forestal*, CNF), principal organisme organisateur de ce congrès ; ce soutien avait pour but de prendre en charge une bonne partie des coûts induits par l'organisation de ce Congrès.

S.E. Boediono, Vice-président indonésien, produisant une déclaration à la cérémonie d'ouverture de la Conférence internationale sur la tenure forestière, la gouvernance et les entreprises.

Le premier ministre péruvien de l'environnement, M. Antonio Brack Egg, durant son allocution liminaire au cinquième Congrès forestier latino-américain

Exposé donné lors de la rencontre OIBT organisée en marge de la 17 CdP de la CCNUCC : « Préparation à la REDD : à quoi se préparer ? »

Participants à l'événement parallèle de l'OIBT sur le thème « Préparation à la REDD – Se préparer à quoi ? » lors de la 17ème CdP de la CCNUCC

Forum de discussion à la 5ème Journée de la Forêt et manifestation satellite à la 17ème CdP de la CCNUCC à Durban (Afrique du Sud), décembre 2011

En collaboration avec l'UICN et le FNUF, l'OIBT a organisé un forum de discussion sur la cinquième Journée de la Forêt du PCF ayant eu pour thème les possibilités et les défis qui s'offrent aux investissements et aux mécanismes financiers visant à promouvoir l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets de la part du secteur privé. Ce forum a rappelé l'importance du rôle du secteur privé dans l'augmentation des investissements REDD+ dans les pays tropicaux. Un mécanisme REDD+ précis, qui permette l'instauration de climats d'investissement favorables dans les pays tropicaux, est indispensable pour libérer les potentialités que recèle la participation du secteur privé dans la REDD+.

L'OIBT a également organisé une manifestation parallèle sur le thème « Préparation à la REDD : être prêt à quoi ? » le 7 décembre 2011 en partenariat avec l'UICN, The Forest Dialogue (TFD) et la JICA. L'objectif de la manifestation parallèle était d'examiner l'avancement de projets sur le terrain qui épaulent les pays tropicaux se préparant à la mise en œuvre de la REDD +.

Révision des Directives de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles (1992), 23-25 août 2011, Rio Branco (Brésil)

Faisant suite à la première réunion d'experts tenue à Thoune (Suisse) en juin 2010 en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) de la Suisse, la deuxième réunion d'experts a été organisée en collaboration avec la Fondation pour la Technologie de l'Etat d'Acre (FUNTAC), 23-25 août 2011 au Centre de formation forestière Antimary près de Rio Branco dans l'État brésilien d'Acre.

Les lignes directrices révisées sont conçues pour encourager les aménagements forestiers à finalités multiples qui, s'ils sont pratiqués sur le long terme, assurent des rendements soutenus à des productions multiples de la forêt tropicale, lui permettent de continuer à dispenser ses services et protègent ses richesses dans l'intérêt de multiples acteurs.

Tout en conceptualisant la gestion durable des forêts à un niveau stratégique au sens large, ces lignes directrices devraient également être utiles à un large éventail d'intervenants de la gestion des forêts dans une diversité d'aménagements et de régimes fonciers. Ces lignes directrices présentent un concept aménagiste articulé sur l'adaptation et la collaboration, qui peut se voir appliquer à de multiples échelles. Elles fournissent en particulier des indications sur les arbitrages et les compensations

Le sénateur Jorge Viana du parlement brésilien lors de la cérémonie d'ouverture de la deuxième rencontre OIBT d'experts internationaux sur la gestion durable des forêts à Rio Branco

dans les décisions aménagistes et les problématiques transverses telles que la gouvernance forestière, l'aménagement du territoire, les questions institutionnelles et les liens intersectoriels. Ces lignes directrices se veulent le point de départ de l'élaboration de directives spécifiques aux échelons national et infra-nationaux.

Le parachèvement des Lignes directrices OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles doit avoir lieu en 2012 afin de prendre en compte l'actualité forestière tropicale la plus récente.

Le sénateur Jorge Viana du Parlement brésilien a ouvert la deuxième réunion internationale OIBT d'experts sur la gestion durable des forêts le 22 août à Rio Branco (Brésil). Cette rencontre s'insérait dans le cadre des célébrations officielles de l'Année internationale des forêts et du 25e anniversaire de l'OIBT organisées par le gouvernement brésilien. Le sénateur Viana a exprimé ses remerciements à l'OIBT pour le soutien apporté à l'exploitation durable et à la conservation des ressources forestières de l'Amazonie, ainsi que pour les partenariats mis en œuvre par l'OIBT avec les institutions locales d'Acre depuis 1987. Photo:. K. Araujo

Prévention et maîtrise des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre, 9-13 mai 2011, Sun City (Afrique du Sud)

En 2011, l'OIBT a fourni un appui à la 5e Conférence internationale sur les incendies de forêt qui s'est tenue à Sun City, Afrique du Sud, 9-13 mai 2011. Les apports de l'OIBT à la Conférence ont été les suivants:

- En tant que membre du Comité International de Liaison (CIL) des conférences internationales sur les incendies de forêt et du Groupe consultatif de l'Alliance pour actions en gestion des feux, le Secrétariat de l'OIBT s'est pleinement impliqué dans la préparation et l'organisation de cette conférence;
- Des parrainages ont été pourvus à treize (13) des participants de pays membres de l'OIBT où ont été mis en œuvre des projets relatifs aux feux, et
- La manifestation satellite de l'OIBT a porté sur les réalisations de l'Organisation sur le terrain concernant les modalités de la maîtrise du feu en milieu forestier tropical à travers la mise en œuvre des projets nationaux se rangeant dans cette catégorie.

L'OIBT a également fourni une assistance au Gouvernement du Togo pour l'élaboration de politiques, stratégies

Le Comité International de Liaison lors de l'une de ses réunions en soirée

et le renforcement des capacités en matière de maîtrise locale et nationale des feux en milieu forestier.

Séminaire international sur les défis de la gestion durable des forêts : intégration des richesses environnementales, sociales et économiques des forêts, 8-9 mars 2011, Tokyo (Japon)

En tant qu'initiative nationale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), ce séminaire international s'est tenu sous la double égide des gouvernements du Japon et de la République d'Indonésie, et il a été co-organisé avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Forêts de l'Europe et le Processus de Montréal.

Le séminaire a réuni environ 170 participants provenant de 30 pays, parmi lesquels des experts internationaux de gouvernements, d'organisations multilatérales et non gouvernementales et du secteur privé. Il a été officiellement inauguré par Mme Masayo Tanabu, secrétaire parlementaire japonaise pour l'Agriculture, les Forêts et la Pêche et M. Santoso Uman, directeur général de l'exploitation des forêts au ministère des Forêts de la République d'Indonésie.

Le séminaire a reconnu que la GDF demeurait confrontée à des difficultés, et que celles-ci étaient étroitement liées aux causes sous-jacentes de la déforestation et à celles de la dégradation continue des forêts, parmi lesquelles la pauvreté, la faiblesse de la gouvernance forestière, une faible présence des forêts dans les stratégies nationales de développement, l'inadéquation des régimes fonciers, la participation insuffisante des acteurs locaux et le défaut d'informations, de moyens et les faiblesses institutionnelles, facteurs qui sont liés à certaines problématiques mondiales : pauvreté, changement climatique, déperdition de biodiversité, désertification et dégradation des sols, phénomènes qui ne font qu'exacerber ces difficultés.

Ce séminaire a également reconnu que le défaut de financement créait de graves difficultés à la GDF et il a constaté que les travaux en cours dans le cadre du FNUF sur le financement du maintien des forêts et les mécanismes REDD+ les plus récents sont très prometteurs dans la recherche de solutions durables à ces difficultés.

L'Atelier OIBT de formation aux statistiques à Chiang Maï (Thaïlande)

Atelier national de formation aux statistiques, 27-30 septembre 2011, Chiang Maï (Thaïlande)

L'OIBT a continué à fournir une assistance aux pays membres en vue de renforcer leur collecte de statistiques et d'améliorer leurs rapports. Un atelier national de formation aux statistiques a été organisé en Thaïlande du 27 au 30 septembre 2011 en collaboration avec le Département royal des forêts de la Thaïlande et la FAO. Plus de 40 participants ont assisté à cet atelier de formation.

Collaboration entre l'OIBT, la FAO et l'IFIA : vers une stratégie visant à promouvoir le développement de l'industrie forestière dans le Bassin du Congo (29-30 septembre 2011, Pointe-Noire, République du Congo; 14-15 Juin 2011 à Libreville, au Gabon; 19-20 mai 2011, Kinshasa, RDC; 22-23 Brazzaville 2011, République du Congo; 21-22 septembre 2010, Yaoundé, Cameroun)

Quatre réunions ont été organisées au Cameroun, en République du Congo, en République démocratique du Congo et au Gabon avec des objectifs consistant à élaborer des stratégies nationales et régionales pour le développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du Bassin du Congo. Elle a été suivie par la réunion Racewood à Pointe Noire (République du Congo) en septembre 2011. Cinquante pour cent des participants de ces réunions étaient issus du secteur privé. Les autres participants étaient des employés d'administrations gouvernementales, des représentants d'ONG et de diverses institutions locales.

Le résultat des travaux effectués consistera en un livre blanc stratégique en faveur du développement de la filière forêt-bois dans le bassin du Congo, répondant aux défis que pose le développement du secteur forestier.

Les quatre pays impliqués ont montré un grand intérêt pour les réunions organisées sachant qu'y ont pris part les ministres des forêts ainsi que d'autres ministres des gouvernements de ces pays.

Septième convention nationale péruvienne sur le bois, 1er septembre 2011, Lima (Pérou)

L'objectif de cette convention, coparrainée par l'OIBT était de faire connaître les dernières évolutions et créneaux apparaissant dans les marchés internationaux du bois, et de promouvoir des améliorations technologiques pour les produits bois péruviens.

Les principaux thèmes de la Convention étaient les suivants :

- Les forêts les réglementations relatives à la faune : défis et opportunités,
- L'expérience internationale en matière de gestion productive efficace dans l'industrie forestière,
- L'évolution des débouchés commerciaux dans le marché international des bois et produits dérivés.

Son Excellence M. Henri Djombo, ministre de l'Environnement, du Développement durable et de l'économie forestière de la République du Congo, avec le Directeur exécutif de l'OIBT M. Emmanuel Ze Meka, visitent le stand de l'OIBT à la foire commerciale de l'industrie forestière RACEWOOD

Le Directeur exécutif signant le contrat d'exécution du projet PD 457/07 Rev.5(I) « Système d'appui à la filière des transformations poussées du bois dans cinq pays du bassin du Congo ». Ce projet a bénéficié du soutien financier du Fonds commun pour les produits (CFC) (1 253 345,00 $E-U) et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (634 369,00 $E-U).

Participants à la septième convention nationale péruvienne sur le bois

Cette rencontre a réuni quelque 200 participants, venant notamment du secteur privé et représentant des concessionnaires forestiers et des administrations nationales.

Séminaire international sur l'évaluation des politiques forestières publiques, 4-5 août 2011, Mexico (Mexique)

Dans le cadre des activités de l'Année internationale de la forêt, L'office forestier mexicain (CONAFOR) a organisé un séminaire international, partiellement financé par l'OIBT, sur l'évaluation des politiques forestières publiques, avec pour objectif d'analyser les principales stratégies et les meilleures pratiques en matière d'application des politiques publiques dans ce secteur grâce à l'échange des enseignements tirés des expériences des différents pays. Cet échange d'expériences doit enrichir de ses apports l'actualisation du Plan forestier stratégique mexicain 2025.

APPEL DE L'OIBT À FOURNIR UNE ASSISTANCE AU JAPON APRÈS LE SÉISME ET LE TSUNAMI

Après le grand séisme et le tsunami qui ont frappé la région Nord du Japon (Tohoku) 11 mars 2011, l'OIBT a lancé le 14 avril 2011 un appel urgent pour aider ce pays à obtenir des matériaux de construction en demandant à ses pays membres de jouer un rôle significatif en aidant le gouvernement du Japon à obtenir des matériaux de construction indispensables à la reconstruction des zones dévastées, y compris par des expéditions de bois à titre d'aide ou de don.

De nombreux pays membres de l'OIBT ont contribué d'une manière ou d'une autre en répondant au Japon dans ce moment où il en avait le besoin. C'est ainsi que répondant à cet appel de l'OIBT, le gouvernement du Togo a répondu positivement en expédiant trente-sept mètres cubes de grumes de teck à un destinataire à Nagoya en décembre 2011.

Trente-sept mètres cubes de billes de teck données par le gouvernement du Togo aux efforts de reconstruction de la région du Tohuku à la suite des ravages causés par le grand séisme et le tsunami ayant frappé cette région du Japon le 11 mars 2011

Une petite entreprise de travail du rotin située dans la zone de l'étude de faisabilité, en forêt de Katingan dans le centre du Bornéo indonésien, fonctionnant dans le cadre de l'initiative japonaise d'un mécanisme bilatéral de compensation carbone.

TRAVAUX DE PROJETS

La singularité de l'OIBT se situe dans sa capacité d'intervention sur le terrain par le biais de travaux de projets dans ses pays membres. La somme totale des financements de projets, avant-projets et activités au cours de l'année 2011 s'élève à 13 322 750,85 $E-U dont 283 625,00 dans des projets relevant des programmes thématiques. Ces financements ont été attribués par le Japon ($ 8 028 264,85), la Suisse ($ 1 523 486,00), l'Allemagne ($ 1 400 000,00), les Etats-Unis d'Amérique ($ 921 000,00), l'Australie ($ 190 000,00), la République de Corée ($ 20 000,00) et le secteur privé ($ 260 000,00). Une somme totale de $ 980 000,00 a également été imputée au Fonds du Partenariat de Bali (Compte subsidiaire B) et au Fonds d'appui aux programmes du Compte spécial.

Tableau 1. Résumé des projets, avant-projets et activités approuvées—Financements annoncés en 2011

	Nouveaux financements						Financement supplémentaire proj/act. en cours	Total	
	Projets		Avant-projets		Activités				
	No.	Financement OIBT $E-U	No.	Financement OIBT $E-U	No.	Financement OIBT $E-U	Financement OIBT $E-U	No.	Financement OIBT $E-U
Information économique et information sur le marché	2	2 027 930					50 000	2	2 077 930
Reboisement et gestion forestière	7	5 683 817	1	99 576				8	5 783 393
Industrie forestière	3	985 457					1 060 000	3	2 045 457
Programmes thématiques Conseil					12	2 538 979	283 625 340 000	12	283 625 2 878 979
TOTAL	12	$8 697 204	1	$99 576	12	$2 538 979	$1 733 625	25	$13 069 384

Programmes thématiques (financements supplémentaires)

Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)	220 000
Réduction du déboisement, de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)	aucun
Gestion et entreprises de forêts communautaires (CFME)	aucun
Transparence du commerce et des marchés (TMT)	63 625
Dévelopement et efficience de l'industrie (IDE)	aucun
Total (inclus ci-dessus):	$283 625

Tableau 2. Projets, Avant-projets et autres activitiés approuvées et financées par l'Organisation. 1987 - 2011 CIBT (II) - CIBT (XLVII)]

TRAVAUX	ETAT D'EXECUTION	No.	Financement OIBT ($EU)
Projets	Achevé	425	217 078 605,10
	En cours	94	52 598 695,86
	Contrat en instance	10	10 287 385,00
	Total partiel:	529	279 964 685,96
Avant-projets	Achevé	199	17 784 379,03
	En cours	9	493 370,00
	Contrat en instance	1	99 576,00
	Total partiel:	209	18 377 325,03
Activités approuvées (Note)	Achevé	214	36 106 446,50
	En cours	50	34 602 572,41
	Total partiel:	264	70 709 018,91
	TOTAL	**1 002**	**369 051 029,90**

Note:
Les activités approuvées comprennent les programmes thématiques dont l'état d'exécution se présente comme suit

	Budget ($EU)	Engagements ($EU)
Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)	15 000 000	6 701 711
Réduction du déboisement et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux des forêts tropicales (REDDES)	18 000 000	9 232 742
Gestion et entreprises des forêts communautaires (CFME)	10 000 000	1 100 000
Transparence du commerce et des marchés (TMT)	5 000 000	1 263 625
Développement et efficience de l'industrie (IDE)	10 000 000	
	$58 000 000	**$18 298 078**

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

SOMMES ALLOUEES OU PROMISES PAR LES BAILLEURS DE FONDS AU COMPTE SPECIAL
ET AU FONDS DU PARTENARIAT DE BALI
(Les sommes versées aux Comptes des Programmes Thématiques sont indiquées)
(en dollars des Etats-Unis)

	2011	2010	2009
COMPTE SUBSIDIAIRE DES AVANT-PROJETS :			
AUSTRALIE			
FINLANDE		$50 000,00	$30 000,00
FRANCE			$69 400,00
JAPON	$1 773 554,85	$468 241,06	$428 533,00
NOUVELLE-ZELANDE			
NORVEGE		$102 940,00	$10 000,00
REP. DE COREE			$20 000,00
SUISSE	$370 000,00	$300 000,00	$500 000,00
ETATS-UNIS	$305 000,00	$349 813,00	$35 000,00
ALLEMAGNE		$32 522,36	
Fonds non préaffectés: FPB-B, Compte spécial & Fonds de roulement	$530 000,00	$330 000,00	$230 000,00
Organismes privés / d'Etat	$50 000,00	$385 571,76	
Sub-total	$3 028 554,85	$2 019 088,18	$1 322 933,00
COMPTE SUBSIDIAIRE DES PROJETS			
AUSTRALIE	$190 000,00		
BELGIQUE			
FINLANDE			
FRANCE			
ALLEMAGNE	$1 400 000,00		
JAPON	$6 254 710,00	$4,950 902,00	$4 454 740,00
REP. DE COREE	$20 000,00	$40 000,00	$30 000,00
NORVEGE			
SUISSE	$1 153 486,00	$818 160,00	$106 700,00
ETATS-UNIS	$396 000,00	$400 187,00	$507 520,00
CHINE		$100 000,00	
C.F.C.		$2 044 895,00	
Fonds non préaffectés: FPB-B, Compte spécial & Fonds de roulement	$450 000,00	$1 000 000,00	$1 000 000,00
7&I Holdings			$814 590,00
Marubeni	$210 000,00	$235 297,00	
Sub-total	$10 074 196,00	$9 589 441,00	$6 913 550,00

COMPTE SUBSIDIAIRE DES PROGRAMMES THEMATIQUES :					
(voir encadré ci-dessous)	**Cumul des financements**				
NORVEGE	$8 228 960,02		$4 260 002,38	$90 000,00
PAYS-BAS	$3 000 000,00			
JAPON	$2 275 953,00		$283 782,00	$1 000 936,00
SUISSE	$1 883 040,00		$600 000,00	$900 000,00
ETATS-UNIS	$1 532 456,00	$220 000,00	$497 456,00	$525 000,00
ROYAUME-UNI	$949 380,00			$949 380,00
ALLEMAGNE	$87 871,00		$87 871,00	
AUSTRALIA	$85 000,00			
FINLANDE	$69 263,00			$34 064,00
NLLE-ZELANDE	$37 530,00			
SUEDE	$25 000,00			$25 000,00
REP DE COREE	$10 000,00			
JLIA	$50 000,00			
TOTAL:	$18 234 453,02	$220 000,00	$5 729 111,38	$3 524 380,00

FONDS DU PARTENARIAT DE BALI : Revenus non préaffectés			
Intérêts perçus		$105 551.13	$413 005.32
Total partiel	$0.00	$105 551.13	$413 005.32
TOTAL	$13 322 750.85	$17 443 191.69	$12 173 868.32

PROGRAMMES THEMATIQUES OIBT

	Budget	**Cumul des financements**			
TFLET	$15 000 000,00	$6 701 711,00	$220 000.00	$635 327.00	$949 380.00
REDDES	$18 000 000,00	$9 232 742,02		$4 793 784.38	$575 000.00
CFME	$10 000 000,00	$1 100 000,00		$100 000.00	$1 000 000.00
TMT	$5 000 000,00	$1 200 000,00		$200 000.00	$1 000 000.00
IDE	$10 000 000,00	$0,00			
	$58 000 000,00	$18 234 453,02	$220 000.00	$5 729 111.38	$3 524 380.00

Femmes Kelabit fabriquant des parures de perles dans le cadre de la phase IV du projet OIBT PD 288/04 (F), qui porte sur l'aménagement collectif du conservatoire de Lanjak Entimau (LEWS) et du parc national de Batang Anai (PNBA) en Malaisie suivant un modèle de conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources génétiques dans l'intérêt de la sylviculture, du développement socio-économique et de la recherche. L'un des objectifs du projet consiste à renforcer la capacité de gestion durable du conservatoire LEWS et du parc PNBA au niveau des communautés locales et du gouvernement.

L'OIBT, la société Marubeni et le gouvernement indonésien effectuent une étude de faisabilité préalable dans le cadre de l'Initiative japonaise d'un mécanisme bilatéral de crédits compensatoires, destinée à déterminer les possibilités d'élaborer un projet REDD + en évaluant les difficultés éventuelles. Une étude de faisabilité complète est à présent en cours qui doit permettre l'élaboration d'une méthodologie complète REDD + MRV pour le régime bilatéral de compensation dans le projet de restauration et de conservation des tourbières de Katingan dans le centre du Kalimantan (Bornéo indonésien).

PROGRAMMES THÉMATIQUES OIBT

Mise en œuvre des programmes thématiques OIBT

Le Conseil International des Bois Tropicaux (CIBT) à sa quarante-quatrième session tenue en novembre 2008, a décidé (Décision 9 (XLIV)) de mettre en œuvre à titre pilote cinq programmes thématiques (PT) dans les domaines suivants:

- Application des réglementations forestières, gouvernance et commerce (TFLET)
- Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et le valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)
- Gestion et entreprises des forêts communautaires (CFME)
- Transparence du commerce et des marchés (TMT)
- Développement et efficience de l'industrie (IDE)

Le mode de fonctionnement des programmes thématiques est par le biais d'appels à propositions. Les Programmes thématiques entrant à présent dans leur 3e année de phase pilote, une plateforme (désignée comme « Document de Programme Thématique » a été élaborée pour le TFLET, le REDDES, le CFME et le TMT. Les fonds engrangés ont permis le lancement des quatre cycles de proposition suivants :

- Cycle du printemps 2009 - REDDES, TFLET
- Cycle de l'automne 2009 - REDDES, TFLET
- Cycle du printemps 2010 - TFLET, CFME, TMT
- Cycle du printemps 2011 - REDDES, TMT

On trouvera des informations détaillées sur les programmes thématiques, dont les documents des programmes thématiques, les protocoles de suivi, et les listes de projets financés à l'adresse web
http :/ / www.itto.int/thematic_programme_general/

En 2011, les programmes thématiques ont continué à donner lieu à des retours très positifs de la part des pays membres alors qu'ils amorçaient la troisième et dernière année de leur phase pilote. Les promesses de financement faites lors de la 46e session du CIBT ont permis le lancement d'un appel à propositions en 2011 au titre des programmes REDDES et TMT. Les soldes des financements attribués aux programmes TFLET et CFME n'ont pas été suffisants pour permettre le lancement d'un appel à propositions au titre de ces programmes. Aucun engagement de financement n'a encore été reçu pour le programme thématique relatif au « Développement et à l'efficacité de l'industrie ».

Appels à propositions au titre des programmes thématiques en 2011

Le 1er cycle 2011 des programmes thématiques REDDES et TMT a été lancé le 25 février 2011 avec une date limite de réception des propositions fixée au 22 avril 2011. À la date limite, 42 propositions admissibles avaient été reçues de 21 pays membres et du Secrétariat de l'OIBT, sollicitant des financements pour la somme totale de 15 725 260 $EU.

Le Directeur exécutif a approuvé le financement de dix-sept propositions, dont quatorze au titre du programme REDDES et trois au titre du programme TMT. Le total des financements alloués dans ce cycle a été de 4 875 003 $EU, répartis en 4 134 251 $EU au titre du programme REDDES et 740 752 $EU au titre du TMT.

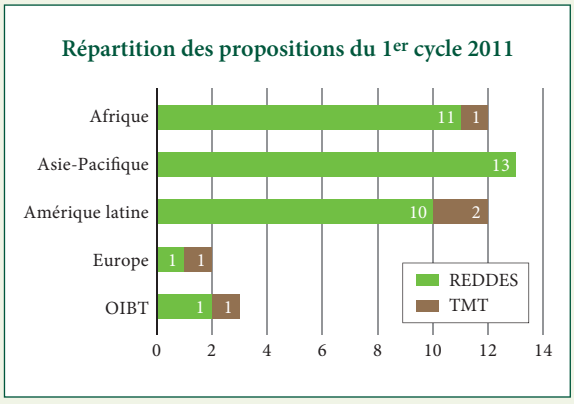

Répartition régionale des propositions par région et programme au titre du 1er cycle 2011 des programmes thématiques

Financement des programmes thématiques

En 2011, les nouveaux engagements de financement des Programmes thématiques ont totalisé 283 625 $EU. Ils ont émané des États-Unis qui ont versé 220 000$ EU pour le programme TFLET et de la Finlande qui a versé 63 625 $EU pour le programme TMT.

Situation des financements des Programmes thématiques OIBT

PT	Budget indicatif (Phase pilote)	Financements attribués	Solde à attribuer	Bailleurs de fonds
TFLET	$ 15 000 000 (100%)	$ 6 701 711 (44,68%)	$ 8 298 289 (55,32%)	Pays-Bas, Japon, Royaume Uni, États-Unis, Suisse, Allemagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Finlande, Norvège, République de Corée. *Japan Lumber Importers Association*
REDDES	$ 18 000 000 (100%)	$ 9 232 742 (51,29%)	$ 8 767 258 (48,71%)	Norvège, Japon, Suisse, États-Unis
CFME	$ 10 000 000 (100%)	$ 1 100 000 (11,00%)	$ 8 900 000 (89,00%)	Japon, États-Unis, Suisse, Norvège, Suède
TMT	$ 5 000 000 (100%)	$ 1 263 675 (25,27%)	$ 3 736 325 (74,73%)	Suisse, États-Unis, Japon et Finlande
IDE	$ 10 000 000 (100%)		$ 10 000 000 (100%)	
Total PT	$ 58 000 000 (100%)	$ 18 298 078 (31,55%)	$ 39 701 922 (68,45%)	

Financement des PT par pays bailleur de fonds et Programme thématique

Pays bailleur	Total	TFLET	REDDES	CFME	TMT	IDE
Norvève	8 228 960	15 000	8 173 960	40 000		
Pays-Bas	3 000 000	3 000 000				
Japon	2 275 953	991 235	483 782	635 000	165 936	
Suisse	1 883 040	683 040	400 000	100 000	700 000	
États-Unis	1 532 456	757 456	175 000	300 000	300 000	
Royaume Uni	949 380	949 380				
Finlande	132 888	35 199			97 689	
Allemagne	87 871	87 871				
Australie	85 000	85 000				
JLIA	50 000	50 000				
Nouvelle-Zélande	37 530	37 530				
Suède	25 000			25 000		
Corée	10 000	10 000				
Total	18 298 078	6 701 711	9 232 742	1 100 000	1 263 625	

État des programmes thématiques

Les Programmes thématiques entrant dans leur troisième année de phase pilote, quatre des cinq Programmes thématiques adoptés par le Conseil ont été mis à exécution et ont fait l'objet d'au moins un appel à proposition. Le Programme thématique relatif au développement et à l'efficience de la filière n'a pas encore reçu de financement. La somme des engagements à financement s'élève à 18 298 078 $EU pour l'ensemble des PT, soit 31,55 % de l'enveloppe des financements envisagée pour l'ensemble de la phase pilote, soit 58 millions de dollars EU. Le lancement des quatre cycles de propositions a suscité la soumission de 100 propositions de la part de 28 pays membres et du Secrétariat de l'OIBT.

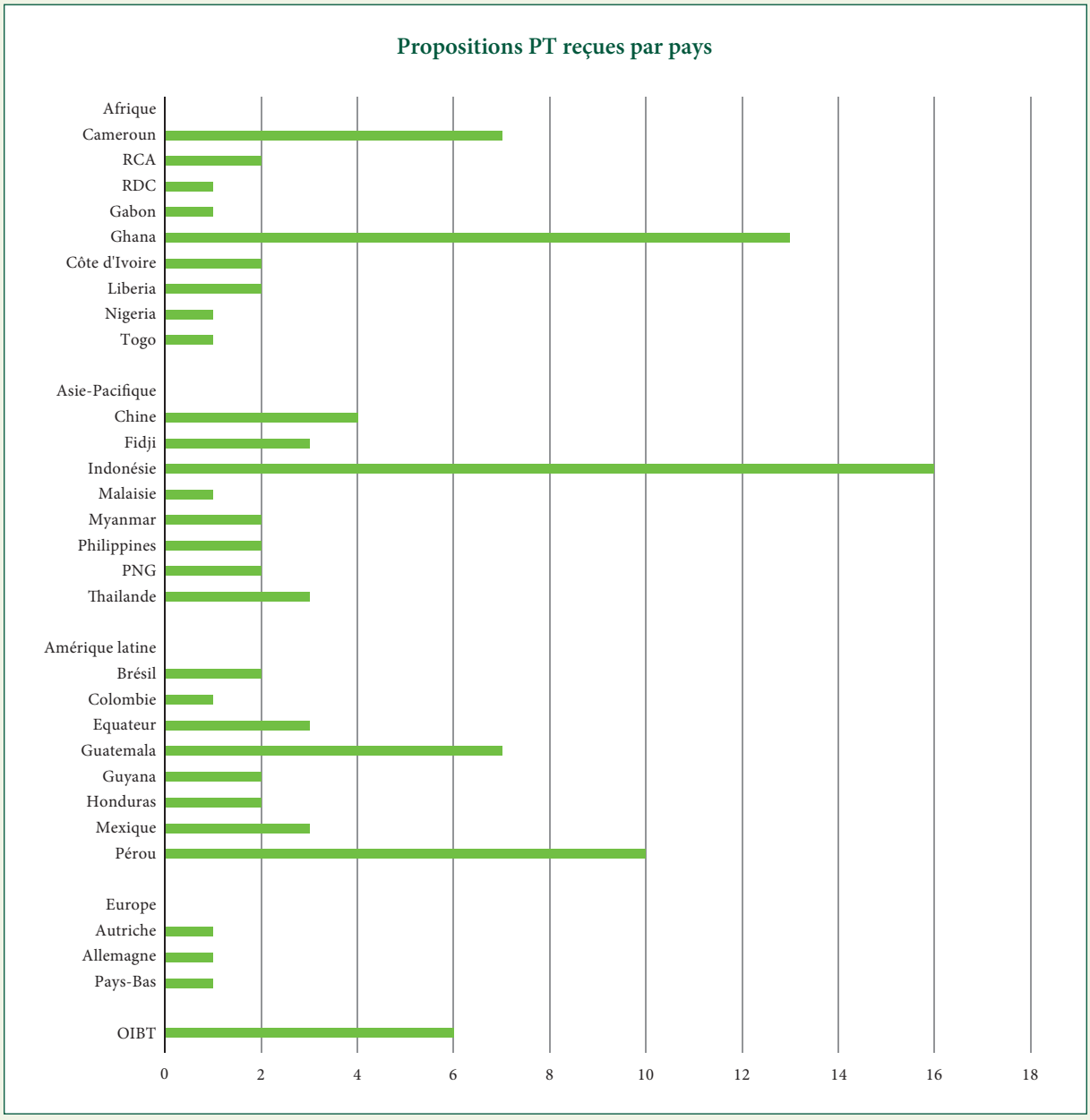

Total des propositions reçues au titre des programmes thématiques par pays soumissionnaire

Dans le cadre des quatre cycles de propositions PT, quarante-trois propositions avec un engagement financier des États-Unis12 946 475 $EU ont été approuvées pour financement. En outre 8 propositions avec un engagement financier des États-Unis de 2 858 149 $EU ont été financées dans le cadre du programme TFLET précurseur. Il en résulte 51 projets, avant-projets et activités financés avec un engagement financier total de 15 804 624 $EU impliquant 26 pays (Afrique : 7; Asie-Pacifique : 7; l'Amérique latine : 11; Europe : 1) dans l'ensemble des régions et comprenant également des activités d'échelle mondiale mises en œuvre par le Secrétariat de l'OIBT.

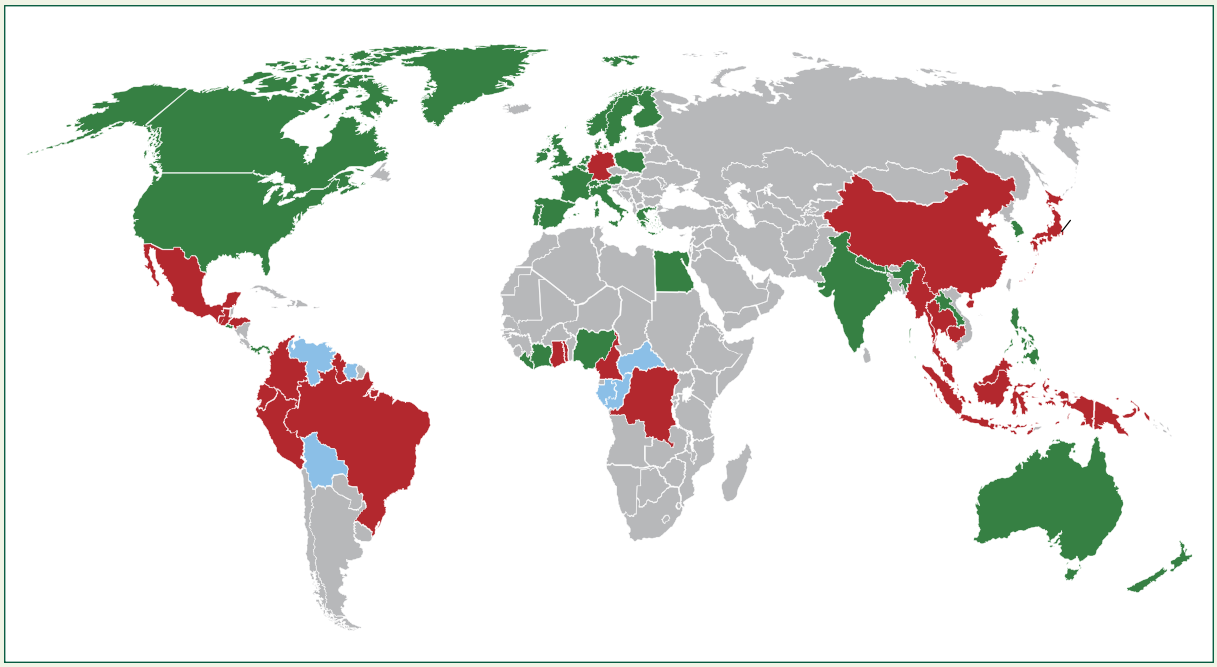

Répartition des projets financés par les Programmes thématiques dans l'ensemble des pays membres
(Rouge = membres avec des projets PT financés; Bleu = membres associés à des projets d'autres pays; Vert = membres qui n'ont pas de projets PT financés ; le Japon indique l'existence de projets et d'activités mis en œuvre par le Secrétariat de l'OIBT)

Propositions approuvées pour financement au titre du 1er cycle 2011 du programme REDDES 2011

Code Projet	Soumis par	Intitulé	Finance-ment OIBT	Total Projet
RED-PD 031/11 Rev.1 (F)	Togo	Réhabilitation et restauration des reliques forestières et des savanes incultes des vallées d'Akpe et d'Akama	$478 894	$773 349
RED-PD 033/11 Rev.2 (F)	Pérou	Valorisation des services environnementaux des forêts aménagées appartenant à sept communautés de la région d'Ucayali	$415 384	$654 965
RED-PD 037/11 Rev.2 (F)	Malaisie	Réduction de la dégradation des forêts et des émissions grâce à la gestion durable des forêts (GDF) en Malaisie péninsulaire	$590 922	$864 622
RED-PD 038/11 Rev.3 (F)	Myanmar	Renforcement des capacités à élaborer des activités REDD+ dans le cadre de la gestion durable des forêts	$571 890	$645 692
RED-SPD 039/11 Rev.1 (F)	Thaïlande	Amélioration de la qualité et de la couverture des estimations du carbone stocké dans les forêts et des arbres hors forêt de Thaïlande : Phase I	$113 373	$158 279
RED-PPD 041/11 Rev.2 (F)	Honduras/ Guatemala	Conception d'un programme de renforcement des capacités et de participation significative des intervenants dans la gouvernance forestière et la REDD + au Honduras et au Guatemala	$144 650	$170 320
RED-PD 045/11 Rev.2 (M)	Mexique	Évaluation environnementale et évaluation économique des services écosystémiques fournis par les forêts littorales (mangroves forêts inondables forêts tropicales et formations épineuses couvrant les dunes) et des systèmes agricoles de leur remplacement dans la plaine littorale du centre du Veracruz au Mexique	$470 682	$871 825

Code Projet	Soumis par	Intitulé	Finance-ment OIBT	Total Projet
RED-PPD 050/11 Rev.1 (F)	Cameroun	Développement participatif conservation et restauration des massifs forestiers dégradés de la région des Monts Bamboutos (Ouest- Cameroun)	$73 613	$93 713
RED-PPD 051/11 Rev.1 (F)	Cameroun	Contribution à la mise en place des mécanismes REDD à travers le renforcement de la participation des acteurs à la gestion durable des massifs forestiers du Cameroun	$81 864	$100 864
RED-SPD 055/11 Rev.1 (F)	Équateur	Intégration de moyens de subsistance durables d'hypothèques environnementales et des reboisements scientifiquement conçus en vue d'obtenir un changement notable de la conservation des forêts dans le Chocó équatorien	$149 922	$207 744
RED-PA 056/11 Rev.1 (F)	OIBT	Renforcement des capacités des pays producteurs de l'OIBT en Afrique dans la production et la diffusion d'informations scientifiques sur la réduction du déboisement et la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux des forêts	$253 120	$348 120
RED-SPD 058/11 Rev.2 (F)	Brésil	Développement de la REDD+ES dans la forêt pluviale atlantique brésilienne	$142 110	$164 610
RED-PD 064/11 Rev.2 (F)	Indonésie	Promotion de l'initiative communautaire locale en matière de réhabilitation des écosystèmes de mangrove avec des activités de démonstration dans l'île de Bintan en vue de réduire la déforestation et la dégradation des forêts	$504 317	$555 887
RED-PA 069/11 Rev.1 (F)	OIBT	Quantification des effets REDD+ des projets OIBT	$143 510	$143 510
Total des financements attribués dans le 1er cycle de 2011 du programme REDDES :			$4 134 251	

Propositions approuvées pour financement au titre du 1er cycle de 2011 du programme TMT

Code Projet	Soumis par	Intitulé	Finan-cement OIBT	Total des projets
TMT-PD 004/11 Rev.2 (M)	Guatemala	Renforcement du système d'information forestière du Guatemala afin d'améliorer la transparence du marché et du commerce et la prise de décision dans le secteur forestier	$359 716	$656 562
TMT-PD 006/11 Rev.3 (M)	Guyana	Renforcement des systèmes d'information sur le marché en vue d'améliorer le commerce et la connaissance des marches dans le secteur forestier du Guyana	$320 920	$420 820
TMT-PA 007/11 Rev.1 (I)	ITTO	Développement méthodologique de l'analyse du Cycle de vie des produits ligneux tropicaux en vue d'améliorer leur compétitivité sur les marchés internationaux	$60 116	$60 116
Total des financements attribués dans le 1er cycle de 2011 du programme TMT :			$740 752	

Boursière de l'OIBT, Mme Nana Yaa Nyarko-Duah (Ghana) effectue des recherches de mastère en sciences sur l'effet de différentes densités de peuplements mixtes sur les attaques du ravageur *Hypsipyla robusta* et la croissance de l'acajou d'Afrique, à l'université Kwame Nkrumah de science et de technologie à Kumasi, au Ghana.

Boursier de l'OIBT, M. Mustapha Seidu (Ghana) effectue une formation de courte durée ayant pour sujet la surveillance, la transcription et la communication de la biodiversité, au Centre Montford de Shrewsburry au Royaume-Uni.

BOURSES

Objectif :

L'OIBT offre des bourses d'étude et de recherche par le biais du Fonds Freezailah pour les bourses d'étude dont le rôle est de promouvoir le développement des ressources humaines et de renforcer l'expertise professionnelle en foresterie tropicale et disciplines connexes dans les pays membres.

Situation actuelle :

En Décembre 2011, ce Programme commencé en 1989 avait permis à plus de 1150 jeunes et professionnels à mi-carrière de plus de 40 pays travaillant pour des gouvernements, des universités, des centres de recherche, des organismes de la société civile et le secteur privé de poursuivre leur développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives de carrière. Les bourses sont principalement attribuées à des ressortissants de pays membres producteurs de l'OIBT. Trente-et-un pourcent des bourses ont été décernées à des personnes en provenance d'Afrique, 31% à des personnes en provenance d'Asie-Pacifique et 24% ont bénéficié à des personnes provenant des Caraïbes et d'Amérique latine. Onze pour cent des bourses ont également été décernées à des personnes en provenance de pays consommateurs en développement comme la Chine et le Népal, et 3% à des personnes en provenance des pays développés consommateurs. Soixante-dix pourcents des bourses octroyées se répartissaient dans le domaine du reboisement et de la gestion forestière, 21% dans l'industrie forestière et 9% dans celui de l'information économique et information sur le marché.

La valeur total des bourses accordées à ce jour s'élève à 6,7 millions $ EU environ. Le financement a été rendu possible grâce aux généreuses contributions volontaires effectuées par le Japon (74%), les États-Unis (15%), les Pays-Bas (7%), l'Australie (3%) et d'autres sources (1%) dont la Suède, le Royaume-Uni et le Fonds du Partenariat de Bali (Compte subsidiaire B). Le programme apporte son soutien principalement à des activités de court terme, comme la participation à des conférences internationales, des stages de formation et des voyages d'étude. En outre, il aide également les boursiers à préparer des mémoires et des monographies et fournit de petites subventions pour des études supérieures.

Le Programme de bourses OIBT encourage le développement des capacités des femmes forestiers, et a ainsi apporté son aide à 317 étudiantes dans leurs études et recherches, ce qui représente 28% du nombre total des bourses attribuées.

Nouvelles modalités de candidature

Un système de candidature en ligne a été introduit et mis à disposition sur le site de l'OIBT en septembre 2011. Ce système est destiné à améliorer l'efficacité des modalités de candidates tant pour les candidats que pour le Secrétariat.

Évaluation des retombées du programme de bourses

Les résultats de l'évaluation des retombées du Programme de bourses effectuée en 2010 ont été communiqués lors de la 18 réunion des Responsables des programmes de bourses du Système des Nations Unies qui s'est tenue à l'UNESCO à Paris du 2 au 4 novembre 2010. Un rapport de cette évaluation ainsi qu'un florilège de rapports de boursiers ont été publiés dans l'édition spéciale du volume 21, numéro 1 d'*Actualités des forêts tropicales* en 2010, consacré au Programme des bourses.

Bourses attribuées en 2011

En 2011, deux jurys de sélection des bourses ont été réunis par voie électronique afin d'évaluer et de recommander les candidatures de bourse au Conseil. Lors de la session de printemps, 25 bourses ont été approuvées et attribuées pour un coût total de 150 775 $EU. Dans la session d'automne, 23 bourses ont été approuvées et attribuées pour un coût total de 135 820 $EU.

Les tableaux 1 et 2 ci-dessous montrent les bourses octroyées dans les sessions de printemps et d'automne de 2011.

L'étudiant boursier de l'OIBT, M. Sanjay Singh parmi des participants de la Conférence internationale sur les teckeraies artificielles, ressource forestière émergente, à San José et Guanacaste au Costa Rica

Tableau 1 : Bourses attribuées au printemps 2011

Nom du boursier	Pays	Activité
M. Adefolu, Solomon Olatunji	Nigeria	Participation à la Conférence internationale de l'IUFRO « Priorités de la recherche en sylviculture tropicale: vers de nouveaux paradigmes » à Montpellier (France)
M. Ali, Salissou	Togo	Travaux de recherche en doctorat sur « la dynamique des peuplements de Tectona grandis (LF) en plantation dans les zones écologiques du Togo » à l'Université Bircham International (apprentissage à distance) à Madrid (Espagne)
Mme Andeme Ondo, Hortense	Gabon	Programme de recherche en génie des Eaux et Forêts à l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche appliquée de Katibougou (Mali)
Mme Barbosa Herrera, Adriana Paola	Colombie	Formation de courte durée sur les principes fondamentaux de géo-traitement à SELPER à Sao Paulo (Brésil)
M. Bhatt, Bharat Prashad	Népal	Programme de Master's en gestion des bassins versants à l'Institut de foresterie de l'université de Tribhuvan à Pokhara, Népal
M. Chaudhary, Dinesh Prasad	Népal	Programme de Master's en gestion des ressources naturelles et du développement rural à l'Institut de foresterie de l'université de Tribhuvan à Pokhara (Népal)
M. Chhem, Leang Song	Cambodge	Stage de courte durée sur « la gouvernance des forêts, de la nature et des populations » au Centre Wageningen UR de développement de l'innovation à Bogor (Indonésie)

Nom du boursier	Pays	Activité
Mme Ferreira, Mônica Sousa	Brésil	Stage de formation en LIDAR et Méthodes aéroportées de balayage laser (ALS) appliquées à l'inventaire forestier, à l'exploitation et à la gestion forestières à l'Université de Finlande orientale à Joensuu (Finlande)
Mme Gyabaah, Grace	Ghana	Achèvement d'un mémoire de thèse sur la séquestration du carbone dans les différents systèmes d'occupation des sols en forêt humide semi-décidue, à l'Université Kwame Nkrumah des sciences et technologies de Kumasi (Ghana)
M. Kouadio, Kouassi	Côte d'Ivoire	Élaboration d'un mémoire technique sur « la contribution à l'étude des effets de l'ensoleillement sur la germination et les croissances de certaines essences locales communément exploitées en vue de leur pérennisation
Mme Loayza Cabezas, Sophia Cristina	Équateur	XXIIIe Cours intensif international sur la gestion diversifiée des forêts tropicales naturelles, au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
Mme López Castañeda, Arelia Jacive	Mexique	Programme de Masters en biologie à l'Université de Sherbrooke à Sherbrooke (Canada)
M. Mavah, Germain Aimé	Congo, Rep.	Programme de doctorat en écologie interdisciplinaire à l'Université de Floride à Gainesville (États-Unis)
Mme Mbosso Mafomekiet Fouedjo, Philomène Charlie	Cameroun	Effectuer des recherches de doctorat sur des ressources renouvelables à l'Université de Gand à Gand, Belgique
M. Mohamed, Azmy	Malaisie	Voyage et tournée d'étude entre l'université Putra Malaysia, Serdang, Selangor en Malaisie et l'université de Floride à Gainesville (États-Unis)
Mme Mokake, Seraphine Ebenye	Cameroun	Recherche en doctorat sur l'évaluation de la dynamique des peuplements après coupe sélective dans des concessions forestières dans la région de l'Est du Cameroun à l'université de Buea et à l'ANAFOR au Cameroun
Ing. Nalvarte Armas, Jaime Guillermo	Pérou	Atelier international sur la foresterie communautaire et le processus REDD à l'Université Laval au Québec (Canada)
M. Paul, Geo Basil	Inde	Programme Mastère en sylviculture avec specialization en gestion et exploitation des forêts à l'université d'agronomie du Kerala (Inde)
M. Pereki, Hodabalo	Togo	"Contribution à la gestion des forêts denses sèches à Anogeissus leiocarpus (DC) Guill. & Perr. (Combrétacées) dans la Réserve faunique Abdoulaye du Togo, à l'Université de Lomé à Lomé (Togo)
M. Piñon, Albert Arvisu	Philippines	Achèvement d'une thèse de mastère en « Caractérisation phénotypique et génétique dans l'évaluation de performance des hybrides de *E. deglupta et pellita* Blume, F. Muell dans le nord de Mindanao, aux Philippines » à l'Université des Philippines à Los Baños en Laguna (Philippines)
M. Rivera Martin, Luis Eduardo	Colombie	Préparation d'un mémoire technique sur l'écologie et la sylviculture des essences utiles d'Amazonie : Étude des bois Abarco (*Cariniana micrantha* Ducke), Violeta (*Peltogyne paniculata* Benth) and Quinilla (Manilkara bidentata A. DC A. Chef.)
Mme Sari, Rita Kartika	Indonésie	Réalisation d'une recherche en doctorat ayant pour thème « Enquête sur les nouvelles substances anticancéreuses extraites de bois indonésiens prélevés dans des forêts communautaires » à l'Université agricole de Bogor à Bogor, en Indonésie
Mme Thwe, Thwe Win	Myanmar	Travaux de recherche Mastère: « Structure génétique des populations de teck à Myanmar d'après une analyse par microsatellites », à l'université de Tokyo à Tokyo (Japon).
M. Tupac Espiritu, Henry Aldo	Pérou	Participation au XXIIIe cours intensif international sur la gestion diversifiée des forêts tropicales naturelles au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
M. Wallace, Robert Flomo	Liberia	Stage de formation aux techniques d'exploitation des forêts pour le développement durable au centre de formation à la pérennisation des ressources et des écosystèmes tropicaux de l'Université des Philippines à Los Baños (Philippines)

Tableau 2 : Bourses octroyées à l'automne 2011

Nom du boursier	Pays	Activité
M. Baniako, Kwadwo Nti	Ghana	Achèvement d'une thèse de Mastère sur la répartition du carbone dans les plantations agroforestières d'essences indigènes dans la forêt humide sempervirente du Ghana, à l'Université Kwame Nkrumah des sciences et technologies de Kumasi (Ghana)
M. Coraça de Freitas, Alexandra	Brésil	Programme de Mastère en gestion et conservation des forêts et la biodiversité tropicales au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
M. Dave, Sanjay Mahendrakumar	Inde	Formation de courte durée sur les techniques génétiques non invasives dans la conservation de la faune au Smithsonian Conservation Biology Institute à Washington, DC (États-Unis)
M. De Mello, Roberto Lecombte	Brésil	Participation à la Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois à Auckland (Nouvelle-Zélande)
Mme Díaz Ríos, Leandra Fany	Bolivie	Élaboration d'un mémoire technique sur l'estimation de la valeur économique totale de la zone utilisée par la forêt communautaire Aifu à Santa Cruz (Bolivie)
M. Gonzalez-Peña, Marcos Miguel	Mexique	Participation à la 43e réunion annuelle du Groupe de recherche international sur la protection du bois en Malaisie
Ing. Gutierrez Patzi, Cristhian Celso	Bolivie	Programme de recherche international du World Forest Institute au World Forestry Center à Portland, Oregon (États-Unis)
M. Kouadio, Kouakou Bob	Côte d'Ivoire	Recherche sur l'impact des feux de brousse sur la végétation et la faune, au Centre universitaire de recherche et d'application en télédétection (CURAT), l'Université de Cocody à Abidjan, Côte d 'Ivoire
M. Kurniasih, Heni	Indonésie	Étude pilote sur les approches communautaires de gestion forestière indonésienne dans le cadre d'un programme de doctorat à l'Université de Melbourne en Australie.
M. Moncada González, Ana Carolina	Colombie	Achèvement d'une thèse de Mastère sur les effets de l'ombre des systèmes sylvopastoraux (SSPI) intensifs comportant des essences à bois d'oeuvre sur les populations de parasites des bovins dans la région sèche de la Caraïbe colombienne, à l'Université d'Antioquia en Colombie.
M. Narvaez Ortiz, Ildefonso	Colombie	Programme de Mastère en pratique du développement au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
M. N'Djao, Mayabassim	Togo	Programme de mastère en technologies de l'agronomie et de l'agroalimentaire avec une spécialisation en gestion environnementale des écosystèmes et des forêts tropicales à l'Agro Paris Tech de Montpellier (France)
M. Neba, Funwi-Gabga	Cameroun	Stage de courte durée en écologie spatiale, analyse géospatiale, et télédétection pour la conservation dans le cadre du programme mondial Smithsonian Mason Conservation Studies à Front Royal, Etats-Unis.
Mme Nguetse, Mbah Immaculate	Cameroun	Stage de formation au laboratoire de méthodologies permettant de quantifier la séquestration du carbone dans les plantations forestières, au laboratoire des Sciences de la Terre à Johannesburg (Afrique du Sud)
M. Opoku, Samuel Mensah	Ghana	Recherches de mastère sur la croissance et la productivité de Khaya grandifoliola dans la forêt semi-décidue sèche du Ghana : comparaison entre peuplements monospécifiques et peuplements mixtes à l'Université Kwame Nkrumah des sciences et de technologie de Kumasi, au Ghana
Mme Ranabhat, Sunita	Népal	Mise en oeuvre d'un programme mastère en foresterie tropicale et international à l'université Goerg-August-Universität de Göttingen (Allemagne)
Mme Samaniego Arcos, Catty Marisela	Pérou	Préparation d'un mémoire technique sur les mécanismes de gouvernance des institutions publiques ayant compétence sur le secteur forestier au Pérou

Nom du boursier	Pays	Activité
M. Shah, Shailendra Kumar	Népal	Programme de Mastère en gestion des bassins versants à l'Institut de sylviculture de l'université de Tribhuvan à Pokhara, au Népal
M. Simo Tagne, Merlin	Cameroun	Recherches sur la Caractérisation des propriétés thermophysiques des bois tropicaux: étude de l'influence de la température et la teneur en l'eau afin d'optimiser la qualité du bois en vue de son exploitation durable à l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois en France
Mme Sindhumathy, C. R.,	Inde	Programme de Mastère en foresterie avec spécialisation en sciences du bois au College of Forestry, Kerala Agricultural University, Thrissur, l'Etat du Kerala (Inde)
M. Tagbi, Kossi Afedo	Togo	Réalisation d'une thèse de diplôme d'études spécialisées sur l'étude préliminaire de la dynamique de croissance des espèces indigènes dans les plantations forestières: étude de cas de la forêt classée de Missahoe au Togo, à l'Université de Lomé à Lomé (Togo)
Mme Timilsina, Lila Bati	Népal	Stage de courte durée sur "le suivi et la conservation des espèces : mammifères terrestres" au Smithsonian Conservation Biology Institute de Front Royal, Virginia (Etats-Unis)
Mme Tomaselli, Maria Fernanda	Équateur	Programme de certificat en « Moyens de subsistance et marchés » au Coady International Institute, à Antigonish, en Nouvelle-Écosse (Canada)

Boursier de l'OIBT, M. Balasubramanian (Inde) suit une formation de courte durée sur les méthodes de quantification de la fixation du carbone dans les boisements à l'École des sciences de l'environnement de l'université de Guelph en Ontario (Canada)

GROUPES CONSULTATIFS DU COMMERCE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Rencontre du GCSC en marge de la quarante-septième session du CIBT

Le Groupe consultatif de la société civile, en collaboration avec l'UICN et la Rainforest Alliance, a organisé une manifestation satellite dont le thème était « les forêts gérées par les collectivités au Guatemala et en Amérique centrale » lors de la quarante-septième session du Conseil international des bois tropicaux réuni à La Antigua Guatemala.

Le GCSC a formulé les recommandations suivantes à la quarante-septième session du Conseil:

(a) Une étude devrait être mise en œuvre dans les trois régions pour examiner l'état actuel et l'évolution de la place qu'occupent les petits producteurs et les entreprises communautaires sur les marchés intérieurs et régionaux, ainsi que les obstacles juridiques qu'ils y rencontrent et les incitations à y participer, de sorte que ces questions puissent être abordées dans le cadre d'une conférence en Afrique, en Asie et en Amérique latine, et que des actions spécifiques puissent être définies aux niveaux national et régional avec tous apports spécifiques dont l'OIBT est susceptible.

Des représentants de groupes locaux de gestion des forêts et des experts internationaux des politiques forestières ont discuté des éléments de la foresterie communautaire dans ses rapports avec le commerce des bois tropicaux, le changement climatique et la conservation de la biodiversité au cours de la rencontre du GCSC organisée en marge de la quarante-septième session du CIBT, à La Antigua Guatemala (Guatemala).

(b) À l'issue de la série de conférences sur la tenure forestière l'OIBT devraient produire des informations en prolongement des résultats de ces conférences et elle devrait logiquement mettre en place des mécanismes de surveillance qui rendent compte des régimes d'usufruit et de propriété des forêts en fonction des informations transmises par les membres de l'OIBT et d'autres organismes de coopération aux mandats et aux expériences utiles dans domaine.

(c) Des financements devraient être mis à disposition afin de permettre la participation officielle de membres du Groupe consultatif de la société civile à la formulation des politiques et en particulier afin d'inclure un élément dans l'ordre du jour des sessions du CIBT qui prévoie la mise en débat, suivant un calendrier annuel ou semestriel, des thématiques et orientations intéressant le GCSC.

Discussion annuelle sur le marché pour 2011

La discussion sur le marché organisée par le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) s'est tenue lors d'une session conjointe des comités au cours de la quarante-septième session du Conseil, sur le thème « La crise, ses incidences et la reprise ». Des exposés ont été produits par six intervenants qui portaient sur les implications de la crise financière pour l'industrie et le commerce des bois tropicaux ; ils étaient axés sur l'éventualité, jugée probable, que le commerce des bois tropicaux ait à faire face à une période de stagnation prolongée de son marché.

M. André de Boer, Secrétaire général de la Fédération européenne du négoce du bois (FEBO), a présenté les changements structurels qui ont eu lieu dans le commerce du bois et les secteurs de la transformation du bois en Europe. Il a indiqué que les données sur les importations jusqu'à la mi-2011 pour les sciages, des placages de contreplaqué, les moulures et la menuiserie signalaient une dépression du marché à l'échelle de l'UE. Sur une note plus positive, il a fait état de la récente modification de loi Lacey et de l'entrée en vigueur du règlement de l'UE sur le bois (EUTR) qui devrait accroître la demande de produits de bois tropicaux en fournissant à la profession un ensemble défini de règles commerciales. Il reste cependant un certain nombre de questions à traiter, notamment de définir la légalité à l'aune du respect de la législation du pays de la récolte.

Mme Luo Xinjian, directrice adjointe du Centre du négoce international des produits forestiers de l'Administration chinoise des forêts domaniales, a souligné qu'en dépit des mesures de relance prises par les autorités chinoises, l'impact de la crise sur le secteur du bois de la Chine était persistant, après avoir entraîné la fermeture de la moitié des fabriques de contreplaqué : un cinquième des fabriques de lattes de parquet sont menacées de fermeture et près des trois quarts des entreprises de transformation primaire ont fait faillite. Elle a souligné les faiblesses des marchés nationaux et internationaux et a indiqué que de nombreuses entreprises en Chine n'étaient pas bien informées des exigences de la Loi Lacey ou des dispositions EUTR de l'Union européenne.

M. RT Somaiya, le Président de l'Association indienne des importateurs de bois, a déclaré que la force de l'économie indienne avait été nullement démentie par la consommation intérieure. Confronté à la crise financière et au ralentissement du commerce mondial, le gouvernement indien a injecté des fonds dans l'infrastructure nationale. En dépit des perspectives d'un ralentissement de la croissance, la demande totale de bois d'œuvre en Inde était estimée à 95 millions de mètres cubes et devrait atteindre les 120 millions de mètres cubes d'ici 2015 et 150 millions à l'horizon 2020. Il a indiqué qu'il y avait une pénurie aiguë de produits ligneux en Inde ayant entraîné des hausses de prix et une augmentation des importations.

M. Alhassan Attah, Directeur executive de la Division de l'industrie du bois de la Commission forestière ghanéenne a indiqué que la baisse de la demande sur le marché international a entraîné une plus grande focalisation sur les marchés nationaux et régionaux qui ont été quant à eux à peine touchés par la crise financière. Dans toute l'Afrique, il y avait eu très peu de mesures fiscales de relance économiques prises pour contrecarrer les effets de la crise. Il semble que la profession du bois doive s'accommoder d'une demande de bois tropicaux déprimée dans l'Union européenne et qu'il soit nécessaire de continuer de pénétrer les marchés indien et chinois appelés à compenser le repli du marché européen par l'essor continu de leur demande de bois tropicaux.

Mr. Brent J. McClendon, vice-président de l'association professionnelle états-unienne *Wood Products Association*, a déclaré que la demande des États-Unis portant sur tous les types de produits ligneux a chuté durant la crise financière. Le secteur de la construction et du logement aux États-Unis, ainsi que les manufactures de revêtement de sol, terrasses en bois, moulures et la menuiserie, sont en pleine stagnation. Parallèlement, les importations américaines se sont effondrées, entraînant un recul de plus de 50% des importations de produits du bois par rapport aux niveaux de 2006. La filière bois états-unienne a en commun avec celle d'autres pays bon nombre des problèmes de commercialisation auxquels ceux-ci se trouvent confrontés, et qui découlent pour une bonne part de l'incapacité de la filière bois à fournir aux consommateurs des informations cohérentes. Il a en outre indiqué que, bien que le respect de la loi Lacey aux États-Unis et le Règlement sur le bois de l'UE puissent poser des difficultés à la filière, ces instruments lui ont également procuré des moyens de contrer les affirmations grossièrement inexactes selon lesquelles l'exploitation forestière serait illégale dans l'ensemble du monde.

Le professeur Akihiko Nemoto, de l'Université Tottori de l'Environnement au Japon a produit un exposé bouleversant sur l'ampleur des conséquences du séisme et du tsunami qui ont frappé le Japon le 11 mars. Il a décrit l'impact de la catastrophe survenue au large de la côte de la région nord-est du Japon qui a laissé des cicatrices profondes dans le peuple japonais. La filière bois japonaise présente dans les zones sinistrées est en cours de reconstruction. Toutefois, si l'on ne considère que le seul secteur forestier, alors que certaines entreprises ont entamé leur redressement, la majorité souffre encore, tandis que de nombreux problèmes restent en suspens.

La discussion qui en a suivi a porté sur les enseignements à tirer de la crise et l'évaluation des mesures prises en vue de remédier à ses conséquences et ses impacts.

Prise des mensurations d'un arbre dans le cadre d'un bilan de la biodiversité au FRIM (Malaisie) pour le projet OIBT PD 165/02 (F)

La Phase IV du projet OIBT PD 288/04(F) vise à aménager le conservatoire naturel *Lanjak Entimau Wildlife Sanctuary* (LEWS) et le parc national *Batang Anai National Park* (BANP) en Malaisie de manière collective en vue de constituer un modèle pour la conservation de la biodiversité et la gestion pérenne des ressources génétiques au service de la sylviculture, du progrès socioéconomique et de la recherche.

Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2011

Les incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale en 2011, principalement causées par la crise dans les pays de la zone euro, ont continué à affaiblir les marchés mondiaux de l'immobilier et de peser sur la demande des consommateurs dans les principaux pays consommateurs de bois tropicaux. En dépit de la multiplication des signes de reprise à laquelle on avait assisté dans le commerce des bois tropicaux et au maintien des prix en 2010, avec une croissance des marchés chinois et indien qui avait stabilisé les échanges, cette tendance ne s'est pas maintenue en 2011, année où l'on a vu les marché des pays consommateurs se fragiliser.

La production de bois rond industriel d'origine tropicale (grumes tropicales) dans les pays membres de l'OIBT a atteint un plus bas de 140,5 millions de m3 en 2009, lorsque la récession mondiale atteignit son point extrême, puis elle a légèrement augmenté en 2010, montrant des signes de reprise dans le marché des grumes tropicales ainsi qu'une certaine détente dans les réductions qui avaient affecté la transformation du bois dans les pays membres de l'OIBT. Quatre pays - l'Indonésie, le Brésil, l'Inde et la Malaisie - ont représenté près des trois quarts de la production totale en 2010 et la majeure partie (63%) de cette production était réalisée dans la région Asie-Pacifique. En 2011, la production a baissé jusqu'à 137,8 millions de m3, la majeure partie de cette baisse étant attribuable au recul significatif de la production en Malaisie[1].

La production de sciages tropicaux a suivi une tendance similaire, la production a totalisé 42,8 millions de m3 en 2011 avec le Brésil représentant 38% du total et tous les autres grands producteurs étant situés dans la région Asie-Pacifique : l'Inde, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande. La production de contreplaqués tropicaux a augmenté en 2009 et 2010, atteignant 18,9 millions de m3 en 2010, la Chine étant responsable de la plus grande part de cette progression.

En 2010, les importations de grumes de feuillus tropicaux par les membres de l'OIBT avaient montré quelques signes de reprise après les effets qu'avaient eu sur la demande la crise économique mondiale ; elles avaient ainsi atteint 14 millions de m3, soit une augmentation de 21% sur les volumes de l'année précédente. Les volumes des importations devaient être maintenus à des niveaux similaires en 2011. La Chine et l'Inde continuent de dominer le commerce et leur part des importations totales de l'OIBT a continué de croître. Ensemble, ces deux pays représentaient plus de 87% dans les importations de bois ronds tropicaux en 2010, quand leur part dans ces volumes avait été de 22 % en 1995 (quand le Japon était le principal importateur), de 46 % en 2000 et de 75 % en 2007.

Bien que les importations chinoises de grumes tropicales aient été en recul en 2009 pour atteindre cette année-là leur niveau le plus bas en dix ans, la Chine est restée le pays dominant ce marché en assurant 53% des importations de grumes tropicales de l'OIBT. Les importations chinoises se sont complètement rétablies en 2010 au sortir de cette phase de récession mondiale, et l'importance de ce pays dans le commerce de grumes tropicales a encore progressé, au point d'assurer quelque 60% des importations de grumes tropicales de l'OIBT dans cette même année. Le redressement de la croissance des importations peut être attribué à la reprise dans le secteur de l'habitat en Chine (un plan de relance

1 Les données présentées dans cet article, qui proviennent des bases de données de l'OIBT, sont de nature préliminaire. Les chiffres de 2011 reposent sur des estimations obtenues principalement à partir des chiffres du premier trimestre de cette année et doivent donc être considérés comme provisoires.

pour les projets de logement et d'infrastructure a renforcé de manière significative le secteur de la construction de logements), il s'explique aussi par la reprise de la demande étrangère visant les exportations de produits ligneux valorisés en Chine.

L'évolution concernant les grumes, sciages et contreplaqués de certaines des essences tropicales parmi les plus commercialisées au plan international donne une indication des tendances du marché mondial dans le commerce des bois tropicaux sur les dernières années.

Malgré la faiblesse relative de la demande dans l'UE, les prix des grumes en 2010 et début 2011 ont montré une tendance à la hausse, car les stocks des importateurs avaient diminué en raison de la faiblesse des achats et du fait que les fournisseurs avaient réorienté leurs exportations vers la Chine (leurs grumes venant remplacer dans ce pays les grumes russes) et l'Inde (pour fournir en bois certains programmes de construction d'infrastructures), ces deux pays manifestant une demande relativement soutenue. Les prix ont également été perturbés par des interruptions périodiques de l'offre causées par de mauvaises conditions météorologiques en Malaisie. À la fin de 2011, les prix se sont réorientés à la baisse, reflétant le ralentissement de la machine économique dans les principaux pays d'exportation.

De nombreuses mesures politiques - visant à améliorer l'application des lois forestières et la gouvernance ainsi qu'à lutter contre le commerce illégal du bois récolté - devraient avoir un impact sur le commerce des produits ligneux tropicaux. La demande de produits ligneux certifiés devrait croître fortement en réponse à la mise en place des dispositions de l'UE visant à une application intégrale du règle-

Evolution des prix des sciages, 2005-2011

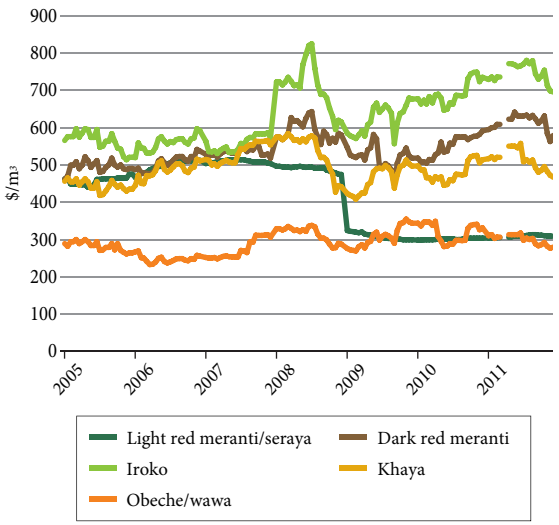

Note : prix en dollars constants 1990 par mètre cube (corrigé par l'indice FMI des prix à la consommation pour les pays industrialisés)
Source : Service OIBT d'information sur le marché, janvier 2005-décembre 2011

Evolution du prix des grumes, 2005-2011

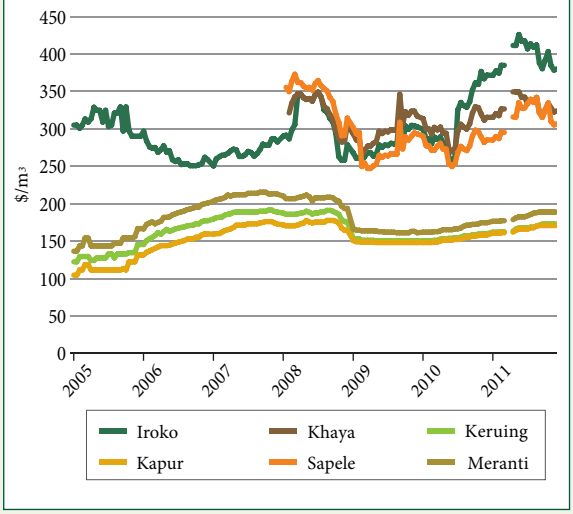

Note : prix en dollars constants 1990 par mètre cube (corrigé par l'indice FMI des prix à la consommation pour les pays industrialisés)
Source : Service OIBT d'information sur le marché, janvier 2005-décembre 2011

Evolution des prix du contreplaqué, 2005-2011

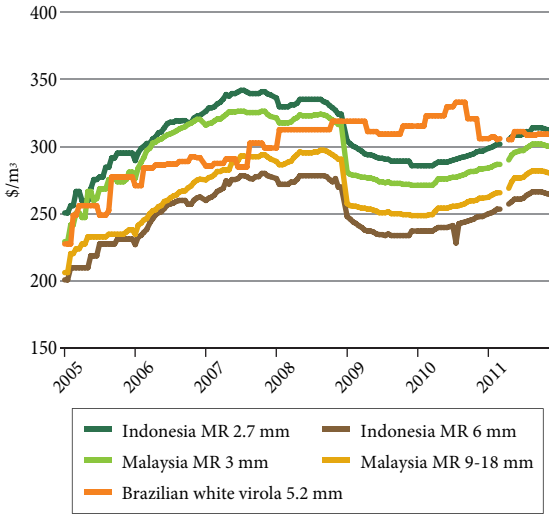

Note : prix en dollars constants 1990 par mètre cube (corrigé par l'indice FMI des prix à la consommation pour les pays industrialisés)
Source : Service OIBT d'information sur le marché, janvier 2005-décembre 2011

ment de l'UE sur le bois illégal (EUTR) à compter de mars 2013. Dans le cadre du dispositif EUTR, tous les importateurs européens seront tenus de faire le nécessaire pour minimiser le risque de commercialiser du bois de provenance illégale. Ils seront également passibles de poursuites s'ils se trouvent en possession de bois extrait ou négociés en violation des lois de tout pays. Toutefois, aux termes de l'EUTR, tout bois ou produit dérivé autorisé en vertu d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) sera automatiquement reconnu comme de provenance légale sur le marché de l'UE. Les importateurs européens se seront aucunemenet tenus de chercher des garanties supplémentaires (telle que la certification) afin de prouver l'origine légale du bois sous licence APV. À ce jour, des APV ont été signés avec le Ghana, le Cameroun, la République du Congo, l'Indonésie, le Libéria, la Malaisie et le Vietnam (pays non membre de l'OIBT).

La Chine et le Vietnam ont dominé les exportations de produits bois de transformation secondaires (PBTS) et sont de plus en plus dominants dans ce segment de l'offre, et ce malgré des ressources nationales en bois limitées. Leurs exportations ont progressé au cours de la crise économique mondiale, tandis que ceux d'autres fournisseurs tropicaux ont reculé, essentiellement en raison de la compétitivité de leurs prix pendant les périodes de faible demande, mais aussi du fait de leurs progrès technologiques et de l'amélioration de leur contrôle de qualité. Les exportations de PBTS des producteurs de l'OIBT ont montré une reprise partielle en 2010, sans toutefois retrouver les niveaux antérieurs à la crise en raison du fait que leurs principaux marchés sont ceux des Etats-Unis, des pays de l'UE et du Japon, dont les économies n'ont pas encore retrouvé leur vigueur antérieure. Les pays producteurs de l'OIBT ont continué de jouer un rôle plus important dans les exportations mondiales de moulures par rapport aux exportations d'autres articles PBTS, en assurant plus de 30 pour cent des exportations mondiales de moulures de bois en 2010.

Production et commerce des produits ligneux primaires, Total OIBT, 2008-2011 (million m³)

	2008	2009	2010	2011	% évolution 2010-2011
Grumes					
Production	145,6	140,5	141,5	137,8	-4,7
Importations	13,6	11,6	14,0	14,0	0
Exportations	12,9	11,4	11,7	11,2	-4,3
Sciages					
Production	43,7	42,4	43,2	42,8	-0,1
Importations	8,4	6,7	7,9	7,8	-0,1
Exportations	9,5	8,4	10,2	9,9	-2,9
Contreplaqués					
Production	17,9	18,6	18,9	18,4	-2,6
Importations	6,5	5,7	6,8	6,3	-7,4
Exportations	7,3	7,0	7,5	7,4	-0,1

Notes : Total des pays producteurs et consommateurs. L'OIBT regroupe ses 60 pays membres dans les catégories des producteurs (33 membres) et des consommateurs (27 membres (non tropicaux) qui assurent ensemble 95 % de tout le commerce de bois tropicaux et constituent plus de 80 % des surfaces forestières tropicales. La liste complète des membres de l'OIBT est disponible sur le site www.itto.int.

Source : OIBT 2012 : Revue et évaluation annuelles de la situation mondiale du bois en 2011.

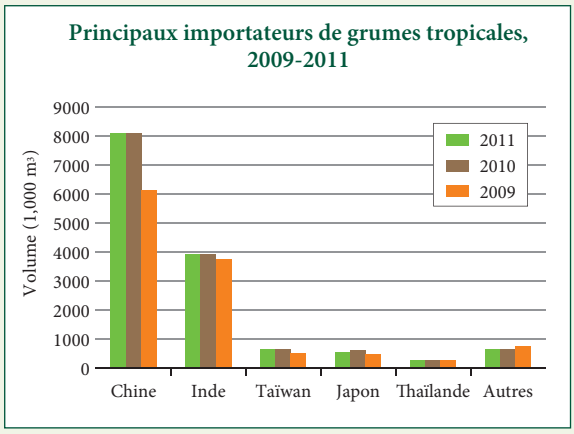

Source : OIBT, 2012

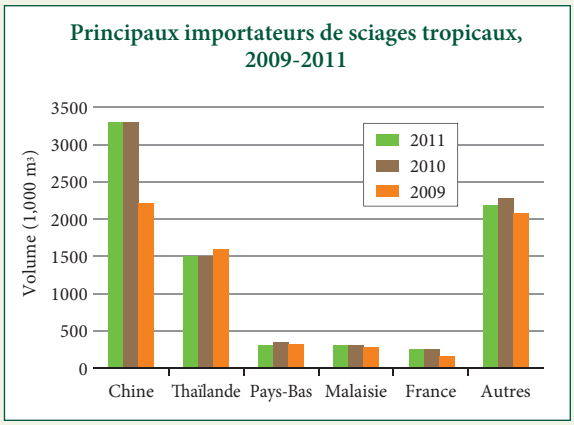

Source : OIBT, 2012

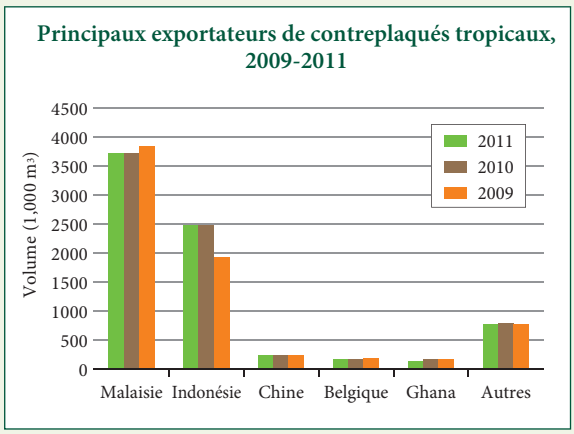

Source : OIBT, 2012

SITUATION FINANCIÈRE

Organisation internationale des bois tropicaux
Bilan consolidé

	Décembre 31	
	2011	**2010**
		(dollars E-U)
Actifs		
Dépôts en espèces et dépôts à terme	$35 624 828	$41 704 111
Valeurs mobilières à maturité non échues	4 969 284	1 988 743
Arriérés de contributions volontaires	9 981 950	3 796 610
Créances détenues sur le Japon	–	350 878
Dépenses payées en avance	65 183	31 026
Avances versées et créances détenues au debit de membres du personnel et autres	319 164	289 721
Intérêts courus sur dépôts à terme	9 696	24 445
	$50 970 104	**$48 185 534**
Passif et contributions		
Comptes créditeurs membres du personnel et autres	$1 824	$9 553
Comptes créditeurs du Japon	16 118	–
Charges à payer	187 421	462 444
Perception anticipée de contributions de membres	269 483	167 093
Fonds non affectés	3 228 840	4 806 803
Réserve de l'appui aux programmes	2 478 403	3 356 034
	6 182 089	**8 801 927**
Fonds des Membres		
Compte administratif :		
Réserve spéciale	1 500 000	1 500 000
Réserve produite par intérêts créditeurs	2 161 790	2 194 600
Excédent de recettes sur dépenses et excédents sur projets achevés	7 728 348	7 584 730
Comptes des projets:		
Fonds affectés à des projets	42 995 989	37 903 789
Fonds non affectés	(5 439 166)	(5 087 042)
Excédents sur projets achevés	1 694 725	1 112 286
	50 641 685	45 208 363
Arriérés sur contributions appelées	(5 853 670)	(5 824 755)
	$50 970 104	**$48 185 534**

The bilan consolidé et le compte de profits et pertes consolidé ont été vérifiés par Ernst & Young ShinNihon LLC.

Organisation internationale des bois tropicaux
Compte de profits et pertes consolidé

	Exercice clôturé au 31 décembre	
	2011	**2010**
		(dollars EU)
Recettes :		
Contributions des pays membres	$7 058 228	$6 165 025
Remboursements effectués par le Japon	–	914 012
Contributions volontaires	19 923 356	18 942 901
Inversion des délais dans le versement des bourses et autres versements anticipés	15 542	63 522
Correction au budget de l'exercice précédent	(233 820)	–
Intérêts constitués	76 794	217 304
Autre poste – recouvrement d'avances	–	2 582
Autres recettes	8 681	2 584
	26 848 781	**26 307 930**
Dépenses :		
Compte administratif :		
Salaires et prestations	5 040 565	4 830 745
Voyages officiels	232 427	157 046
Sécurité sociale	791 373	775 522
Activités spéciales	66 119	61 344
Traitement de données	201 135	194 040
Autres coûts	418 118	316 723
Réunions du Conseil	8 348	627 250
Radiation d'arriérés de contribution	62 954	62 954
Radiation de versements anticipés	90	–
Frais de non règlement pour avances	11 875	–
Correction aux dépenses de l'exercice précédent	2 494	46 264
Pertes de change	71 057	53 816
Délais (inverstion des délais) dans le règlement des bourses et autres avances	238 169	(112 370)
	7 144 723	**7 013 333**
Comptes des projets:		
Coût des projets	12 875 208	14 403 138
	20 019 931	21 416 471
Exédent des recettes par rapport aux dépenses	**$ 6 828 850**	**$ 4 891 459**

The bilan consolidé et le compte de profits et pertes consolidé ont été vérifiés par Ernst & Young ShinNihon LLC.

APPENDICE 1

Etats membres et nombre de voix au 6 décembre 2011 (au titre de l'AIBT de 1994)

MEMBRES PRODUCTEURS	Nb. de voix
Afrique	
Cameroun	28
Congo	28
Côte d'Ivoire	28
Gabon	28
Ghana	28
Liberia	28
Nigeria	28
République centrafricaine	28
République démocratique du Congo	28
Togo	27
Asie & Pacifique	
Cambodge	16
Fidji	14
Inde	28
Indonésie	84
Malaisie	112
Myanmar	47
Papouasie-Nlle-Guinée	26
Philippines	15
Thaïlande	17
Vanuatu	13
Amérique latine /Caraïbes	
Bolivie	24
Brésil	144
Colombie	23
Équateur	14
Guatemala	11
Guyana	15
Honduras	11
Mexique	24
Panama	11
Pérou	29
Suriname	13
Trinidad and Tobago	10
Venezuela	20
	Total : 1,000

MEMBRES CONSOMMATEURS	Nb. de voix
Australie	17
Canada	18
Chine	278
Égypte	20
Communauté européenne	
Allemagne	21
Autriche	11
Belgique / Luxembourg	18
Danemark	13
Espagne	24
Finlande	10
France	37
Grèce	11
Irlande	15
Italie	31
Pays-Bas	37
Pologne	12
Portugal	16
Royaume-Uni	30
Suède	11
États-Unis d'Amérique	76
Japon	177
Népal	10
Norvège	11
Nouvelle-Zélande	11
République de Corée	73
Suisse	12
	Total : 1,000

APPENDICE 2

Publications OIBT 2011

Informations générales

GI – 6 Rapport annuel 2010
GI – 7 Revue annuelle 2010

Publications d'avant-projets

PPD 97/04 Rev.1(I) Amélioration des stratégies et évaluation des formations nécessaires à la réalisation de la gestion forestière durable au Suriname (Suriname)

PPD 135/07 Rev.1(F) Gestion forestière communautaire du bassin versant de Sungai Medihit
1. Rapport d'achèvement
2. Rapport technique

Publications de projets

PD 24/93 Rev.2 (F) Aménagement des forêts naturelles en Malaisie
1. Actes de l'atelier international Malaisie-OIBT sur les croissances et les rendements des forêts tropicales aménagées, 25-29 juin 2002, Kuala Lumpur
2. Guide pratique à la numérotation des placeaux expérimentaux, Rapport techniques 1
3. Guide pratique pour éditer et tabuler les données des placeaux expérimentaux de l'OIBT, Rapport technique 2

PD 77/01 Rev.2 (I,F) Contribution au développement des compétences et structures techniques d'encadrement de l'École des Eaux et Forêts de Mbalmayo (Province du Centre - Cameroun)

PD 89/90 (F) Aménagement forestier à long-terme et développement des ressources humaines en Indonésie
1. Rapport d'achèvement Phase III

PD 131/02 Rev.4 (I) Formation de professionnels forestiers pour l'amélioration de l'industrie forestière cambodgienne
1. Rapport d'achèvement
2. Rapport technique

PD 199/03 Rev.3 (F) Rapport d'achèvement
Livret AFARI

PD 288/04 Rev.2 (F) *The Lanjak Entimau Story – Changing Landscape in Biodiversity Conservation*

PD 239/03 Rev.1 (F) Développement et installation d'un système de suivi des ressources forestières (FORMS) reposant sur le modèle de densité du couvert forestier (FCD) élaboré dans le cadre du projet OIBT PD 66/99 Rev.1 (F)
1. Rapport d'achèvement
2. Rapport technique : Guide de terrain sur les sondages au sol et les inventaires d'arbres

PD 275/04 Rev.3 (I)

1. Rapport d'achèvement
2. Rapport technique sur les formations
3. Rapport technique, commercialisation et évaluation
4. Potentialités des produits forestiers non ligneux pour le commerce au Cambodge
5. Rapport d'achèvement et rapports techniques –CD

PD 294/04 Rev.4 (F)

Étude et démonstration de l'aménagement des forêts secondaires dans les régions tropicales dans le but d'accroître les avantages économiques et écologiques - Phase II

1. Rapport d'achèvement du projet
2. Rapport technique du projet

PD 306/04 Rev.1 (I)

Amélioration de l'exploitation et de la valorisation du bois de plantation issu de sources pérennisées en Malaisie (Malaisie)

1. *Anatomical Features, Quality and Mechanical Properties of 15-year-old Tectona grandis (Teak) Planted in Sabah*
2. Actes du séminaire et de l'atelier sur une meilleure exploitation des bois des plantations tropicales, 23-25 mars 2010, Kuala Lumpur (Malaisie)
3. *Properties of Acacia mangium Planted in Peninsular Malaysia*
4. *Properties of Shorea macrophylla (Engkabang Jantong) Planted in Sarawak*
5. *Testing Methods for Plantation Grown Tropical Timbers*
6. Rapport d'achèvement
7. Rapport d'achèvement. Rapport technique – CD-ROM

PD 334/05 Rev.2 (I)

Mise en démonstration et en application de technologies de production et d'utilisation destinées à une valorisation durable du rotin dans les pays membres de l'ASEAN (Philippines)

1. Rapport d'achèvement
2. Rapport technique
3. Actes de la Conférence régionale sur le rotin
4. *The ASEAN Rattans*
5. *A Field Guide to Philippine Rattans*

PD 421/06 Rev.2 (F)

Renforcement de la filière de production de bois extrait de concessions forestières et d'autres forêts aménagées

1. CD-ROM

PD 423/06 Rev.1 (F)

Formations à la démonstration, l'application et la vulgarisation du Manuel OIBT de restauration des paysages forestiers sous les Tropiques en Chine

PD 425/06 Rev.1 (I)

Techniques de production et d'exploitation au service de la mise en valeur du bois d'aigle (Gaharu) en Indonésie

1. Rapport d'achèvement
2. *Fragrant Wood Gaharu : WHEN THE WILD CAN NO LONGER PROVIDE*
3. Actes de l'atelier sur le Gaharu : Bioinduction Technology for Sustainable Development and Conservation of Gaharu
4. Actes de l'atelier sur le Gaharu : *Development of Gaharu Production Technology, A Forest Community based Empowerment*
5. Rapport technique No.1 : *Identification of Eaglewood(Gaharu) Tree Species Susceptibility*
6. Rapport technique No.2 : *Better Inoculation Engineering Techniques*
7. Rapport technique No.3 : *Selection Pathogens for Eaglewood(Gaharu) Inoculation*
8. Rapport technique No.4 : *Establishing of Demonstration Plot of Eaglewood(Gaharu) Plantation and Inoculation Technology*

9. Rapport technique No.5 : *Training of Forest Communities of the Inoculation Technology*
10. Rapport technique No.6 : *Gaharu Workshop*

PD 431/06 Rev.1 (I) Transformation et exploitation des arbres sur terrains agricoles et des rebuts de coupe en collaboration avec les populations riveraines (Ghana)

1. Rapport d'achèvement, 2011
2. Rapport technique, 2011
3. *Improved Chainsaw Milling in the Small-scale Informal Timber Sector of Ghana Using Logosol Facilities : A Manual for Domestic Timber Entrepreneurs, 2011*

PD 451/07 Rev.1 (F) Conservation transfrontalière de la biodiversité : le Parc national de Pulong Tau dans l'état du Sarawak en Malaisie

PD 459/07 Rev.1 (F)

1. Plan directeur pour le développement et la preservation du bois de santal dans le Nusa oriental

PD 493/07 Rev.1 (F) Programme de formation à l'application des lois – Rapport technique

PD 519/08 Rev.1 (F)

1. Rapport technique No.1, *Review Existing Schemes and Lessons Learned From the Surrounding Areas*
2. Rapport technique No.2 *Stakeholers Consultation to Determine the Most Viable Scheme of Community and Other Stakeholders to be Appplied at Meru Betiri National Park*
3. Rapport technique No.3, *Determination of Project Boundary to Facilitate Measuring and Monitoring of Carbon Stocks*
4. Rapport technique No.4, *Review Existing Methodology of Resource Based Inventory for Measuring, Reporting, and Verifying (MRV) Carbon Accounting for Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation and Enhancing Carbon Stocks in Meru Betiri National Park (MBNP), Indonesia*
5. *Pamphlet of activity* (en anglais et en Bahasa Indonesia)
6. Fiche d'information No.1, *Public Private Partnership for Measuring and Monitoring Carbon and Biodiversity*
7. Fiche d'information No.2, *Boundary Determination to Facilitate Measuring and Monitoring of Carbon Stocks and Biodiversity*
8. Fiche d'information No.3, *Stakeholders Consultation to Identify Most Viable Scheme for Conservation Carbon-Biodiversity and Livelihood*
9. Fiche d'information No.4, *Measurable, Reportable and Verifiable (MRV) for Monitoring Emission Reductions and Enhancement of Carbon Stocks In Meru Betiri National Park (MBNP)*
10. Fiche d'information No.5, *Field Visit and PSC Meeting*
11. Fiche d'information No.6, *To Establish Partnership to Improve Stakeholders Participation in Conservation*
12. Fiche d'information No.7, *Land Monitoring by GIS to find Activity Data as an Element for Estimating Emission and Enhancement*
13. Fiche d'information No.8, *Improving Capacity of Community*
14. Fiche d'information No.9, *Establishing Measurable, Reportable and Verifiable (MRV) Institution in Meru Betiri National Park*
15. Fiche d'information No.10, *Evaluation of ITTO PD 519/08 Rev.1(F) Activities Activities Undertaken in Year 2010*

RED-PD 007/09 Rev.2 (F) Augmenter les stocks de carbone forestier en réduisant les émissions résultant du déboisement et de la dégradation grâce à des initiatives de gestion forestière durable en Indonésie

1. *Develop Forest carbon standard and Carbon Accounting Systems for Small-Scale*

Plantation Based on Local Experiences

2. Rapport technique-*Review Infrastructure Framework and Mechanism Related to SFM as Important Option in Reducing Emission from Deforestation and Forest Degradation*
3. Rapport technique-*Review Infrastructure Framework and Mechanism Related to SFM as Important Option in Reducing Emission from Deforestation and Forest Degradation (CD-ROM)*
4. *Singkarak :Implementasi Skema Jasa Lingkungan Sebagai Alternatif Pengelolaan Daerah Hulu Berbasis Masyarakat*
5. *Pengelolaan Hutan Tanaman Lestari Pada Iuphhk – HT*
6. *Pengelolaan Hutan Peningkatan Stok Karbon & Sequestrasi Serta Produk Hijau Dalam Rangka Mengurangi Emisi Grk Dari Deforestasi & Degradasi*
7. *Penelitian Karbon dan Implikasi Pengelolaan di Taman Nasional* Gunung Gede Pangrango
8. Prosiding Workshop-Pemetaan Proyek-proyek Berbasis Pengelolaan Hutan Lestari(PHL) di Indonesia :Analisis Proyek REDD dan Proyek Berbasis PHL Di Lapangan

Série technique OIBT

TS – 36	*Leveling the Playing Field*
TS – 37	*Tropical Forest Tenure Assessment*
TS – 38	État de l'aménagement forestier tropical 2011

Rapports de séminaires, ateliers et autres réunions

SRS - 55 Actes de l'atelier national sur le respect des dispositions relatives au commerce du Ramin (*Gonystylus* Spp.)

1. Rapport
2. CD
3. Rapport d'achèvement

SRS - 56 Publications/Rapport techniques de projets OIBT-CITES

1. Improving inventory design to estimate growing stock of Ramin (Gonystylus bancanus) in Indonesia
2. Improving inventory design to estimate growing stock of Ramin (Gonystylus bancanus) in Indonesia (CD-ROM)
3. EVALUASI SISTEM SILVIKUL TUR HUTAN RAWA GAMBUT DI INDONESIA
4. PANDUAN INVENTARISASI SEDIAAN RAMIN DI HUTAN RAWA GAMBUT
5. PANDUAN PENILAIAN Non-detrimental finding Untuk Ramin Gonystylus spp.
6. Guideline for non-detrimental finding assessment on Ramin Gonystylus spp.
7. PEDOMAN TEKNIS PEMBUATAN STEK PUCUK RAMIN (*Gonystylus bancanus*)
8. Information gaps toward sustainable management and conservation of Ramin
9. Report - Asian Workshop of the ITTO-CITES Project on Ensuring International Trade in CITES-listed Timber Species is Consistent with their Sustainable Management and Conservation : *Gonystylus* spp (Ramin)
10. Report - Asian Workshop of the ITTO-CITES Project on Ensuring International Trade in CITES-listed Timber Species is Consistent with their Sustainable Management and Conservation : Gonystylus spp (Ramin) (CD-ROM)
11. Silviculture, study plots, seed production and propagation of Ramin – An Executive Summary
12. Literature Review on Gonystylus spp. Other than Gonystylus bancanus :Botany, Ecology and potency

13. TEKNIK INVENTARISASI SEDIAAN RAMIN DI HUTAN RAWA GAMBUT (Inventory Technique of Ramin in peat swamp forest)
14. Review of the existing methods and design for Ramin inventory in peat swamp forest
15. Gonystylus bancanus – jewel of the peat swamp forest
16. Technical Information on Optimum Harvesting Regimes of Peat Swamp Forests in Peninsular Malaysia
17. Workshop Training – Regulasi dan ketentuan CITES Terkait Ramin dan Tumbuhan Lainnya
18. Roadmap Toward – Sustainable Management and Conservation of Ramin (Gonystylus spp.)
19. Closer look at the Terms of Reference (TOR) of Tri-National Task Force on Trade in Ramin by Indonesia
20. Recommendation of regional workshop on the work of the Tri-National task force on trade in Ramin
21. HARMONISASI DATA, MONITORING DAN KONTROL PERDAGANGAN RAMIN (G. Bancanus)
22. MANUAL MONITORING MUSIM BERBUNGA-BERBUAH DAN PRODUKSI BENIH RAMIN (Gonystylus bancanus)
23. Assessing Silvicultural System on Ramin :Review on the Current Practice and Re-vitalization of Existing Permanent Sample Plots (CD-ROM)
24. Exploratory Assessment on the Population Distribution and Potential Uses of Non – Gonystylus bancanus Species in Indonesia (CD-ROM)
25. Identification of Information Gaps Towards the SFM of Ramin and Thematic Programs to be Included in the 2009 and 2010 Work Program of ITTO – CITE Project (CD-ROM)
26. Identifikasi Gap Informasi Menuju Pengelolaan Hutan Ramin Secara Lestari
27. Gonystylus Spp.(Ramin) :Population Status, Genetics and Gene Conservation

Autres

OP - 20	Atlas mondial des mangroves – Version française
OP – 21	Programmes thématiques OIBT
OP - 22	Vingt-cinq exemples de réussite
OP – 23	Publication conjointe UNU-IAS et OIBT intitulée : “Transboundary Conservation and Peace-building : Lessons from forest Biodiversity conservation projects“ par le Prof. Saleem H. Ali
OP - 24	Nettairin no mirai no tameni

APPENDICE 3

RÉSUMÉ DES PROJETS FINANCÉS EN 2011

A. CYCLE ORDINAIRE DES PROJETS

Intitulé du projet :	**Mise au point et essai du système de suivi du stock forestier national (FSMS) avec amélioration des capacités de gouvernance à tous les niveaux de l'administration forestière**		
Numéro du projet :	PD 599/11 Rev.1 (M)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Agence d'exécution :	$EU $EU $EU	788 043 497 930 290 113
Soumis par :	Gouvernement des Philippines		
Agence d'exécution :	PHILIPPINES FOREST MANAGEMENT BUREAU (FMB)		
Session de financement :	Cycle du printemps 2011		

Résumé

L'objectif de développement du projet est « d'améliorer la gouvernance forestière, d'opérer le renforcement des capacités institutionnelles à faire respecter la loi, de coordonner les acteurs de la filière et d'aider à la compétitivité du secteur forestier grâce à une meilleure gestion des données ». Le projet verra le développement et le pilotage de modules supplémentaires pour le système de surveillance des stocks forestiers aux Philippines (FSMS) en assurant :

(a) la gestion de la traçabilité des produits forestiers (y compris par « la remontée vers la souche ») avec de meilleures capacités de traitement des données devant permettre la validation et le recoupement des ensembles de données le long de la filière;

(b) la vérification intégrée de l'origine légale (VOL) donnant lieu à la délivrance et au contrôle du certificat d'origine du bois (CTO) et à l'attestation d'origine contrôlée du bois (CLO) qui servent aux déclarations requises pour l'établissement de la redevance forestière;

(c) un module d'extension permettant la saisie de données sur le terrain, ce qui doit faciliter la répression des fraude "sur site" et l'auto-déclaration, et

(d) une interface multi-usagers en ligne, souple d'utilisation.

Intitulé du projet :	**Développement et mise en œuvre d'un système d'identification d'essences et de traçabilité du bois en Afrique avec « empreintes ADN » et isotopes stables**		
Numéro du projet :	PD 620/11 (M)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Agence d'exécution : Autres sources	$EU $EU $EU $EU	2 714 355.72 1 702 645.88 142 953.12 868 756.72
Soumis par :	GOUVERNEMENT d'ALLEMAGNE		
Agence d'exécution :	Johann Heinrich von Thünen Institute (vTI) Institut fédéral de recherche sur les zones rurales, la foresterie et la pêche		
Session de financement :	Cycle du printemps, 2011		

Résumé

L'exploitation forestière clandestine et le trafic de bois sont cause de nombreux problèmes économiques et écologiques tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs de bois. Bien que de nombreux instruments juridiques (réglementation UE du négoce du bois, loi Lacey aux Etats-Unis, etc.) aient été mis en place pour lutter contre les coupes clandestines et le trafic de bois d'obtention illicite, la mise en place de mécanismes de contrôle concrets permettant d'identifier les essences et l'origine géographique du bois et des produits dérivés fait encore défaut. Empreintes génétiques et les techniques mettant en jeu les isotopes stables en exploitant les caractères inhérents au bois (impossible à falsifier) et la combinaison des deux méthodes, garantissent une haute résolution spatiale et une forte puissance statistique d'une bonne rentabilité pour assurer le contrôle de l'origine des bois et produits dérivés.

Le projet vise à améliorer la transparence et à encadrer véritablement les filières de l'offre et augmenter les volumes commercialisés de bois tropicaux d'extraction licite tant sur le marché intérieur qu'à l'international. L'objectif spécifique du projet est l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif d'identification des essences et de suivi du bois grâce aux empreintes génétiques et aux isotopes stables pour trois essences de bois marchand dans sept pays africains.

Intitulé du projet :	**Soutien à l'amélioration de la productivité de la filière bois péruvienne en vue de la production de produits valorisés (Pérou)**
Numéro du projet :	PD 540/09 Rev.2 (I)
Budget :	Total : $EU 873 440 Contribution OIBT : $EU 448 362 Bailleurs de fonds : Japon $ 218 362 Suisse 230 000 Gouvernement du Pérou : $EU 425 078
Soumis par :	Gouvernement du Pérou
Agence d'exécution :	Chambre forestière nationale (CNF) en coopération avec la Direction générale des forêts et de la faune (DGFFS – MINAG)

Résumé

Ce projet vise à améliorer les niveaux de rendement matière dans les entreprises travaillant le bois et les fabriques de meubles, et d'augmenter ainsi le volume et la valeur de leurs exportations, ce qui doit au bout du compte profiter à la bonne gestion de quelque 12 millions d'hectares de forêts de production en les rattachant à la filière forêt-bois.

Dans ce projet, les produits d'un précédent projet de l'OIBT, PD 37/87 Rev.3 «Utilisation industrielle de nouvelles espèces forestières au Pérou », seront mis à profit pour améliorer la compétitivité des produits ligneux transformés par les petites usines de transformation primaire.

Les produits spécifiques attendus de ce projet sont les suivants: amélioration de la gestion des affaires et de la commercialisation, modernisation de l'industrie du bois avec valorisation industrielle des produits, et augmentation des exportations de produits ligneux et de meubles en bois.

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les industries primaires et secondaires de transformation du bois. Les principales composantes du projet sont: l'assistance technique, des formations et des activités visant à promouvoir l'investissement et l'exportation de produits.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants :

- la connaissance entrepreneuriale et des compétences transmises à 30 fabricants de produits primaires et 300 techniciens,

- des investissements à hauteur de 2,5 millions $ EU dans le secteur des transformations primaires,
- une progression des ventes de produits ligneux valorisés de 10 millions $ EU,
- une progression de 20 % du nombre des emplois dans la filière,
- quatre produits bois à forte valeur ajoutée mis sur les marchés internationaux,
- une proposition d'orientation élaborée en faveur de l'application de la loi forestière et du commerce.

Intitulé du projet :	**Modèle de renforcement des capacités en vue d'une exploitation efficiente et durable des ressources du bambou en Indonésie (Indonésie)**
Numéro du projet :	PD 600/11 Rev.1 (I)
Budget :	Total : $EU 872 032 Contribution OIBT : $EU 537 095 Bailleurs de fonds : Australie $ 100 000 Japon 287 095 Suisse 150 000 Gouvernement d'Indonésie : $EU 334 937
Soumis par :	Gouvernement d'Indonésie
Agence d'exécution :	Direction générale à l'aménagement des bassins versants et à la foresterie sociale (DGWMSF), Ministère des forêts en collaboration avec l'office des forêts du district de Bangli (BDFA)

Résumé

L'Indonésie est dotée de vastes ressources en bambou s'étendant sur près de 2,1 millions d'hectares. Cette riche ressource demeure cependant sous-exploitée à ce jour, principalement en raison de l'absence de capacité pour l'exploiter.

Ce projet vise à amorcer une amélioration de la capacité nationale à développer la filière du bambou à grâce à l'aménagement d'installations de transformation à caractère modèle à Bali.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :
- un renforcement du cadre institutionnel du développement de la filière du bambou,
- la promotion des investissements dans la filière du bambou, et
- une participation accrue des communautés locales au développement de la filière du bambou.

Les installations pilotes de valorisation serviront aux villageois de terrain de formation aux techniques de valorisation du bambou et seront érigées en modèle à adopter pour d'autres collectivités et investisseurs éventuels. Une exploitation plus importante du bambou doit permettre la création d'emplois dans les populations rurales, que ce soit dans la mise en valeur de la ressource ou dans son exploitation. La source de revenus durable et fiable qui doit ainsi se créer doit éliminer la dépendance aux forêts dans laquelle sont maintenues les populations riveraines pour assurer leur subsistance.

Intitulé du projet :	**Renforcement des capacités des membres du réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) pour la formation en gestion durable des concessions forestières** **« Renforcement des capacités à la gestion durable des forêts tropicales ombrophiles et à la conservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo membres de l'OIBT » (OIBT)**
Numéro du projet :	PD 456/07 Rev.4 (F)
Budget :	Total : $EU 4 518 857 Contribution OIBT : $EU 4 408 557 Bailleurs de fonds : Japon : $EU 3 614 347 Suisse : $EU 270 000 Etablissements de formation membres du RIFFEAC : $EU 110 300
Soumis par :	Organisation international des bois tropicaux (OIBT)
Agence d'exécution :	Secrétariat du RIFFEAC
Session de financement :	47ème CIBT, Novembre 2011

Résumé

L'objectif principal du réseau RIFFEAC consiste à promouvoir la collaboration interinstitutionnelle entre établissements de formation au niveau sous-régional afin d'améliorer les normes de formation et de répondre aux besoins de la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Les actions prioritaires du RIFFEAC sont les suivantes : a) promouvoir la participation de tous les intervenants dans la gestion durable des écosystèmes forestiers; b) intégrer la notion de gestion durable des forêts dans les programmes de formation des institutions membres; c) harmoniser les programmes et activités de formation entre les institutions membres; d) examiner les problèmes communs et de chercher des solutions, et e) promouvoir la connaissance et le partage d'expériences entre les membres, en particulier dans les domaines de la formation et de la recherche.

Le projet contribue au développement des capacités en ressources humaines nécessaires pour atteindre la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo en conciliant les exigences socio-économiques et le maintien des équilibres écologiques.

L'intention spécifique du projet est de renforcer la capacité des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale afin qu'elles soient en mesure de former un personnel qualifié pour la mise en œuvre de la gestion durable des concessions forestières tout en assurant la conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo.

Le projet contribuera à atteindre le but et les objectifs précités à travers les principaux résultats attendus suivants :

- Produit 1: Six (6) modules ou programmes de formation de référence harmonisés en gestion durable des forêts, élaborés, revus, adaptés et mis en oeuvre, en prenant en compte la préservation de la biodiversité dans le cadre du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière.
- Produit 2: Cent dix (110) formateurs à plein temps et cent soixante-dix (170) formateurs vacataires ou à temps partiel dans sept (7) établissements membres fondateurs du RIFFEAC formés ou recyclés à l'utilisation des équipements et matériels acquis pour le renforcement des capacités, en relation avec les six (6) programmes ou modules d'enseignement devant être finalisés dans le cadre du Produit 1.
- Produit 3: Équipements et matériels de formation et d'enseignement acquis et fournis à chaque établissement de formation, et amélioration des infrastructures (salles de classe, laboratoires et autres installations), en accord avec les besoins de chaque établissement de formation, en vue de combler progressivement le déficit de centre quatre-vingt (180) ingénieurs et quatre cent quarante (440) techniciens requis pour les actions de gestion durable des forêts et de préservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo.

Sur une somme totale de 4,4 millions de dollars EU du budget OIBT, trois gouvernements (Belgique, Japon et Suisse) se sont déjà engagé sur 90 % de cette somme, à savoir :

Sources	Contributions (en $ EU)	(%)
Japon	3 614 347	81,99
Suisse	270 000	6,12
Belgique	97 037	2,20
Autres bailleurs de fonds (à déterminer) / Solde à pourvoir	427 173	9,69
TOTAL	4 408 557	100,00

L'OIBT appelle les autres bailleurs de fonds à pourvoir le solde de 10 %, afin de financer ce projet dans son intégralité et de pouvoir en mettre en œuvre toutes les activités.

Intitulé du projet :	**Système d'information sur la productivité des forêts guatémaltèques**			
Numéro du projet :	PD 495/08 Rev.4 (F)			
Budget :	Total :		$EU	608 998
	Contribution OIBT :		$EU	492 588
	Bailleurs de fonds :			
	Japon :	$EU 350 000		
	États-Unis :	$EU 142 588		
	Gouvernement du Guatemala :		$EU	116 410
Soumis par :	Gouvernement du Guatemala			
Agence d'exécution :	Institut national des forêts – INAB			
Session de financement :	47ème CIBT, Novembre 2011			

Résumé

Depuis de nombreuses années, divers intervenants du secteur forestier ont tenté de produire des informations sur la croissance des forêts, les sites et la productivité dans le pays. Ces efforts ont cependant été limités en raison de contraintes institutionnelles, techniques et financières.

Cette proposition répond à la nécessité de produire des informations sur la forêt naturelle et la productivité des plantations forestières de manière à fournir des données pour soutenir les pratiques les meilleures dans la planification de la gestion forestière durable et sa mise en œuvre, l'augmentation de la productivité des forêts et partant la valorisation des activités forestières, ce qui doit entraîner à son tour un ralentissement du rythme du déboisement et une baisse de vulnérabilité pour l'environnement.

Le projet vise à développer 12 itinéraires techniques pour les espèces forestières majeures à partir de la création de réseaux de placeaux d'échantillonnage permanent à l'échelon national. Il prévoit une large diffusion, une sensibilisation et l'enseignement de formations, ainsi qu'une approche transverse auprès des principaux intervenants, dont les secteurs privé et public et la recherche universitaire.

Intitulé du projet :	**Phase II du Projet OIBT [PD 30/97 Rev.6 (F)] Gestion de forêts constituées grâce au rétablissement de forêts dégradées confié aux populations riveraines au Ghana**
Numéro du projet :	PD 530/08 Rev.3 (F)
Budget :	Total : $EU 642 534 Contribution OIBT : $EU 569 665 Bailleurs de fonds : Japon : $EU 569 665 Gouvernement du Ghana : $EU 72 869 En nature
Soumis par :	Gouvernement du Ghana
Agence d'exécution :	*Forestry Research Institute du Ghana* (FORIG)
Session de financement :	47ème CIBT, Novembre 2011

Résumé

L'évaluation ex-post du projet PD 30/97 Rev.6 (F) « Réhabilitation des forêts dégradées grâce à la collaboration avec les communautés locales (Ghana) », commandée par l'OIBT en novembre 2007, avait préconisé la mise en œuvre d'une deuxième phase pour la consolidation des réalisations du projet concernant l'utilisation d'essences indigènes dans la réhabilitation et la restauration des forêts dégradées et des forêts tropicales secondaires.

L'objectif de ce projet est de contribuer aux moyens d'existence en milieu rural par l'amélioration des prestations des forêts mises en place par les populations riveraines grâce à la réhabilitation des forêts dégradées. Plus précisément, il vise à mettre au point des modèles de manière participative et de définir des stratégies et de s'en servir dans l'aménagement des forêts établies par les populations riveraines à travers la réhabilitation des terres dégradées et en vue d'améliorer la conservation de la biodiversité, la fourniture de biens et services et aussi de déterminer les mécanismes de paiement des services en vue d'assurer de meilleurs moyens d'existence aux populations riveraines.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants :

- Les modèles de gestion mis au point et les stratégies identifiées de manière participative;
- Les capacités des populations riveraines et des autres parties prenantes renforcées dans les modèles élaborés et les stratégies identifiées par une formation théorique et sa mise en application sur le terrain;
- La diversité et la densité des essences indigènes à bois d'œuvre et celles des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les plantations ont augmenté;
- La valeur en numéraire des essences à bois d'œuvre avant la dernière rotation et les prix à la ferme des produits forestiers non ligneux sont déterminés, et
- La faisabilité de la conception et la mise en œuvre système PSE pour les forêts dégradées réhabilitées par les populations riveraines est déterminée.

Intitulé du projet :	**Production d'une série d'ouvrages à portée didactique sur les mangroves en vue de l'aménagement et de l'utilisation pérennes des écosystèmes de la mangrove (Japon)**
Numéro du projet :	PD 564/09 Rev.1 (F)
Budget :	Total : $EU 222 234 Contribution OIBT : $EU 149 904 Bailleur de fonds : Japon : $EU 149 904 ISME $EU 72 330
Soumis par :	Gouvernement du Japon
Agence d'exécution :	*International Society for Mangrove Ecosystems* (ISME)
Session de financement :	Cycle du printemps 2011

Résumé

De 1980 à 2005, le recul des espaces occupés par la mangrove a été estimé à quelque 35 600 km2, soit un pour cent par an. Ce rythme est de 3 à 5 fois plus élevé que les taux de perte des surfaces forestières à l'échelle mondiale. Un des problèmes que soulève la perte des mangroves et des écosystèmes connexes est celui de l'absence de politiques appropriées et techniquement solide et / ou de plans d'aménagement de ces espaces qui permettent leur gestion et leur exploitation durables.

Ce projet est conçu pour fournir les informations nécessaires à l'élaboration de politiques appropriées et / ou des plans de gestion ou d'exploitation des mangroves à travers la production de la série d'ouvrages didactiques sur les fonctions environnementales, écologiques et socio-économiques des écosystèmes de la mangrove. Trois ouvrages didactiques seront publiés par le projet, à savoir: Introduction aux écosystèmes de la mangrove; Structure et fonction des mangroves, et Produits exploitables des végétaux de la mangrove. Rédigés par des experts de la mangrove, ces ouvrages seront rédigés dans une langue accessible ; leur contenu sera pertinent et utile pour toutes les catégories d'intéressés : administrations publiques, aménagistes forestiers, instituts de recherche et de formation, secteur privé et société civile. Des études de cas dans chacun de ces ouvrages permettront de mieux appréhender les expériences régionales d'aménagement et d'exploitation des ressources de la mangrove. Ces ouvrages viendront compléter les études et travaux que l'OIBT a déjà financés dans ce domaine : l'Atlas mondial des mangroves pour la conservation et la restauration des écosystèmes de la mangrove et le Guide pratique des lignes directrices pour la réhabilitation des forêts côtières endommagées par les risques naturels en région Asie-Pacifique. Les ouvrages publiés seront téléchargeables du site IGES et diffusées par le biais d'un atelier.

Intitulé du projet :	**Mise en œuvre du cadre de coopération entre l'ODEF et les parties prenantes pour une effectivité de gestion participative et durable du complexe forestier Eto-Lili (Togo)**
Numéro du projet :	PD 584/10 Rev.2 (F)
Budget :	Total : $EU 218 298 Contribution OIBT : $EU 162 788 Bailleurs de fonds : Japon : $EU 162 788 Gouvernement du Togo : $EU 55 510
Soumis par :	Gouvernement du Togo
Agence d'exécution :	OFFICE DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES FORÊTS (ODEF)
Session de financement :	47ème CIBT, Novembre 2011

Résumé

Ce projet s'inscrit dans le sillage de PD 217/03 Rev.2 (F) « Mise en place d'un cadre de coopération entre l'ODEF et les populations riveraines pour la gestion participative et durable du complexe forestier Eto-lili ». Les bases de gestion participative ayant été jetées, il faudra faire progresser le processus par une application effective des accords arrêtés, particulièrement le bornage des limites des forêts et des différentes séries, l'attribution des séries agricoles aux populations tout en assurant l'opérationnalisation du comité de gestion desdites forêts

Le projet vise globalement l'aménagement participatif du complexe forestier Eto-Lili en vue de la production de bois d'œuvre. Son objectif spécifique est de rendre opérationnelle la coopération établie entre les populations et l'ODEF pour la gestion concertée du complexe forestier Eto-Lili.

Les produits escomptés de ce projet sont les suivants:

- Les perspectives de gestion concertées sont connues par les acteurs et cette démarche est mise en oeuvre
- Les institutions et organisations locales sont renforcées et peuvent mettre en oeuvre le partenariat.

Intitulé du projet :	**Promotion de la conservation de la biodiversité dans le parc national Betung Kerihun (BKNP) en tant qu'écosystème transfrontalier entre l'Indonésie et l'Etat malaisien du Sarawak (Phase III)**
Numéro du projet :	PD 617/11 Rev.1 (F)
Budget :	Total : $EU 743 537 Contribution OIBT : $EU 663 147 Bailleur de fonds (Financement partiel) : Suisse : $EU 503 486 Japon : $EU 84 661 États-Unis : $EU 3 412 Solde : $EU 71 588 Gouvernement d'Indonésie $EU 80 390
Soumis par :	Gouvernement d'Indonésie
Agence d'exécution :	Parc national Betung Kerihun (BKNP), Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature (PHKA), Ministère des forêts (MOF)
Session de financement :	47ème CIBT, Novembre 2011

Résumé

L'objectif principal de ce projet est de promouvoir la gestion durable de la conservation du Parc national de Betung Kerihun (BKNP), créé en 1992 par décret ministériel et dont la superficie a été portée à 800 000 ha, dans le cadre de la gestion des écosystèmes transfrontaliers entre l'Indonésie et le Sarawak malaisien. Le projet s'appuie sur les résultats du projet OIBT PD 26/93 Rev.1 (F) « Aménagement de la réserve naturelle de Betung Kerihun en tant que parc national (BKNP) -- Phase I» et PD 44/00 Rev.3 (F) « Mise en œuvre d'un plan d'aménagement transfrontière reposant sur les communautés pour le parc national Betung-Kerihun dans le Kalimantan occidental en Indonésie, Phase II ». En dépit des progrès considérables réalisés dans le cadre des projets précédents, la gestion du BKNP comme une zone de conservation transfrontalière (TBCA) est encore confrontée à des difficultés de plusieurs ordres. Il est de plus en plus reconnu que toutes stratégies efficaces pour conserver la biodiversité exigent une coopération transfrontalière plus étroite entre les pays en ce qui concerne les écosystèmes détenus en partage et d'autres problématiques de la conservation.

Les stratégies et activités proposées dans le cadre de ce projet sont en cohérence avec la coopération à l'œuvre dans les zones de conservation transfrontalière entre le conservatoire naturel de Lanjak Entimau (LEWS) et le parc national Batang Ai (PNBA) dans les stations du Sarawak contiguës au BKNP en Indonésie de l'autre côté de la frontière. Le projet sera mis en œuvre par la BKNP en collaboration avec de nombreux intervenants, y compris WWF-Indonésie, en vue d'assurer la conservation de l'intégrité des richesses de la biodiversité de la BKNP. Les activités du projet comprennent l'établissement d'un groupe de travail conjoint pour la mise en œuvre efficace de la TBCA avec la participation de représentants du LEWS et du PNBA. Les résultats attendus du projet sont: (1) le maintien et le renforcement de la coopération entre l'Indonésie et la Malaisie pour la conservation des écosystèmes transfrontaliers entre BKNP et PNBA / LEWS; (2) Le plan opérationnel sur la conservation de la biodiversité des écosystèmes transfrontaliers est formulée, et (3) La pérennité des moyens d'existence des populations riveraines au sein et autour du BKNP est renforcée.

Intitulé du projet :	**Commercialisation de semences végétales et plants et de produits ligneux de provenance indigène en vue d'accroître le niveau de vie et de renforcer les politiques forestières régionales en Amazonie péruvienne : projet pilote chez les populations rurales de Taulia Molinopampa**
Numéro du projet :	PD 622/11 Rev.1 (F)
Budget :	Total : $EU 188 743 Contribution OIBT : $EU 149 958 Bailleurs de fonds : Japon : $EU 124 958 États-Unis : $EU 25 000 IIAP/NCI : $EU 38 785.00
Soumis par :	Gouvernement du Pérou
Agence d'exécution :	Institut de recherché d'Amazonie péruvienne (IIAP) – Bureau d'Amazonas
Session de financement :	47ème CIBT, Novembre 2011

Résumé

Des membres de la collectivité rurale Taulía Molinopampa, d'autres de l'Association des producteurs écologiques de Molinopampa (APROCOM), l'Institut de recherche de l'Amazonie péruvienne (IIAP) et Nature and Culture International (NCI) dans département péruvien d'Amazonas, par des actions conjointes visant à améliorer la capacité de production, à mettre en place des mécanismes et pratiques innovants, et à créer une entreprise destinée à commercialiser des semences certifiées, des plants et des produits ligneux provenant d'essences indigènes, contribueront à renforcer les politiques forestières régionales axées sur l'exploitation d'essences indigènes, l'expérience communautaire et la recherche scientifique en vue d'engendrer des revenus supplémentaires et d'améliorer ainsi le niveau de vie de la collectivité.

De manière générale, la proposition vise à améliorer les conditions de vie de la collectivité rurale Molinopampa grâce à la production, la diversification et la commercialisation des essences indigènes de bois tropicaux, en recourant à des mécanismes et des pratiques novateurs pour améliorer les compétences et politiques régionales en matière forestière. Plus précisément, le projet vise à créer une entreprise communautaire devant commercialiser des semences, des plants et les sous-produits certifiés d'essences à bois d'oeuvre indigènes.

Les principaux produits attendus de ce projet sont les suivants :

- Une politique régionale et ses réglementations élaborées, proposées et adoptées par la collectivité territoriale d'Amazonas;
- Trois pépinières communautaires sont en production et 15 hectares ont été reboisés avec des essences indigènes dans la zone cible;
- Trois placeaux permanentes ont été installés pour produire des semences et plants certifiés;
- Création et entrée en exploitation d'une entreprise de commercialisation de semences et 20 bénéficiaires formés à appliquer leurs compétences acquises, et
- Quatre guides pratiques et 4 études scientifiques publiés sur la production, la phénologie, la germination, la croissance et les utilisations traditionnelles.

Intitulé du projet :	**Prévention des incendies de forêts par la mise en oeuvre d'actions régionales avec la participation des populations riveraines et des autres acteurs concernés en vue d'assurer la protection des forêts et des services écosystémiques**
Numéro du projet :	PPD 153/11 Rev.1 (F)
Budget :	Total : $EU 123 326 Contribution OIBT : $EU 99 576 Bailleurs de fonds : Japon : $EU 99 576 Gouvernement de Colombie : $EU 23 750
Soumis par :	Gouvernement de Colombie :
Agence d'exécution :	Association des corporations régionales autonomes et du développement durable – ASOCARS
AGENCES COLLABORATRICES :	Corporations autonomes Ministère de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire, division de la gestion des risques, des collectivités territoriales et des municipalités
Session(s) Financed :	47ème CIBT, Novembre 2011

Résumé

Année après année, les incendies de forêt demeurent un problème pour le pays, en endommageant les écosystèmes forestiers et à travers eux les services écosystémiques qu'assurent les forêts. Aucune étude systématique n'a été effectuée sur les principales causes du phénomène dans les trois grandes régions du pays où les incendies de forêt se produisent avec une fréquence et une intensité croissantes chaque année (régions des Andes, des Caraïbes et de l'Orinoquian).

De manière générale, cette proposition d'avant-projet vise à formuler une proposition de projet complète sur la prévention des incendies de forêt avec la participation de la collectivité et d'autres acteurs locaux à l'identification du problème à résoudre et des solutions qui doivent conduire à instaurer une protection des écosystèmes forestiers des services écosystémiques. Plus précisément, il s'agira de recueillir des informations sur la culture et les coutumes des communautés rurales dans chacune de ces trois régions en matière de lutte contre les incendies, en particulier dans tous les aspects liés à l'agriculture, au tourisme et à d'autres coutumes locales, en vue de déterminer les principales causes sous-jacentes des incendies de forêt dans chacune des trois régions du pays, à savoir les régions des Andes, des Caraïbes et du Orinoquian, puis de formuler une proposition de projet sur la prévention des incendies de forêt avec la participation des communautés et d'autres acteurs locaux, afin de trouver une solution aux facteurs sous-jacents des incendies de forêt.

Les principaux produits attendus sont les suivants :

1. Un document recensant les principales causes sous-jacentes des incendies de forêt dans chacune des trois régions du pays considérés dans cette étude, à savoir les régions des Andes, des Caraïbes et de l'Orinoquian ; et
2. La conception d'une proposition visant la prévention des incendies de forêt avec la participation des communautés locales et autres parties prenantes comme acteurs clés de l'élimination des principales causes de la survenue des incendies de forêt.

B. PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES THÉMATIQUES

Intitulé du projet :	**Renforcement des systèmes d'information sur le marché en vue d'augmenter les informations relatives au négoce et aux marchés dans le secteur forestier du Guyana**		
Numéro du projet :	TMT-PD 006/11 Rev.3 (M)		
Budget :	Total :	$EU	420 820
	Contribution OIBT :	$EU	320 920
	Agence d'exécution :	$EU	99 900
Soumis par :	Gouvernement du Guyana		
Agence d'exécution :	Commission forestière guyanéenne		
Session de financement :	Programme thématique TMT 1er cycle 2011		

Résumé

L'objectif spécifique de ce projet est d'améliorer les systèmes d'information sur le marché du Guyana, et la capacité à promouvoir le commerce et en particulier de mettre au point un système intégré d'information sur le marché et la profession des bois dont profitera l'organisme de réglementation et tous les agents économiques directement ou indirectement impliqués dans la filière de production, transformation et négoce du bois. Au final, grâce à des gains en devises et à une augmentation des recettes intérieures, les avantages escomptés gagneront l'ensemble de la population du Guyana par le biais d'une progression des recettes fiscales, l'amélioration des perspectives d'emploi et l'élargissement de l'éventail des prestations de services. En outre, le principal avantage d'un système d'information sur le marché amélioré sera de permettre le développement d'un marché et d'un cadre de commercialisation plus diversifié pour le secteur forestier du Guyana, ce qui doit dans un second temps aider à l'avènement d'une industrie forestière plus dynamique et mieux pérennisée.

Une des principales évolutions envisagées sera une approche plus approfondie et plus rationnelle des questions commerciales touchant les bois tropicaux et une commercialisation articulée sur une meilleure connaissance et de plus fortes capacités. En associant les parties prenantes — y compris les communautés locales — à l'élaboration des activités, les catégories ciblées y gagneront le sentiment d'appropriation des résultats. Le projet permettra la mise en place de la capacité technique (matériel, logiciels et ressources humaines) devant soutenir les résultats et le GFC fournira la main-d'œuvre et assurera les apports de fonds indispensables pour continuer d'exploiter la technologie et les systèmes mis au point.

Intitulé du projet :	**Renforcement du système guatémaltèque d'information sur le marché en vue d'accroître la transparence des marchés et du négoce et de faciliter les décisions dans le secteur forestier**		
Numéro du projet :	TMT-PD 004/11 Rev.2 (M)		
Budget :	Total :	$EU	656 562
	Contribution OIBT :	$EU	359 716
	Gouvernement du Guatemala :	$EU	270 278
	UICN	$EU	26 568
Soumis par :	Gouvernement du Guatemala		
Agence d'exécution :	*Instituto Nacional de Bosques* (INAB)		
Session de financement :	Programme thématique TMT 1er cycle 2011		

Résumé

Le Guatemala a lancé la mise en œuvre d'un système d'information statistique sur les forêts domaniales. Dans cette deuxième phase d'amélioration du système, le projet permettra de renforcer l'accès aux informations stratégiques et leur disponibilité en vue de favoriser la gestion durable des ressources forestières du pays. À cette fin, des outils de traitement doivent être élaborés afin de lier les différents systèmes et d'automatiser les procédures techniques. Le projet vise également à favoriser une culture pro-forêt et environnement en élaborant et en mettant en œuvre un plan de sensibilisation à

l'existence et au fonctionnement de ce dispositif. Simultanément, le projet sera réunir et analyser les informations stratégiques nécessaires pour appuyer le suivi des produits forestiers et permettre leur traçabilité, contribuant ainsi à la réduction des activités clandestines dans ce secteur.

Intitulé du projet :	**Évaluation environnementale et valorisation économique des services écosystémiques dispensés par les forêts côtières (mangroves, forêts inondées, forêts ombrophiles et brousses sur les dunes) et les systèmes agricoles qui tendent à s'y substituer dans la plaine littorale de Veracruz (Mexique)**		
Numéro du projet :	RED-PD 045/11 Rev.2 (M)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Agence d'exécution :	$EU $EU $EU	871 825 470 682 401 143
Soumis par :	Gouvernement du Mexique		
Agence d'exécution :	Institut d'écologie (INECOL)		
Session de financement :	Programme thématique REDDES 1er cycle 2011		

Résumé

Le projet vise à une évaluation quantitative des biens et services fournis par les différents types de forêts tropicales et les forêts côtières (mangroves, forêts tropicales inondées, forêts ombrophiles et couvert végétal d'épineux sur les dunes), dans les plaines littorales de Veracruz sur le golfe du Mexique. Les services qui doivent être évalués comprennent le confinement des inondations, la fixation du carbone, la filtration des eaux, et la régénération accélérée. Ces services seront également évalués du point de vue économique, et des critères seront élaborés conjointement avec les communautés locales pour le suivi et l'évaluation de ces avantages, encourageant ainsi l'exploitation pérenne de ces écosystèmes. Une comparaison sera faite entre les données techniques et les perceptions qu'entretiennent les populations riveraines des avantages potentiels et les produits fournis par ces formations végétales tropicales, et l'évaluation des services acquis pour les champs enclos et agricoles créés en amputant ces écosystèmes. Des matériaux seront élaborés pour faire connaître les résultats de l'évaluation et le bilan des services écosystémiques, et des ateliers seront organisés avec les administrations en vue de communiquer ces informations et de solliciter leur intégration dans le calcul de la rémunération des services écosystémiques. Le projet contribuera à la gestion durable des forêts et à la valorisation des forêts littorales présentant des conditions similaires dans la région du golfe du Mexique et celle du Pacifique mexicain.

Intitulé du projet :	**Réhabilitation et restauration des reliques forestières et des savanes incultes des vallées d'Akpé et d'Akama**		
Numéro du projet :	RED-PD 031/11 Rev.1 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement du Togo	$EU $EU $EU	773 349 478 894 294 455
Soumis par :	Gouvernement du Togo		
Agences d'exécution :	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts		
Durée :	36 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé

Résultat de l'Avant-projet PPD 7/98 Rev. 2 (F), le présent projet vise simultanément avec la participation de la population, la réhabilitation et la restauration des reliques forestières et la reconversion des savanes incultes des terroirs Akposso-Akébou pour améliorer les conditions socioéconomiques des communautés locales.

Il prévoit notamment l'enrichissement de 200 ha de forêts naturelles, 50 ha d'agroforêts, 50 ha de galeries forestières et 300 ha de nouvelles plantations. Pour garantir la durabilité de cette réhabilitation : (i) un mécanisme de coordination entre les acteurs sera mis en place ; (ii) La formation à l'endroit des populations en gestion participative sera effective ; (iii) et pour chapeauter le tout, il sera mis en place un plan de gestion dont la mise en œuvre sera assurée par une unité de gestion conséquemment créée.

Intitulé du projet :	**Valorisation des services environnementaux des forêts aménagées appartenant à sept communautés de la région d'Ucayali**		
Numéro du projet :	RED-PD 033/11 Rev.3 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement du Pérou	$EU $EU $EU	654 965 415 384 239 581
Soumis par :	Gouvernement du Pérou		
Agences d'exécution :	*Asociación para la Investigación y el Desarrollo Integral* – AIDER		
Durée :	24 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Le projet sera mis en œuvre dans les territoires de 7 communautés autochtones de la région d'Ucayali. Il vise à renforcer la gestion des forêts communautaires et les capacités des communautés autochtones à intégrer la commercialisation du carbone et d'autres services environnementaux dans les modes de gestion forestière raisonnée en vue de pénétrer les marchés du carbone. Cela permettra aux communautés de générer des revenus supplémentaires, en leur fournissant les ressources nécessaires à la bonne administration de leurs territoires et à la gestion de leurs forêts. Le projet développera les compétences de la communauté pour la planification et la conclusion d'accords entre tous les membres concernant l'exploitation des biens et services forestiers, ce qui doit préparer le terrain à l'élaboration d'un projet visant à réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) et à l'adaptation des modalités de la production forestière au PSE (paiements des services écosystémiques). La proposition se fonde sur la prémisse que des droits d'exploitation et de commercialisation clairement définis constituent un préalable à l'accès à ces marchés. Ces objectifs seront atteints avec l'appui du gouvernement péruvien, qui veille à l'avancement des communautés sur la voie du développement durable.

Intitulé du projet :	**Réduction de la dégradation des forêts et des émissions de GES grâce à la gestion durable des forêts (GDF) en Malaisie péninsulaire**		
Numéro du projet :	RED-PD 037/11 Rev.2 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement de Malaisie	$EU $EU $EU	864 622 590 922 273 700
Soumis par :	Gouvernement de Malaisie		
Agences d'exécution :	*Forest Research Institute Malaysia* (FRIM)		
Durée :	36 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

La gestion des forêts en Malaisie repose sur le Système de gestion sélective (SMS) qui implique le choix d'un régime de gestion devant optimiser non seulement les objectifs de récolte efficace et économique et à rendement soutenu, mais, ce qui est plus important encore, devant rendre le développement forestier écologique et respectueux de l'environnement. Cependant, on constate la dégradation des stocks de carbone des forêts de production sous l'effet de l'exploitation forestière. Les coupes forestières en Malaisie ont été signalées dans le passé comme dommageables à l'environnement fores-

tier mais des améliorations notables ont été apportées à l'exploitation forestière depuis lors. L'étendue de la dégradation des stocks de carbone forestier que l'on constate aujourd'hui doit faire l'objet d'études plus approfondies car ce phénomène n'est pas encore bien compris en Malaisie. Des rapports ont indiqué qu'une meilleure gestion forestière pourrait freiner cette dégradation et réduire les émissions de carbone. Cependant, toutes ces études demeurent cantonnées à des zones spécifiques et ne livrent que des informations limitées relatives une éventuelle généralisation des activités. Ce projet est donc mis en œuvre en vue d'évaluer le degré d'atténuation du changement climatique par la réduction des émissions que cause la dégradation des forêts en Malaisie. Plus précisément, le projet permettra de déterminer les émissions imputables à la dégradation des forêts dans les forêts parcourues par les coupes et d'évaluer l'intérêt qu'offre le renforcement des pratiques aménagistes visant à réduire les émissions imputables à la la dégradation des forêts. Des évaluations financières des pratiques aménagistes les meilleures seront effectuées pour fournir des pistes à un calcul de la rémunération des services écosystémiques.

Intitulé du projet :	**Développement des capacités à élaborer des activités REDD+ dans le cadre de la gestion durable des forêts**		
Numéro du projet :	RED-PD 038/11 Rev.3 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement du Myanmar :	$EU $EU $EU	645 692 571 890 73 802
Soumis par :	Gouvernement du Myanmar		
Agences d'exécution :	Forest Department/Forest Research Institute. Ministère de la conservation de l'environnement et de la sylviculture (MOECAF), Myanmar.		
Durée :	36 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Les forêts du Myanmar contribuent à dégager de nombreux avantages pour les populations riveraines, régionales et pour la population mondiale, notamment dans la réduction des gaz à effet de serre à laquelle elles contribuent et l'augmentation des stocks de carbone forestier, mais aussi par les services environnementaux qu'elles dispensent. Le district de Toungoo dans la région de Bago Yoma (Myanmar), qui compte environ 1 064 939 habitants, servira de station à ce projet. La mise en œuvre d'une réduction des émissions imputables au déboisement et à la dégradation des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier (REDD-plus) grâce à une gestion durable des forêts exigent d'être compris dans leur principe par tous les intéressés qui doivent en outre y être associés. Le concept et les méthodes de la REDD-plus sont de caractère inédit au Myanmar, si bien que le renforcement des capacités et la sensibilisation de tous les acteurs revêtent une importance déterminante et constituent un besoin urgent. En conséquence, l'objectif de développement de ce projet est de contribuer à la gestion durable des forêts dans la région de Bago Yoma en vue d'améliorer la fourniture des services écosystémiques et de réduire les émissions de GES imputables à la déforestation et à la dégradation des forêts, et d'augmenter les stocks de carbone. L'objectif spécifique du projet est de renforcer la capacité du Ministère des Forêts du Myanmar à assurer des initiatives REDD-plus. Les résultats attendus sont: (i) des stratégies nationales REDD-plus préparées, (ii) un renforcement du cadre institutionnel devant permettre un développement des capacités affectables à la REDD-plus et (iii) un renforcement des moyens mobilisables dans la surveillance et la production de rapports sur les stocks de carbone et la vérification de leur niveau.

Intitulé du projet :	**Amélioration de la qualité et de la couverture des estimations des stocks de carbone des forêts de Thaïlande et des arbres hors forêts : Phase I**		
Numéro du projet :	RED-SPD 039/11 rev.1 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement de Thaïlande	$EU $EU $EU	158 279 113 373 44 906
Soumis par :	Gouvernement de Thaïlande		
Agences d'exécution :	Université de Kasetsart, Faculté de foresterie		
Durée :	18 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Ce petit projet vise à élaborer et à effectuer une méthodologie d'essais pilotes devant permettre de dresser de nouvelles équations servant à estimer les stocks de carbone dans les forêts naturelles de la Thaïlande et les ressources des arbres hors forêt (TROF). Les équations existantes du calcul du carbone des arbres sont inexactes, les rapports nationaux des stocks de carbone sont incomplets, surtout dans les zones des ressources TROF, et l'on ne dispose que d'une connaissance limitée des méthodes et des avantages de l'évaluation des stocks de carbone chez les parties prenantes potentielles. Ce projet doit contribuer à éclairer les décisions de fond et à permettre un débat public éclairé sur l'atténuation du changement climatique par la séquestration du carbone dendrologique. La stratégie du projet consiste à dresser des équations d'estimation du carbone fixé dans les végétaux ligneux pour certaines grandes catégories d'essences dans une zone pilote du projet (Forest modèle de Ngao dans la province de Lampang) et à promouvoir des méthodes d'évaluation des stocks de carbone et leurs avantages par le biais d'un atelier national. Les produits attendus de ce projet de phase I sont les suivants : 1) la méthodologie d'élaboration des nouvelles équations du calcul des stocks de carbone dendrologique, et 2) un plan d'action devant permettre d'élaborer et de promouvoir de nouvelles équations nationales pour les grands groupes d'espèces arborées en Thaïlande. Les bénéficiaires du projet sont les principaux organismes nationaux qui communiquent les stocks de carbone et un certain nombre d'universités intéressées par ces éléments pour les travaux de recherche et enseignements.

Intitulé du projet :	**Conception d'un Programme de renforcement des capacités et d'une participation significative des acteurs à la gouvernance forestière et à la REDD+ au Honduras et au Guatemala**		
Numéro du projet :	RED-PPD 041/11 Rev.2 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Client Earth	$EU $EU $EU	170 320 144 650 25 670
Soumis par :	Gouvernement du Guatemala; Gouvernement du Honduras		
Agences d'exécution :	Client Earth		
Durée :	9 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Cet avant-projet doit aider à la formulation d'un programme de travail complet et adapté qui doit renforcer la capacité des parties prenantes à participer efficacement à la gouvernance forestière et à la mise en œuvre réussie de la REDD+ au Honduras et au Guatemala. Il préparera le terrain au projet envisagé en évaluant et en rendant compte de la capacité actuelle des parties prenantes et de la nécessité d'un renforcement de leurs capacités, ainsi que des processus souhaités et moyens nécessaires pour instaurer des processus multi-acteurs REDD efficaces. Les principaux résultats comprennent: (1) un recueil d'informations sur les limites de capacité des parties prenantes et leurs besoins et l'évaluation de ces derniers, et la connaissance globale et documentée des processus et des moyens nécessaires pour permettre la participation effective des parties prenantes à la gouvernance des forêts ; (2) le contexte spécifique et la dynamique relative au renforcement

des capacités et à la participation du Honduras et du Guatemala ont été analysés et ont fait l'objet d'un rapport, et (3) une proposition de projet complète ayant trait au travail de renforcement des capacités et à la participation des parties prenantes à la REDD+ au Honduras et au Guatemala a été produite en emportant la pleine adhésion de toutes les parties prenantes.

Intitulé du projet :	**Développement participatif, conservation et restauration des massifs forestiers dégradés de la région des Monts Bamboutos (Ouest- Cameroun)**		
Numéro du projet :	RED-PPD 050/11 Rev.1 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement du Cameroun	$EU $EU $EU	93 713 73 613 20 100
Soumis par :	Gouvernement du Cameroun		
Agences d'exécution :	MINFOF		
Durée :	8 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

La dégradation de l'écosystème montagneux des monts Bamboutos, château d'eau de la région Ouest Cameroun, régulateur climatique au fort potentiel touristique et culturel a atteint ces vingt dernières années le seuil critique. On estime que cette dégradation est causée par la combinaison de trois principaux facteurs que sont : la variabilité climatique, la fragilité de cet écosystème particulier et la pression démographique.

La présente proposition d'avant-projet vise à pourvoir les massifs forestiers de cette région d'un cadre stratégique de gestion durable élaboré sur la base d'un consensus qui prend en compte les intérêts de toutes les parties prenantes en générant un plan d'aménagement intégré incluant un plan d'action prioritaire qui contribue à l'amélioration du bien6être des populations , à l'atténuation de la dégradation de l'écosystème et à la mise en œuvre du processus de sa restauration.

La mise en œuvre de cet avant6projet qui vise la conduite des études de base et la formulation d'une proposition de projet permettra par ailleurs de lever les contraintes qui bloquent le processus de classement de Réserve Intégrale en cours dans la région.

Intitulé du projet :	**Contribution à la mise en place des mécanismes REDD à travers le renforcement de la participation des acteurs à la gestion durable des massifs forestiers du Cameroun**		
Numéro du projet :	RED-PPD 051/11 Rev.1 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement du Cameroun UICN	$EU $EU $EU $EU	100 864 81 864 9 000 10 000
Soumis par :	Gouvernement du Cameroun		
Agences d'exécution :	Alliance mondiale pour la nature (UICN)		
Durée :	6 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Depuis le début des années 90, le Cameroun s'est engagé dans un train d'initiatives qui visent la gestion durable de ses ressources forestières. En dépit d'un important arsenal juridique et institutionnel, l'on note que la déforestation et la dégradation des écosystèmes se poursuivent, tout autant que persiste la pauvreté. Ceci proviendrait en partie de la faible participation de tous les acteurs et notamment des populations riveraines aux efforts de gestion durable des ressources forestières du fait de la circulation insuffisante des informations pertinentes dans le secteur, de la faible perceptibilité des retombées issues de la gestion desdites ressources et du manque de capacité adéquates chez ces populations.

Cet avant-projet, par l'amélioration de la participation et l'implication des populations et de tous les autres acteurs, vise à contribuer à la réduction de la pauvreté tout en atténuant les effets de la déforestation et de la dégradation des forêts au Cameroun

Intitulé du projet :	**Intégration des moyens d'existences durables, d'hypothèques environnementales et d'un reboisement scientifiquement conçu en vue d'introduire des changements concrets dans la conservation des forêts du Choco équatorien**		
Numéro du projet :	RED-SPD 055/11 Rev.1 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement de l'Equateur Autres	$EU $EU $EU $EU	207 744 149 922 25 222 32 600
Soumis par :	Gouvernement de l'Equateur		
Agences d'exécution :	Institut Pinchot de conservation de la nature		
Durée :	24 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Dans l'une des deux reliques forestières du Chocó en Équateur, un nouveau programme d'incitations économiques sera mis à l'essai, visant à inverser la déforestation de manière permanente en facilitant une revalorisation des moyens de subsistance qui sont intrinsèquement liés à la gérance de l'environnement. En vue de créer une alternative économique viable pour les quelque 50 communautés rurales riveraines de la réserve, le système actuel du marché du cacao sera rénové. Le financement nécessaire pour atteindre cet objectif sera pourvu par le nouveau modèle de microfinance mettant en œuvre des « prêts hypothécaires de l'environnement » ; dans ce modèle, les lignes de crédit sont calculées par rapport à la valeur de conservation des atouts environnementaux objectifs entourant la communauté. Les pauvres des milieux ruraux généralement n'ont pas accès à ces richesses globalement perçues comme telles (p. ex. les crédits carbone, la biodiversité) et qui constituent souvent leurs biens les plus précieux. Le fait de lier le capital à une capacité d'emprunt subordonnée à ces richesses crée une incitation à les pérenniser, tout en dégageant des ressources nécessaires pour s'extraire de la pauvreté. Cette initiative de deux années sera axée sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre d'hypothèques environnementales dans trois villages de ces réserves forestières. La première année sera axée sur les travaux de recherche préparatoires (analyses sociopolitiques, protocoles de surveillance et évaluation des richesses et atouts considérés, modalités du micro-financement, développement du marché) et à la organisation collective. La deuxième année sera consacrée à la mise en œuvre du programme à titre pilote.

Intitulé du projet :	**Renforcement des capacités des pays producteurs de l'OIBT en Afrique à produire et à diffuser des informations scientifiques sur la diminution du déboisement, le ralentissement de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux dispensés par les forêts**		
Numéro du projet :	RED-PA 056/11 Rev.1 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Union international des organismes De recherché forestière (IUFRO)	$EU $EU $EU	348 120 253 120 95 000
Soumis par :	OIBT (Secrétariat)		
Agences d'exécution :	OIBT		
Durée :	24 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Le projet aidera les pays producteurs de l'OIBT en Afrique à faire face aux défis que représentent le ralentissement du déboisement et une meilleure réhabilitation des forêts tropicales dégradées. Le projet produira des informations scientifiques sur les zones pilotes REDDES spécifiques au Cameroun, au Ghana, au Libéria et au Nigéria, et diffusera ces informations aux décideurs et aux forestiers professionnels au niveau national et régional grâce aux interactions entre sciences et politique en étroite collaboration avec le Forum africain sur les forêts (FAF). Le réseautage régional et le renforcement des capacités se verront encore renforcés par l'organisation conjointe d'un congrès régional des forêts pour les spécialistes des sciences forestières, les décideurs et tous autres intervenants forestiers. Le congrès popularisera et visera à généraliser les résultats des projets, à promouvoir la coopération régionale et à renforcer le rôle de l'OIBT dans la région et dans les réseaux tels que FORNESSA et FAF.

Intitulé du projet :	**Développement de la REDD+ES dans les massifs forestiers ombrophiles de la région atlantique du Brésil**		
Numéro du projet :	RED-SPD 058/11 Rev.2 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Instituto BioAtlantica (IBio) Fibria Brésil	$EU $EU $EU $EU	164 610 142 110 3 750 18 750
Soumis par :	Gouvernement du Brésil		
Agences d'exécution :	Instituto Bio Atlantica (IBio)		
Durée :	12 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Du fait de sa diversité biologique exceptionnelle, la forêt tropicale atlantique du Brésil compte parmi les cinq premiers domaines forestiers voués à la conservation dans le monde. Ce biome recèle 80 % du PNB du Brésil et constitue le foyer de plus de 110 millions de personnes (soit 60 % de la population brésilienne), qui dépendent des services écosystémiques essentiels produits par les forêts, tels que l'eau douce, l'air pur, et la stabilité du climat. Sous l'effet du déboisement, seulement 7 % de la végétation de la forêt atlantique d'origine ont pu être préservés. Afin de mieux protéger et de reconstituer ces massifs, des incitations supplémentaires et des ressources financières, y compris la vente de crédits de carbone, doivent être définies et rendues accessibles aux propriétaires fonciers et aux populations riveraines. À ce titre la REDD+ est un mécanisme prometteur susceptible d'aider à la conservation et à la valorisation des forêts, mais les exigences d'une mise en œuvre de projets sur le terrain sont très techniques et complexes. Cette proposition vise à identifier les possibilités d'une mise en œuvre du mécanisme REDD+ en vue d'aider à restaurer et à préserver la forêt atlantique.

Intitulé du projet :	**Promotion des initiatives communautaires locales portant sur la réhabilitation des écosystèmes de la mangrove avec des activités modèles dans l'île de Bintan en vue de freiner le déboisement et la dégradation des forêts**		
Numéro du projet :	RED-PD 064/11 Rev.2 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT : Gouvernement d'Indonésie	$EU $EU $EU	555 887 504 317 51 570
Soumis par :	Gouvernement d'Indonésie		
Agences d'exécution :	Direction générale de l'aménagement des bassins versants et de la foresterie sociale (Indonésie)		
Durée :	24 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Ce projet vise l'amélioration de la qualité de l'écosystème des mangroves en Indonésie grâce à la participation des communautés locales, en utilisant une zone de démonstration sur l'île de Bintan. L'objectif spécifique est de contrôler, par les collectivités locales, l'exploitation plus poussée des zones de mangroves afin de freiner la dégradation des forêts. Les résultats attendus du projet sont: (1) un projet de loi d'orientation formulé sur la gestion forestière de la mangrove; (2) l'amélioration de la capacité des populations riveraines à réhabiliter les mangroves dégradées. On s'attend à ce que, après l'achèvement du projet, les stratégies nationales de gestion des mangroves soient institutionnalisées et adoptées à divers niveaux dans le cadre d'un programme d'action devant aboutir à l'amélioration des écosystèmes de mangroves par les communautés locales, et donc aussi de favoriser un ralentissement du déboisement et de la dégradation des forêts. La bonne exécution de ce projet doit susciter une prise de conscience dans les populations riveraines et les acteurs devant les conduire participer à une gestion raisonnée et pérennes des mangroves. Les collectivités territoriales, les communautés et le secteur privé bénéficieront d'incitations à œuvrer de manière continue à la gestion et la conservation de ces forêts et à mettre un frein à leur déboisement et à leur dégradation.

Intitulé du projet :	**Quantification des avantages carbone des projets OIBT**		
Numéro du projet :	RED-PA 069/11 Rev.1 (F)		
Budget :	Total : Contribution OIBT :	$EU $EU	143 510 143 510
Soumis par :	OIBT (Secretariat)		
Agences d'exécution :	Secrétariat OIBT en collaboration avec Intercooperation		
Durée :	14 mois		
Date de financement :	REDDES 1er cycle 2011		

Résumé :

Compte tenu de la vaste expérience de l'OIBT en matière de gestion des forêts dans le cadre de projets, cette expérience couvrant un large éventail d'activités dont que la gestion durable des forêts, la restauration de la forêt secondaire, les efforts de conservation et la gestion des plantations et des nouvelles expériences acquises à travers le programme thématique REDDES, l'étude proposée contribuera de manière importante à combler le fossé qui subsiste entre les politiques REDD+ et la mise en œuvre concrète de leur mécanisme. Le but de cette étude qui se penche sur les effets des projets de l'OIBT dans l'économie du carbone est de faire apparaître à quel degré le travail opérationnel de l'OIBT a déjà contribué à la réduction des émissions imputables au déboisement et à la dégradation des forêts, à trouver des méthodes permettant d'inventorier les stocks de carbone initiaux et des services d'atténuation des changements climatiques que fournissent certaines activités opérationnelles, et comment trier les avantages conjoints des activités forestières. L'évaluation systématique des coûts et avantages de la gestion forestière et leur relation avec l'évolution des stocks de carbone dans un certain nombre de projets sélectionnés permettront de mieux comprendre les défis et les opportunités, et montreront les co-avantages des différentes options. L'étude permettra de développer des orientations concrètes relatives à l'élaboration des futurs projets de l'OIBT dans l'optique d'une optimalisation de leurs effets dans l'économie du carbone. Les nouvelles connaissances ne seront pas seulement précieuses pour les parties souhaitant soumettre des propositions de projets car elles serviront en outre à illustrer la valeur de l'OIBT en tant que partenaire clé pour les institutions et les pays souhaitant opérationnaliser les stratégies REDD.

Intitulé du projet :	**Élaboration méthodologique de l'analyse du cycle de vie des produits ligneux tropicaux en vue d'accroître leur compétitivité sur les marchés internationaux**		
Numéro du projet :	TMT-PD 007/11 Rev.1 (I)		
Budget :	Total : Contribution OIBT :	$EU $EU	60 116 60 116
Soumis par :	Secrétariat OIBT		
Agence d'exécution :	Secrétariat OIBT		
Session de financement :	Programme thématique TMT 1er cycle 2011		

Résumé

Les quantités de bois entrant dans l'éventail des produits de long terme (et donc de carbone fixé dans cet ensemble) sont pertinentes pour presque toutes les activités liées aux forêts admissibles au sens du marché volontaire du carbone, y compris le boisement et le reboisement (AR), la gestion forestière améliorée (GFA) et la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD). Le marché volontaire se développant, il est important que les méthodologies et les facteurs d'émission utilisés soient articulés sur une compréhension et des connaissances scientifiques les plus actuelles. Le marché volontaire est aujourd'hui dominé par une seule méthode de comptabilisation des produits ligneux et il est donc dans l'intérêt de l'OIBT et de ses pays membres en vue de réviser et d'actualiser la méthodologie afin de disposer d'estimations précises des stocks de carbone que recèlent les produits ligneux tropicaux par espèces, types de produit, et utilisations finales. Cette activité, axée sur l'élaboration de méthodes d'analyse du cycle de vie des produits ligneux tropicaux, devra résoudre les problèmes qui apparaissent dans les chiffres utilisés pour les produits ligneux tropicaux dans la méthodologie approuvée du marché volontaire pour la gestion améliorée des forêts, la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation et les boisements et reboisements. Il doit en résulter une méthodologie qui produira des informations plus précises sur l'estimation des stocks de carbone dans le long terme pour un éventail de produits ligneux tropicaux, ce qui permettra d'améliorer la compétitivité des produits sur les marchés internationaux, en particulier dans le contexte d'un régime de commercialisation volontaire du carbone.

Pérenniser les forêts tropicales

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX
International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama,
1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-Ku, Yokohama, 220-0012, Japan
Téléphone 81-45-223-1110 Télécopie 81-45-223-1111
Courriel itto@itto.int URL www.itto.int
© OIBT 2011